R. Karl Hanson
Brian Cox
Carolyn Woszczyna

SEXUALITÉ, PERSONNALITÉ ET ATTITUDES
Étude sur les questionnaires destinés aux délinquants sexuels

1991-13

Ce document de travail a été rédigé en vertu d'un contrat pour la Direction des affaires correctionnelles, Solliciteur général du Canada, et a été présenté tel quel au Ministère. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

Ce document de travail est disponible en anglais sous le titre: SEXUALITY, PERSONALITY AND ATTITUDE - Questionnaires for Sexual Offenders: A Review 1991-13.

Approvisionnement et Services Canada
Cat. No. JS4-1/1991-13
ISBN: 0-662-58615-8

Table des matières

Introduction 1
Sélection des méthodes de mesure 9

Échelles générales

Inventaire de la sexualité de Thorne (SI) 11
Inventaire multiple de la sexualité (MSI) 16

Échelles des antécédents et des intérêts sexuels

Questionnaire de Clarke sur les antécédents sexuels 30
Test de classement de cartes sur les intérêts sexuels 34
Questionnaire sur les fantasmes sexuels 36
Enquête sur les expériences sexuelles (SES) 38
Inventaire des comportements sexuels agressifs (ASBI) 41
Auto-évaluation de la propension au viol 43

Échelles des attitudes envers l'exploitation sexuelle des enfants

Échelle cognitive d'Abel-Becker 44

Échelles des attitudes envers le viol

Échelles d'attitudes de Burt 47
Acceptation des mythes concernant le viol (RMA) . . 47
Échelle d'empathie concernant le viol (RES) 60
Échelle d'attitudes valorisant le viol (RSAS) . . . 62
Échelle d'attitudes envers le viol (RAS) 63

Rôles sexuels

Attitudes envers les femmes (AWS) 65
Enquête sur les préjugés dans les attitudes (BIAS) . 69
Indice de valorisation des rôles sexuels 70
Échelle de sexisme 71
Inventaire d'attitudes 72
Hypermasculinité 73
Échelle des rapports hétérosexuels (HRS) 75

Dysfonctions sexuelles

Inventaire du fonctionnement sexuel de Derogatis (DSFI) 76
Attitudes négatives envers la masturbation 78

Autres méthodes de mesure

Échelle d'hostilité envers les femmes (HTW) 81
Évaluation des constructions personnelles 83
Inventaire multiphasique de la personalité du Minnesota (MMPI) 85

Conclusions et orientations futures 93

Références 99

Introduction

Nous examinons dans le présent rapport les questionnaires d'auto-évaluation portant sur la sexualité qui peuvent être utiles pour l'évaluation des délinquants sexuels. En général, la mesure des attitudes sexuelles et du fonctionnement sexuel fait partie intégrante de l'évaluation globale des délinquants sexuels; parmi les autres facteurs importants que l'on examine dans ce contexte, on compte la criminalité, la violence, la consommation abusive d'alcool et d'autres drogues et les troubles mentaux. On sait depuis longtemps que les évaluations phallométriques sont une importante source d'information sur de tels délinquants; cependant, ces modes de mesure ont déjà été examinés ailleurs (p. ex., Quinsey et Earls, 1990). Nous nous concentrerons plutôt ici sur les mesures de la sexualité qui adoptent la forme de l'auto-évaluation. Les questionnaires, lorsqu'ils sont fidèles et valides, ont l'avantage marqué d'être peu coûteux et faciles à administrer. Le MMPI (Minnesota Multiphasic Personality Inventory) n'est pas en soi une échelle de mesure de la sexualité; néanmoins, nous passerons en revue les recherches qui ont été effectuées sur cet inventaire car son utilisation est très répandue dans le domaine de l'évaluation des délinquants sexuels.

De nombreuses échelles de mesure de la sexualité ont été proposées, mais elles ont fait l'objet de peu d'évaluations. Hall (1990), Murphy (1990) et Laws (1984) ont examiné certaines méthodes de mesure des antécédents sexuels et des attitudes sexuelles que l'on pourrait appliquer aux délinquants de cette catégorie; les questionnaires sur la sexualité n'étaient cependant pas un thème central de leurs études. Salter (1988) a présenté plusieurs modes de mesure de la sexualité destinés aux délinquants sexuels, mais n'a guère fourni de données d'évaluation à leur endroit; et Derogatis (1980) a examiné des échelles des rôles sexuels et des dysfonctions sexuelles, mais il se concentrait sur la dysfonction plutôt que sur la déviance. Des recueils généraux d'échelles de mesure de la sexualité ont été présentés par Davis, Yarber et Davis (1988) et par Schiavi, Derogatis, Kuriansky, O'Connor et Sharpe (1979).

Les avantages d'un test donné dépendent en partie des fins auxquelles il sert. La perspective que nous adoptons dans le présent rapport est celle de la gestion du risque: elle présuppose que l'évaluation a pour but de déterminer les facteurs reliés au risque de perpétration d'infractions sexuelles et que le traitement vise à modifier les facteurs de risque susceptibles de changement. Les délinquants sexuels peuvent fort bien éprouver de nombreux problèmes justifiant de leur propre chef un traitement, comme la dépression ou une passion compulsive pour le

jeu; cependant, notre étude se concentrera sur la valeur des échelles de mesure comme indicateurs du risque de récidive chez ces délinquants.

Les méthodes de mesure examinées ont été sélectionnées soit parce que des recherches ou soit que des travaux théoriques avaient relié les concepts qu'elles permettaient d'évaluer aux infractions sexuelles. La plupart des théories sur les infractions sexuelles mettent l'accent sur la multiplicité des concepts ou facteurs (Canada, 1990; Finkelhor, 1984; Quinsey, 1984, 1986). Parmi ces facteurs, on compte notamment les intérêts sexuels déviants, les attitudes favorables envers les infractions sexuelles, les connaissances déficientes sur la sexualité, les dysfonctions sexuelles, les occasions fournies par l'exposition à des victimes potentielles et les effets de désinhibition des modèles de comportement déviants (réels et imaginés). La solidité de la théorie qui sous-tend la construction d'une échelle est l'un des premiers éléments à considérer lors de l'évaluation des techniques de mesure appliquées aux délinquants sexuels. Il serait avantageux pour les cliniciens et les chercheurs d'adopter des méthodes de mesure conformes aux conclusions actuelles des spécialistes (voir Laws, 1989; Marshall, Laws et Barbaree, 1990). Par exemple, les mesures globales de l'estime de soi ou de l'adaptation aux programmes de traitement semblent être sans rapport avec la récidive ultérieure (Hall, 1988; Hanson, Steffy et Gauthier, 1990a). En général, les mesures qui paraissent avoir la plus grande utilité sont celles qui présentent des liens étroits avec le comportement délinquant.

Une fois les concepts pertinents déterminés, l'élément suivant à examiner est celui de la fidélité de chaque méthode de mesure. La fidélité désigne "l'uniformité des résultats obtenus par les mêmes personnes lorsqu'elles sont réexaminées au moyen du même test dans des occasions différentes, au moyen de séries différentes d'items équivalents ou dans d'autres conditions variables d'évaluation" (Anastasi, 1982, p. 102). Il y a plusieurs façons d'évaluer la fidélité. Une pratique courante consiste à administrer le même test à plusieurs reprises afin de déterminer ce que l'on appelle la stabilité ou la constance test-retest.

On peut également mesurer la consistance interne pour évaluer la fidélité en administrant une seule fois un test à items multiples. La théorie classique de la psychométrie présuppose que les échelles évaluent un certain concept latent. La réponse à chaque item du test est influencée par ce concept latent, plus les erreurs. Le regroupement des items en échelles améliore la fidélité puisque les items additionnels permettent d'accroître la variance de la "vraie note", tandis que la

"variance d'erreur" se trouve annulée (par définition). Par conséquent, on peut estimer la fidélité d'un test en examinant les corrélations entre ses items. Pour ce faire, on peut recourir au coefficient de corrélation d'homogénéité corrigé (à l'aide de la formule de Spearman-Brown; voir tout ouvrage courant sur la psychométrie, p. ex., Ghiselli, Campbell et Zedeck, 1981). Les corrélations d'homogénéité, cependant, sont influencées par la façon dont les items sont répartis. Considérons un test hypothétique qui contiendrait les quatre questions suivantes:

1) Vous inquiétez-vous beaucoup?
2) Vous inquiétez-vous souvent?
3) Mangez-vous beaucoup de gâteau au chocolat?
4) Mangez-vous souvent du gâteau au chocolat?

Si les questions 1 et 2 étaient combinées et corrélées avec les questions 3 et 4, on s'attendrait à ce que la corrélation obtenue soit proche de zéro. Si les questions 1 et 3 étaient combinées et corrélées avec les questions 2 et 4, la corrélation serait proche de l'unité. Par conséquent, plutôt que d'utiliser les mesures de la fidélité fondées sur la méthode des moitiés, il est préférable d'avoir recours à des formules qui permettent d'estimer la corrélation d'homogénéité moyenne pour toutes les bipartitions possibles. Ces équations sont le KR-20 (Kuder et Richardson, 1937), pour les items dichotomiques, et l'alpha de Cronbach (Cronbach, 1951), pour les items continus ou ordinaux (Ghiselli et al., 1981).

L'analyse factorielle est une autre technique couramment utilisée pour évaluer la consistance interne des tests. Il convient de faire ici quelques commentaires sur cette méthode car elle est largement mal comprise et mal utilisée. L'analyse factorielle tente d'identifier les dimensions latentes dans une série de corrélations (voir Gorsuch, 1983, pour une introduction fortement recommandée à l'analyse factorielle). Généralement, on l'utilise pour déterminer si une échelle contient une seule dimension ou plusieurs. Toutefois, l'analyse factorielle ne fournit pas une seule solution, mais produit plutôt un nombre infini de solutions qui, mathématiquement, sont toutes également correctes. Pour pouvoir choisir la solution la plus plausible produite par l'analyse, il faut formuler certaines hypothèses sur le résultat escompté. Les deux décisions les plus difficiles à prendre sont les suivantes:

1) déterminer le nombre de facteurs à extraire;
2) décider du mode de rotation de ces facteurs.

Souvent, dans les programmes d'ordinateur, ces décisions se prennent implicitement, ce qui donne à l'utilisateur naïf la fausse impression que la solution implicite est la solution

correcte. Dans bien des cas, cependant, la solution implicite n'est pas correcte.

Dans bien des progiciels de statistiques (p. ex., SPSS-X, BMDP), l'option implicite pour la détermination du nombre de facteurs à extraire se base sur le nombre de facteurs dont la valeur propre sans rotation est supérieure à 1,0; il s'agit de la règle K1 (Kaiser, 1960). On sait cependant que cette méthode surestime le nombre de facteurs à extraire et crée une multidimensionnalité parasite dans les échelles (Zwick et Velicer, 1986). Selon Zwick et Velicer (1986), la règle K1 (c.-à-d., une valeur propre supérieure à 1,0) est suffisamment inexacte pour qu'il "convienne de ne pas l'utiliser" (p. 441). Les techniques les plus exactes de détermination du nombre de facteurs à extraire requièrent des programmes d'ordinateur dont l'utilisation n'est pas répandue. Toutefois, Zwick et Velicer (1986) ont constaté que le Scree Test (Cattell, 1966) était raisonnablement exact et facile à appliquer. Ce test consiste à examiner le tracé des valeurs propres des facteurs non soumis à la rotation et à conserver uniquement le nombre de facteurs pour lesquels on trouve des valeurs propres sensiblement supérieures à la valeur propre suivante en importance. Il tire son nom de l'image de l'éboulis car il oblige à porter un jugement sur l'endroit où l'"escarpement" sépare la "montagne" de l'"éboulis" qui forme le talus au pied de la pente. ("Scree" est un terme géologique utilisé en anglais pour désigner ce type d'éboulis.) Bien que ce test soit plus précis que la règle K1, la plupart des chercheurs qui ont procédé à l'analyse factorielle de leurs échelles de mesure de la sexualité semblent avoir adopté cette dernière sans réflexion critique. Cette erreur a pour conséquence de faire paraître multifactorielles de nombreuses échelles qui sont en réalité unidimensionnelles.

Une fois les facteurs extraits, la méthode courante de rotation implicite est le Varimax. Cette technique présuppose que les dimensions sous-jacentes ne sont pas corrélées les unes avec les autres (orthogonales). Bien que cette hypothèse soit raisonnable dans certaines circonstances, elle ne paraît pas appropriée lorsqu'on procède à l'analyse factorielle d'items qui ont été conçus pour représenter un seul concept latent (p. ex., les attitudes proféministes). L'autre solution consiste à permettre aux facteurs résultants de se corréler entre eux en choisissant une technique de rotation oblique. Presque toutes les analyses factorielles d'échelles de mesure de la sexualité ont fait appel à la rotation Varimax; cependant, dans bien des cas, les facteurs résultants présentaient une corrélation significative les uns avec les autres, ce qui remet en question l'hypothèse voulant que les facteurs identifiés aient réellement été orthogonaux.

Dans aucune des analyses factorielles signalées concernant les échelles de mesure de la sexualité, on n'a tenté d'évaluer la congruité de la solution finale en procédant à des analyses de confirmation comme LISREL (Joreskog et Sorbom, 1986). Même si les chercheurs ne s'entendent pas sur les meilleurs critères à utiliser (March, Balla et McDonald, 1988; Muliak et al., 1989), ces indices peuvent néanmoins servir de guides lorsqu'on doit choisir entre plusieurs solutions produites par l'analyse factorielle.

Le coefficient alpha de Cronbach et l'analyse factorielle visent tous deux à déterminer la consistance interne, qui constitue un type de fidélité. La consistance interne est une caractéristique précieuse d'une échelle, mais elle n'est pas essentielle pour bien des types de méthodes de mesure. En particulier, les tests de dépistage bien construits tels que les listes de contrôle des symptômes et les échelles de mesure des antécédents n'ont pas besoin d'une forte corrélation interitem. Lorsque les réponses aux items individuels sont révélatrices et que l'on ne calcule pas de "décompte total", il n'importe guère que les items soient corrélés entre eux. Si un délinquant, par exemple, indique dans un test qu'il a déjà frotté son pénis contre le corps de deux jeunes filles âgées de 12 ans ou moins, sa réponse est importante quelles que soient les réponses qu'il a données pour les autres items. L'examinateur voudra savoir si le délinquant a compris la question et s'il y a répondu comme il entendait le faire, mais ne se préoccupera pas particulièrement de la corrélation entre cette question et les autres items. De même, un test de mesure des dysfonctions sexuelles peut contenir des items portant sur l'éjaculation précoce et d'autres concernant l'impuissance. Ces deux types d'items sont appropriés dans un questionnaire sur les dysfonctions sexuelles même s'ils présenteront normalement une corrélation négative. Il est préférable d'évaluer la fidélité des tests de dépistage de type "liste de contrôle" en appliquant la méthode test-retest plutôt qu'en mesurant la consistance interne.

On peut adopter plusieurs approches différentes pour évaluer la validité des méthodes de mesure de la sexualité. Puisque nous nous préoccupons surtout ici de gestion du risque, le critère le plus important d'une échelle est sa capacité de prédire les infractions sexuelles futures. Cependant, les recherches menées jusqu'à présent ont été insuffisantes et n'ont pas permis d'établir la validité prédictive de l'une ou l'autre des échelles examinées plus loin. Il y a eu peu d'études sur la récidive et celles qui ont été effectuées ont eu tendance à produire des résultats non concluants (Hall, 1990). Les infractions commises dans le passé sont un prédicteur de la récidive (p. ex., Quinsey, 1977, 1984, 1986; Hall, 1988; Hanson, et al., 1990a); il est donc très possible que les questionnaires sur les antécédents sexuels

puissent prédire la récidive. Les études à ce sujet demeurent encore à faire. De plus, il est discutable qu'en général, les autodéclarations visant les infractions passées puissent avoir une meilleure capacité de prédiction que les antécédents criminels figurant dans les dossiers officiels. Néanmoins, dans des conditions exceptionnelles de confidentialité, les délinquants peuvent révéler de l'information ayant une utilité clinique considérable. Abel et al. (1987), par exemple, ont constaté que certains délinquants sexuels avaient reconnu avoir commis des centaines d'infractions de tous genres lorsqu'on les avait assurés que l'information révélée ne pourrait pas être utilisée contre eux.

Une autre stratégie de détermination de la validité consiste à comparer des groupes connus de délinquants sexuels à des non-délinquants. Lorsqu'on observe des différences, on obtient une certaine indication du fait que la caractéristique évaluée peut être liée aux infractions sexuelles. Le problème que pose constamment une telle recherche corrélationnelle, cependant, est qu'il est souvent possible d'imaginer comment les corrélations observées pourraient découler de facteurs parasites comme la classe sociale, l'aptitude à la lecture ou les effets de l'incarcération. Ainsi, il faut évaluer minutieusement la congruité des groupes de comparaison et il faut constituer des groupes de comparaison multiples. Ces groupes doivent comprendre des sujets appartenant aux populations que le test vise. Par exemple, si l'on entend utiliser un test auprès de criminels, on devrait au moins le valider en l'appliquant à des criminels. Une façon utile de procéder consiste à comparer les groupes expérimentaux (p. ex., les pédophiles) à d'autres groupes de sujets déviants (p. ex., les délinquants ayant commis des infractions contre les biens ou les délinquants sexuels non pédophiles) ainsi qu'à des groupes de sujets non déviants (p. ex., des non-délinquants appariés en fonction de l'âge et du niveau d'instruction). Bien que les constatations de telles études ne soient jamais décisives, les résultats cumulatifs de comparaisons de ce genre peuvent être extrêmement instructifs.

Certains auteurs ont fait valoir que, même lorsqu'une méthode de mesure ne permet pas de distinguer les délinquants sexuels des groupes témoins de non-délinquants, elle peut évaluer un facteur associé aux infractions sexuelles (p. ex., Alford et Brown, 1985; Burt, 1983). Selon ce raisonnement, l'attribut en question (dans le cas qui nous occupe, les attitudes sexistes) fonctionnerait différemment chez les délinquants sexuels et chez les non-délinquants (Alford et Brown, 1985; Burt, 1983). Les raisonnements de ce genre paraissent forcés, mais ne sont pas complètement indéfendables. Il est possible de soutenir, par exemple, qu'un attribut <u>interagit</u> (au sens statistique) avec d'autres variables pour contribuer à la perpétration de

l'infraction sexuelle. Les délinquants sexuels et les délinquants violents qui commettent des infractions à caractère non sexuel peuvent présenter à un degré égal des problèmes liés à l'alcoolisme, mais il reste plausible d'avancer que la consommation abusive d'alcool contribue à la perpétration des infractions sexuelles - uniquement, toutefois, chez les personnes autrement prédisposées à la violence sexuelle. À l'appui de cette thèse générale, Malamuth (1986) a montré que les interactions entre divers facteurs étaient de plus forts prédicteurs des agressions sexuelles autodéclarées que les effets directs de ces mêmes facteurs. Cependant, si des chercheurs n'observent aucune différence entre les groupes et veulent quand même faire valoir que le facteur mesuré est relié aux infractions sexuelles, c'est à eux qu'il incombe de préciser l'interaction supposée et de la vérifier. Si l'on ne procède pas à de telles analyses additionnelles, la conclusion la plus parcimonieuse (et la plus plausible) est la suivante: l'attribut n'est pas relié aux infractions sexuelles ou la méthode de mesure est inadéquate. En outre, il importe de ne pas oublier que les délinquants sexuels et les non-délinquants peuvent avoir des attributs offensants ou posant un problème (p. ex., des attitudes racistes ou sexistes, un état de dépression) qui méritent une intervention même si les traits en question ne sont pas liés aux infractions sexuelles.

La méthode la plus courante d'évaluation de la validité d'une échelle consiste à la corréler avec d'autres mesures apparentées ou non sur le plan conceptuel. Il est alors possible d'analyser la validité concourante et discriminante de l'échelle dans la matrice multitrait-multiméthode qui en résulte (Campbell et Fiske, 1959; Schmitt et Stults, 1986). Une échelle de mesure de l'agressivité sexuelle, par exemple, devrait présenter une corrélation avec d'autres mesures de l'agressivité sexuelle, mais non avec des mesures de l'anxiété ou de la désirabilité sociale. On a souvent eu recours à des comparaisons générales avec d'autres mesures pour déterminer la validité des questionnaires sur la sexualité étudiés dans le présent rapport. En revanche, on a rarement analysé des matrices multitrait-multiméthode complètes ou présenté les résultats de telles analyses.

Dans le domaine de l'évaluation des délinquants sexuels, le problème de la dénégation est un souci constant. Les pressions sociales incitent fortement les délinquants à nier ou à minimiser leur sexualité déviante (Taylor, 1972). Les évaluations cliniques ne sont pas anonymes et les délinquants qui semblent présenter un risque de récidive peuvent s'exposer à de lourdes conséquences en matière de détermination de la peine, de mise en liberté sous condition et de garde d'enfants. Les délinquants qui nient leurs infractions sexuelles ne paraissent pas nécessairement minimiser les problèmes lorsqu'on leur applique

des mesures normalisées de la désirabilité sociale comme l'échelle "mensonge" du MMPI ou l'échelle de désirabilité sociale de Marlowe-Crowne (Social Desirability Scale, Crowne et Marlowe, 1960). Il est facile pour un délinquant d'avouer ses fautes mineures associées aux échelles de désirabilité sociale tout en refusant de reconnaître ses actes sexuels criminels. La seule façon adéquate d'évaluer la dénégation consiste à comparer les actes que les délinquants avouent eux-mêmes avoir commis et ceux dont ils sont les auteurs selon des sources plus dignes de foi (p. ex., déclarations des victimes, dossiers de police). Puisque les délinquants qui n'avouent pas leurs infractions constituent de piètres sujets expérimentaux, ils sont souvent exclus des études. Par conséquent, une bonne part des connaissances que nous avons sur les délinquants sexuels se fondent sur des échantillons sélectionnés. La plupart des études de validation mentionnées dans le présent rapport ont examiné soit des échantillons de délinquants sexuels ayant avoué leurs crimes, soit des échantillons de non-délinquants dont les réponses n'entraînaient pas de conséquences. On ne sait pas très bien si les mesures mises au point à partir d'échantillons de ce genre ont un quelconque mérite dans un contexte d'évaluation appliquée.

Une façon d'éviter que les délinquants se compromettent consiste à appliquer des méthodes qui garantissent l'anonymat, comme la technique des réponses aléatoires (Chaudhuri et Mukerjee, 1988; Fox et Tracy, 1986). Celle-ci permet de camoufler les réponses des sujets en introduisant une erreur systématique. Selon l'une des diverses modalités possibles, on donne au sujet l'instruction de répondre "oui" 10 % du temps, "non" 10 % du temps et de répondre sans mentir 80 % du temps. Les réponses affirmatives, négatives et véridiques sont déterminées selon une méthode aléatoire comme le roulement des dés. Finkelhor et Lewis (1988) ont fait appel à une technique de réponses aléatoires lors d'une enquête téléphonique portant sur l'incidence des attentats sexuels contre les enfants à Los Angeles. Ils ont constaté que les taux étaient fortement influencés par laquelle de deux questions "sûres" était utilisée comme leurre. La différence entre les deux questionnaires administrés était suffisamment importante (4 % contre 17 %) pour mettre en doute la validité de la technique utilisée dans le cadre de cette étude.

On utilise actuellement une autre technique de réponses aléatoires dans le cadre du programme de traitement modèle de l'Atascadero State Hospital à Sacramento, en Californie (David Day, communication personnelle). Les résultats initiaux sur les échelles du programme d'Atascadero ont indiqué que l'utilité de ces instruments était entravée par leur faible puissance statistique. (La puissance du test varie selon la quantité d'erreurs introduite dans la mesure.) Même avec des tailles

d'échantillons de 150 sujets, les différences entre 10 % et 20 % ne sont habituellement pas statistiquement significatives, ce qui porte à conclure à une utilité limitée des échelles d'évaluation du programme. Bien sûr, les techniques de réponses aléatoires ne peuvent être appliquées dans le cadre d'une évaluation individuelle, mais elles peuvent être utiles dans des enquêtes menées sur une grande échelle et portant sur des centaines de sujets.

Le recours aux échelles d'aptitudes ou d'habiletés est une autre stratégie qui permet de contourner les biais engendrés par l'autodéclaration. Dans une échelle d'aptitudes, on ne demande pas au délinquant de se dévoiler, mais bien de donner la meilleure réponse possible. Les tests de ce genre visent à déterminer les déficiences plutôt que les simples différences. On commence à peine à étudier systématiquement les échelles de mesure des déficiences d'aptitudes chez les délinquants sexuels, mais les résultats initiaux sont prometteurs (Lipton, McDonel et McFall, 1987). Une stratégie précieuse consiste à concevoir des échelles expressément adaptées à un programme, comme on l'a fait dans le cadre de programmes de prévention des rechutes (Miner, Day et Nafpaktitis, 1989). Dans ce contexte, on établit précisément les connaissances et les aptitudes que les détenus sont censés apprendre dans le cadre du programme de traitement et l'on met au point des tests afin d'évaluer dans quelle mesure les objectifs thérapeutiques ont été atteints. Ces échelles peuvent être très simples, par exemple, un test à choix multiples sur le modèle de traitement; selon les techniques plus complexes, on provoque le sujet pour obtenir des réactions d'adaptation à des situations à risque (Miner et al., 1989).

Les critères d'évaluation des échelles d'aptitudes sont essentiellement les mêmes que ceux utilisés pour les autres instruments. Dans le cas des tests expressément conçus pour un programme, on détermine aussi un niveau minimal acceptable, c'est-à-dire une note de passage. Tant qu'on ne dispose pas de données sur la récidive, la seule référence que l'on peut utiliser pour déterminer une norme minimale est la théorie qui sous-tend le programme thérapeutique. On ne peut faire appel aux groupes témoins typiques car, souvent, les programmes de ce genre conduisent à l'apprentissage de nouvelles aptitudes que des sujets non traités ne posséderaient normalement pas (p. ex., techniques de relaxation, sensibilisation cachée).

Sélection des méthodes de mesure

Plusieurs critères nous ont guidés dans la sélection des échelles de mesure de la sexualité étudiées plus loin. Le facteur le plus important a été la valeur possible de chaque échelle comme indicateur du risque. Étant donné l'absence de

recherches exhaustives sur l'évaluation des diverses méthodes, notre choix a été fondamentalement orienté par l'opinion de cliniciens de premier plan concernant l'utilité des tests en cause[1]. L'inclusion d'une méthode de mesure dans notre étude ne doit pas être considérée comme une attestation de sa valeur; il se peut qu'un test ait été incorporé pour le simple motif qu'il a été appliqué à des délinquants sexuels ou qu'on a affirmé qu'il pouvait avoir un lien avec les infractions sexuelles. Même si nous avons cherché à mener une étude exhaustive, les omissions sont inévitables dans ce domaine. Nous serions extrêmement intéressés à recevoir des commentaires de la part des lecteurs connaissant des échelles pertinentes qui nous auraient échappé. Les observations qui suivent sur chacune des échelles ne doivent pas nécessairement être lues dans un ordre particulier. À l'occasion, cependant, on renvoie le lecteur à d'autres passages de l'étude où il trouvera des commentaires additionnels sur des méthodes de mesure connexes.

---

[1] Nous remercions les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration dans le cadre de notre étude : Gene Abel (Atlanta (GA)), David Day (Sacramento (CA)), Bruce Etches (Maple Ridge (C.-B.)), David Finkelhor (Durham (NH)), Art Gordon (Saskatoon), Grant Harris (Penetanguishene), Sharon Hodkinson (Kingston), Steve Kahn (Halifax), Richard Laws (Edmonton), Janice Marques (Sacramento (CA)), Gjylena Nixhipi (Brampton), Anne Pawlak (Ottawa), Isabelle Pronovost (Québec), Vernon Quinsey (Kingston), Carson Smiley (Abbotsford (C.-B.)), Lana Stermac (Toronto), Lee Studer (Edmonton) et Sharon Williams (Kingston).

Inventaire de la sexualité de Thorne (SI)

Utilisation visée

Le SI (Sex Inventory) a été conçu à titre d'outil de dépistage clinique en vue d'évaluer les délinquants sexuels identifiés ou potentiels (Thorne, 1966a, b). Il était destiné à être utilisé de concert avec une entrevue au cours de laquelle on explorait les réponses à des items critiques (items "d'arrêt"). Les sous-échelles portent sur les attitudes sexuelles, les dysfonctions sexuelles et les déviances sexuelles.

Description

L'inventaire se compose de 200 questions à réponse par vrai ou faux. Quarante questions sont considérées comme des items "subtils-indirects"; par exemple, voici un item qui permet d'obtenir une mesure subtile de l'homosexualité: "Cela me met mal à l'aise d'être le centre de l'attention." Les 160 autres questions sont des items "évidents-directs", par exemple: "J'ai déjà été arrêté pour une infraction sexuelle." Thorne (1966a) affirme que les items sont le fruit d'une "vaste expérimentation empirique des méthodes d'entrevue et de l'administration de questionnaires" (p. 367) effectuée auprès d'un échantillon hétérogène de délinquants sexuels. Les questions ont été agencées en neuf sous-échelles en fonction de postulats théoriques et d'analyses factorielles (Thorne, 1966a, 1966b). Nous examinerons séparément chacune des sous-échelles.

A. Pulsions et intérêts sexuels

Les 21 énoncés (3 vrais, 18 faux) de cette échelle portent sur la libéralité et le conservatisme des valeurs sexuelles. Cependant, les items sont très hétérogènes et ne se limitent pas à la sexualité. En voici des exemples: "La virginité est l'attribut le plus précieux que peut posséder une fille"; "Je prie souvent"; "Les odeurs corporelles sont dégoûtantes". Thorne (1966a) rapporte que ces items sont associés à un facteur commun, et Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,83 (corrélation interne). Selon cette échelle, le groupe hétérogène de délinquants sexuels avait des valeurs plus libérales que celles des groupes de délinquants non sexuels, mais des valeurs plus conservatrices que celles d'un groupe d'étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). Howells et Wright (1978) ont constaté que les délinquants sexuels agressifs obtenaient des résultats analogues à ceux des délinquants agressifs atteints de troubles mentaux. De même, Cowden et Pacht (1969) ont observé que les délinquants sexuels et les autres délinquants ne présentaient pas de différence significative selon cette échelle.

B. Inadaptation et frustrations sexuelles

Les 21 articles de cette échelle (17 vrais, 4 faux) portent sur l'auto-évaluation de l'insatisfaction envers les rapports hétérosexuels. Parmi les énoncés, on compte par exemple les suivants: "Les pensées reliées à la sexualité me troublent davantage qu'elles ne le devraient"; "Je n'ai jamais eu beaucoup d'amies de coeur". Thorne (1966a) affirme que ces items sont associés à un facteur commun, et Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,79 (corrélation interne). Le groupe hétérogène de délinquants sexuels présentait un degré d'inadaptation sexuelle plus élevé que celui des autres délinquants ou des étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). De même, Howells et Wright (1978) ont constaté que les délinquants sexuels agressifs obtenaient des résultats plus élevés que d'autres délinquants agressifs atteints de troubles mentaux. Cowden et Pacht (1969) ont également observé que les délinquants sexuels présentant des déviances obtenaient selon cette échelle des résultats plus élevés que les autres délinquants ou les criminels condamnés pour un crime à caractère sexuel, mais non considérés comme déviants.

C. Conflits névrotiques associés à la sexualité

Ces 21 énoncés (tous vrais) portent sur la détresse subjective et les antécédents personnels négatifs. En voici un exemple: "Souvent, je me sens triste et je broie du noir." Le titre Conflits névrotiques conviendrait davantage pour cette échelle car une seule de ses questions fait expressément référence aux problèmes sexuels. Puisque cette échelle n'évalue pas les attitudes ou les problèmes reliés à la sexualité, nous ne l'examinerons pas davantage.

D. Fixations et investissements sexuels

Les 37 éléments (4 vrais, 33 faux) de cette échelle portent sur une gamme de préférences et de déviances sexuelles (p. ex., pédophilie, voyeurisme, érotisme anal). Les items ne visent pas à constituer une échelle homogène, mais bien une liste de contrôle pour le dépistage de déviances sexuelles particulières. Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,75 (corrélation interne). Le groupe hétérogène de délinquants sexuels a obtenu le même résultat global selon cette échelle que les autres délinquants et les étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). En outre, Howells et Wright (1978) ont constaté que cette échelle ne permettait pas de distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants.

E. Refoulement de la sexualité

Les 19 items (12 faux; 7 vrais) de cette échelle portent sur l'ouverture aux expériences sexuelles. En voici des exemples: "Je suis très facilement excité sexuellement"; "Mes convictions religieuses vont à l'encontre de la sexualité". Thorne (1966a) affirme que ces items sont associés à un facteur commun, et Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,79 (corrélation interne). Le groupe hétérogène de délinquants sexuels a manifesté un degré plus élevé de refoulement que les étudiants masculins de niveau collégial, mais légèrement moindre que les délinquants non sexuels (Haupt et Allen, 1966). D'autres chercheurs, cependant, ont constaté que cette échelle ne permettait pas de distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants (Cowden et Pacht, 1969; Howells et Wright, 1978).

F. Perte des contrôles sur la sexualité

Ces 18 énoncés (17 vrais, 1 faux) portent sur les impulsions sexuelles déviantes. En voici des exemples: "J'ai peur des actes sexuels que je pourrais poser"; "J'ai été accusé d'attentat sexuel contre un enfant". Thorne (1966a) affirme que certains de ces items sont associés à un facteur commun, mais que d'autres ont été ajoutés parce qu'ils étaient apparentés sur le plan conceptuel. Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,76 (corrélation interne). Le groupe hétérogène de délinquants sexuels a obtenu des résultats de beaucoup supérieurs à ceux des autres délinquants (Cowden et Pacht, 1969; Haupt et Allen, 1966; Howells et Wright, 1978) et des étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). Cette constatation n'est pas particulièrement étonnante puisque bon nombre des questions avaient trait aux ennuis que le sujet s'était attiré par suite de problèmes sexuels.

G. Homosexualité

Ces 20 articles (18 vrais, 2 faux) sont essentiellement des mesures indirectes des intérêts homosexuels potentiels. En voici un exemple: "Je me sens nerveux avec les membres du sexe opposé". Thorne (1966a) affirme que ces items sont associés à deux facteurs apparentés sur le plan conceptuel. Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,80 (corrélation interne). Selon cette échelle, le groupe hétérogène de délinquants sexuels a obtenu des résultats de beaucoup supérieurs (un écart type de plus) à ceux des délinquants non sexuels et des étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). De même, Cowden et Pacht (1969) ont constaté que l'échelle permettait de distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants. Dans l'étude de

Haupt et Allen (1966), en revanche, la différence entre les délinquants sexuels homosexuels et hétérosexuels était moindre que celle entre les délinquants sexuels et les autres délinquants, ce qui suscite des doutes quant à la validité conceptuelle de cette mesure. Howells et Wright (1978) ont observé que cette échelle ne permettait pas de distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants.

H. Confiance envers les rôles sexuels

Ces 12 énoncés (4 vrais, 8 faux) portent sur l'auto-évaluation de l'insatisfaction envers l'adaptation hétérosexuelle. Cette échelle présente une corrélation de 0,50 avec celle de l'inadaptation et des frustrations sexuelles (Haupt et Allen, 1966) et contient certains des mêmes items. Thorne (1966a) affirme que ces items sont associés à un facteur. Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,79 (corrélation interne). Selon cette échelle, le groupe hétérogène de délinquants sexuels a manifesté un degré moindre de confiance envers les rôles sexuels que les autres délinquants et les étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966). Cependant, Howells et Wright (1978) et Cowden et Pacht (1969) ont constaté que cette mesure ne permettait pas de distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants.

I. Promiscuité

Ces 18 éléments (17 vrais, un faux) portent sur le piètre fonctionnement du surmoi (c'est-à-dire le fonctionnement moral). La plupart des items (mais non tous) sont reliés à la sexualité. En voici des exemples: "J'ai déjà payé pour des actes sexuels"; "Je crois au fait d'aller chercher mon plaisir là où il se trouve". Thorne (1966a) affirme que ces items sont associés à deux facteurs apparentés sur le plan conceptuel. Allen et Haupt (1966) font état d'un coefficient de stabilité après trois mois de 0,75 (corrélation interne). On n'a constaté aucune différence selon cette échelle entre le groupe hétérogène de délinquants sexuels, les délinquants non sexuels et les étudiants masculins de niveau collégial (Haupt et Allen, 1966; voir aussi Cowden et Pacht, 1969; Howells et Wright, 1978).

Résumé et évaluation globale

Outre les recherches menées par Thorne et ses collègues (Allen et Haupt, 1966; Haupt et Allen, 1966; Thorne et Haupt, 1966), cet inventaire de la sexualité a attiré peu l'attention des chercheurs et ne semble pas être utilisé beaucoup en milieu clinique à l'heure actuelle. Ce manque d'intérêt peut être partiellement attribué à la modification des perspectives envers les délinquants sexuels. Le modèle théorique sous-jacent du SI

mettait l'accent sur les dysfonctions sexuelles et les impulsions sexuelles incompatibles avec le moi. Les homosexuels étaient inclus dans la catégorie des délinquants sexuels et les échelles du SI n'étaient pas conçues de façon à distinguer différents types de délinquants sexuels comme les violeurs et les pédophiles. L'hétérogénéité de bon nombre des échelles engendre un problème additionnel. L'incorporation d'items "subtils" rend ambiguë l'interprétation des résultats de beaucoup d'échelles.

La force de l'inventaire de la sexualité de Thorne est qu'il constitue un ensemble assez libre de questions qui peut servir d'outil de dépistage s'il se double d'une évaluation plus poussée par entrevue. Dans sa forme actuelle il compte cependant beaucoup de questions superflues. Il n'est pas étonnant que les chercheurs aient par la suite essentiellement utilisé le SI comme source de questions à incorporer dans de nouvelles échelles (Brière et Runtz, 1989; Eysenck, 1971; Whalley et McGuire, 1978).

Disponibilité

Il ne semble pas y avoir de guide d'utilisation de l'inventaire de la sexualité de Thorne. On peut trouver tous les items (sauf ceux de l'échelle des fixations sexuelles) dans Thorne (1966a). La plupart des renseignements psychométriques disponibles sur cette échelle sont publiés dans la même livraison du Journal of Clinical Psychology, 22, 1966, p. 367-407.

Inventaire multiple de la sexualité (MSI)

Utilisation visée

Le MSI (Multiphasic Sex Inventory, Nichols et Molinder, 1984) a été conçu pour évaluer une gamme de caractéristiques sexuelles chez des délinquants sexuels identifiés, y compris les agresseurs d'enfants, les violeurs, les exhibitionnistes et les autres pervers. Ses sous-échelles évaluent des attributs reliés aux attitudes sexuelles, aux antécédents sexuels, aux connaissances sexuelles, aux dysfonctions sexuelles ainsi qu'à la dénégation et aux mécanismes de défense concernant les comportements sexuels. Le MSI ne convient pas pour les délinquants ayant commis des infractions à caractère non sexuel.

Description

Le MSI est un questionnaire comportant 300 items à réponse par vrai ou faux. Le délinquant a normalement besoin d'une heure à une heure et demie pour y répondre. Des versions antérieures du test ont été mises au point dès 1977, mais la version actuelle date de 1984. Cet inventaire contient des échelles de validité et des échelles de contenu. Nous examinerons séparément les sous-échelles qui le composent.

A. Items parallèles (sous-échelle)

Le MSI contient deux séries d'items parallèles: 15 items reproduisent des articles du MMPI et 19 autres proviennent de l'inventaire de la sexualité de Thorne. Ces échelles ont pour but de dépister les réponses inconséquentes ou aléatoires. Cette méthode de contrôle des réponses aléatoires a une forte validité apparente. Pour que ces échelles soient utiles, il faut administrer en même temps le MMPI ou l'inventaire de la sexualité de Thorne.

B. Désirabilité sociale: sexualité

Cette échelle contient 35 énoncés (15 vrais, 20 faux) qui visent à évaluer dans quelle mesure le délinquant nie ou minimise ses intérêts sexuels normaux. Voici quelques exemples typiques: "Je ne suis pas aussi intéressé par la sexualité que la plupart des hommes semblent l'être"; "Il y a des fois où une blague cochonne me fait rire" (item noté si le sujet répond "faux"). Les recherches menées sur une version antérieure de cette échelle, comportant 14 items (rapportées par Nichols et Molinder, 1984) indiquent qu'elle présente une consistance interne suffisante (KR-20 = 0,71) et une stabilité moyenne après trois semaines (r = 0,64). Les auteurs ont également constaté qu'un groupe de délinquants ayant subi un traitement présentait plus

d'intérêts sexuels normaux qu'un groupe distinct de délinquants n'ayant pas participé au traitement. Le guide d'utilisation du MSI contient cependant peu de renseignements sur l'échelle révisée à 35 items, si ce n'est des statistiques descriptives de base (moyenne et écart type) pour un groupe de 40 hommes suivant un cours d'éducation permanente de niveau collégial.

Dans le cadre d'une étude portant sur des agresseurs d'enfants qui participaient à un programme de traitement axé sur la famille, Simkins et al. (1989) ont utilisé le MSI. La plupart des hommes étaient des délinquants intrafamiliaux. Simkins et al. ont constaté que l'échelle à 35 items de désirabilité sociale avait une stabilité de 0,84 après trois mois. Ils ont également observé que les scores n'avaient pas changé entre l'évaluation initiale et une évaluation effectuée neuf mois après le début du traitement. Ils ont cependant découvert que les délinquants qui étaient disposés à déclarer des intérêts sexuels normaux selon cette échelle étaient également ceux qui niaient le moins leurs infractions et qui avaient accompli le plus de progrès dans le cadre du traitement (selon l'évaluation des thérapeutes).

Gillis (1991) fait état d'une forte consistance interne pour l'échelle à 35 items (KR-20 = 0,87). Dans le cadre de son étude, l'échelle n'a pas permis de faire des distinctions entre les violeurs, les auteurs d'infractions contre les biens et les délinquants violents ayant commis des infractions non sexuelles que ce chercheur a évalués .

Ces résultats préliminaires indiquent que l'échelle a une consistance interne et une stabilité suffisantes. Le concept qu'elle vise à évaluer semble pertinent pour les fins des recherches et des évaluations concernant les agresseurs d'enfants. Certains résultats de recherche corroborent son utilité pour l'évaluation de cette population. On ne sait toujours pas si cette échelle est utile dans le cas des autres groupes de pervers sexuels.

C. <u>Obsessions sexuelles</u>

Cette échelle contient 20 énoncés (tous vrais) qui visent à évaluer les niveaux élevés de fantasmes et d'activités à caractère sexuel, par exemple: "On dirait que, peu importe ce que je fais et peu importe où je suis, je pense constamment à la sexualité." Nichols et Molinder (1984) interprètent les points moyens comme étant des indices de pulsions sexuelles excessives et(ou) envahissantes. Ils considèrent les résultats très élevés comme dénotant une simulation. Le guide d'utilisation ne contient pas de renseignements psychométriques sur l'échelle, si ce n'est la moyenne et l'écart type pour 40 étudiants de niveau collégial. Les chercheurs font cependant état d'une consistance

interne moyenne (KR-20 = 0,65) et d'une stabilité moyenne (r = 0,70) pour une version préliminaire de l'échelle, comportant 12 questions. Ils signalent également que leur groupe de sujets traités a déclaré plus d'obsessions sexuelles que les délinquants non traités selon l'échelle à 12 items.

Simkins et al. (1989) ont constaté que la stabilité après trois mois de l'échelle à 20 items était élevée (r = 0,80) pour un groupe de délinquants faisant l'objet d'un traitement. Ils ont également signalé que les résultats n'avaient pas changé dans le cours du traitement et que l'échelle n'était pas reliée aux résultats de celui-ci. Ils ont observé que les délinquants ayant choisi des victimes de sexe tant féminin que masculin et(ou) ayant choisi des victimes tant dans leur famille qu'à l'extérieur de celle-ci présentaient un degré plus élevé d'obsessions sexuelles que les agresseurs d'enfants n'ayant choisi qu'un type de victimes.

L'échelle a une forte validité apparente et est susceptible d'être raisonnablement homogène et stable. Son utilité reste à établir.

D. Échelle "mensonge" sur les attentats sexuels contre les enfants

Cette échelle comporte 13 énoncés (3 vrais, 10 faux) destinés à évaluer dans quelle mesure des agresseurs d'enfants identifiés nient ou minimisent leurs activités et leurs intérêts pédophiles. Les énoncés sont des aveux directs de caractéristiques que la plupart des agresseurs d'enfants sont susceptibles d'avoir, par exemple: "Parfois, je suis sexuellement attiré par des enfants" (item noté si le sujet répond "faux"). Cette échelle constitue simplement la notation inverse de 13 énoncés de l'échelle de contenu sur les attentats sexuels contre les enfants, comportant 39 articles, que nous examinerons plus loin.

Aucune donnée sur la fidélité n'a été présentée à propos de cette échelle. Simkins et al. (1989) signalant que les résultats n'ont pas changé par suite du traitement; cependant, ils ont découvert une corrélation entre l'échelle et les évaluations faites par les cliniciens concernant les résultats positifs du traitement et la dénégation. De même, Nichols et Molinder (1984) affirment que les agresseurs d'enfants ayant subi un traitement ont obtenu une cote plus faible selon cette échelle (ont admis un degré plus élevé de déviance) qu'un groupe non sélectionné d'agresseurs d'enfants non traités. Dans le cadre de leur étude Simkins et al. (1989) ont constaté que les délinquants ayant admis avoir choisi des victimes intrafamiliales et

extrafamiliales et des victimes des deux sexes avaient obtenu une cote plus faible que les autres agresseurs d'enfants évalués .

E. Échelle "mensonge" sur le viol

Cette échelle de 13 énoncés (1 vrai, 12 faux) vise à évaluer dans quelle mesure des violeurs identifiés nient ou minimisent leurs comportements. Comme dans le cas de l'échelle "mensonge" sur les attentats sexuels contre les enfants, cette mesure est simplement l'inverse d'énoncés de l'échelle à 28 items sur le viol qui sont susceptibles d'être vrais pour la plupart des violeurs, par exemple: "J'ai violé ou tenté de violer quelqu'un au moins une fois" (item noté si le sujet répond "faux").

D'après les résultats d'un groupe hétérogène de violeurs et de sujets témoins ayant commis des crimes à caractère non sexuel, Gillis (1991) fait état d'une forte consistance interne pour cette échelle (KR-20 = 0,87). Comme dans le cas de l'échelle "mensonge" visant les attentats sexuels contre les enfants, Nichols et Molinder (1984) rapportent que les violeurs ayant subi un traitement ont obtenu un score plus faible qu'un groupe non sélectionné de violeurs non traités.

F. Échelle "mensonge" sur l'inceste

Cette échelle est simplement l'inverse de quatre items de l'échelle sur l'inceste. Aucune donnée n'était disponible sur sa fidélité ou sa validité.

G. Échelle "mensonge" sur l'exhibitionnisme

Cette échelle est l'inverse de six items de l'échelle sur l'exhibitionnisme. Aucune donnée n'était disponible sur sa fidélité ou sa validité.

Observations sur les échelles "mensonge": Les échelles "mensonge" visent à mesurer jusqu'à quel point les délinquants sont disposés à avouer leurs infractions et leurs déviances sexuelles. Pour qu'elles soient utiles, il est essentiel que l'on dispose d'une information exacte sur les infractions commises par les délinquants. Faute d'une telle information, il est impossible d'interpréter les résultats obtenus. Ces échelles ne permettent pas de distinguer les délinquants qui nient se livrer à des activités sexuelles des délinquants (et des non-délinquants) qui n'ont jamais commis de tels actes.

H. Distorsion cognitive et immaturité

Les 21 énoncés (19 vrais, 2 faux) de cette échelle visent à évaluer dans quelle mesure le délinquant adopte une "position de victime" par rapport à son infraction actuelle, par exemple: "D'une certaine façon, j'ai été utilisé par la personne qui m'a signalé". Ces items, toutefois, semblent être très hétérogènes: ils portent sur l'identification avec les enfants, l'impression d'être généralement incompris, le retard du développement de l'intérêt sexuel et l'impression de ne pas avoir été aimé par les parents. Compte tenu de la pénurie de données sur la fidélité et la validité, il est difficile de déterminer ce que cette échelle évalue. Nichols et Molinder omettent explicitement de présenter des estimations de la consistance interne en supposant de façon erronée que l'inégalité des difficultés posées par les items empêche d'avoir recours de façon utile à des formules telles que le KR-20. Ces auteurs ont partiellement raison en ce sens que la difficulté des items peut réduire les corrélations interitem dans le cas des items dichotomiques et, ainsi, faire baisser la valeur estimée de la consistance interne. En pratique, dans la plupart des cas, cette diminution n'est cependant pas significative. La correction habituelle fait appel aux coefficients de corrélation tétrachorique pour les items dichotomiques fondés sur des concepts sous-jacents théoriquement continus (voir tout ouvrage courant sur la psychométrie, p. ex., Ghiselli et al., 1981). Les seules données présentées dans le guide d'utilisation du test sont la moyenne et l'écart type obtenus à partir d'un petit échantillon (31) de délinquants sexuels non traités. Gillis (1991), en revanche, fait état d'un coefficient de consistance interne de 0,73 (KR-20); Simkins et al. (1989) ont obtenu un coefficient de stabilité de 0,71 après trois mois.

Simkins et al. (1989) ont constaté que les agresseurs d'enfants ayant choisi des victimes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille avaient obtenu un score plus élevé que les autres délinquants. Un faible score permettait de prédire l'obtention de résultats positifs lors du traitement axé sur la famille, mais les scores n'ont pas changé avec le traitement. Par contraste, Miner, Marques, Day et Nelson (1990) ont découvert que les notes obtenues selon cette échelle diminuaient dans le cours de leur programme à orientation cognitive destiné à prévenir les rechutes. Les décomptes postérieurs au traitement des agresseurs d'enfants étaient également inférieurs à ceux d'un groupe témoin apparié et assigné de façon aléatoire.

Gillis (1991) a constaté que l'échelle des distorsions cognitives et de l'immaturité ne permettait pas de faire la distinction entre les violeurs, les délinquants non sexuels non violents et les délinquants non sexuels violents. Il a cependant observé que l'échelle présentait des corrélations moyennement

fortes avec d'autres mesures généralement utilisées pour évaluer les délinquants sexuels, comme l'échelle de l'hostilité envers les femmes (Hostility Towards Women Scale, Check, 1985), l'inventaire de l'hostilité de Buss-Durkee (Hostility Inventory, Buss et Durkee, 1957) et certaines des sous-échelles de Burt concernant les mythes sur le viol (Rape Myths Scale, Burt, 1980). Kalichman et ses collègues ont constaté que l'échelle des distorsions cognitives et de l'immaturité permettait de distinguer les sous-groupes de violeurs déterminés selon le MMPI (Kalichman, Craig et al., 1989; Kalichman, Szymanowski, McKee, Taylor et Craig, 1989).

L'hétérogénéité des items et l'absence d'analyses psychométriques adéquates rendent difficile l'interprétation de cette échelle. Certains des éléments peuvent être reliés aux infractions sexuelles (aux attentats contre les enfants plutôt qu'au viol), mais il faudra mener des recherches psychométriques de base (p. ex., corrélations item-total, analyses factorielles) avant que l'échelle ne puisse être considérée comme cliniquement utile.

I. Échelle des justifications

Les 24 items de cette échelle (tous vrais) portent sur diverses justifications auxquelles le délinquant sexuel peut recourir pour expliquer son infraction, par exemple: "J'ai commis mon infraction sexuelle à cause du stress auquel je fais face dans ma vie". D'autres justifications ont trait à la consommation d'alcool, aux victimes et à d'autres circonstances externes. Aucune donnée sur la fidélité n'est présentée dans le guide d'utilisation et il est douteux que l'échelle puisse être considérée comme unidimensionnelle. Autrement dit, on ne sait pas clairement si les délinquants sexuels qui ont recours à une justification sont plus susceptibles de se servir également des autres. Les seules données présentées dans le guide sont la moyenne et l'écart type pour un groupe de 31 délinquants sexuels non traités.

Simkins et al. (1989) ont constaté que cette échelle avait une stabilité de 0,78 après trois mois. Elle présentait une faible corrélation avec les résultats positifs du traitement et les scores ne changeaient pas avec le traitement. Dans l'étude de ces chercheurs, les délinquants qui manifestaient le moins de dénégation avaient tendance à recourir davantage aux justifications.

Selon Miner et al. (1990), les scores de l'échelle des justifications diminuaient avec le traitement. De même, les scores postérieurs au traitement des agresseurs d'enfants étaient inférieurs à ceux du groupe témoin n'ayant pas pris part au

traitement. On n'a pas constaté de différences analogues dans le cas des violeurs, bien que le nombre de sujets ait été trop restreint pour produire des résultats suffisamment probants.

J. Échelle des attitudes envers le traitement

Les huit énoncés (3 vrais, 5 faux) de cette échelle permettent d'évaluer dans quelle mesure le délinquant considère éprouver un problème sexuel qui justifie un traitement, par exemple: "J'ai besoin d'aide parce que je ne suis pas capable de contrôler mes comportements sexuels". Ici encore, les seules données disponibles dans le guide d'utilisation sont la moyenne et l'écart type obtenus pour un groupe de 31 délinquants sexuels non traités. Simkins et al. (1989) ont obtenu une valeur de 0,79 pour la stabilité de l'échelle après trois mois. Il y avait corrélation avec les résultats positifs du traitement. De même, les notes les plus élevées étaient obtenues par les délinquants qui manifestaient peu de dénégation et qui avaient commis des infractions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille.

L'échelle a une forte validité apparente, bien qu'on ne sache pas très bien s'il est préférable de l'appliquer plutôt que de simplement demander au délinquant s'il considère éprouver un problème sexuel qui nécessite un traitement.

K. Échelle des attentats sexuels contre les enfants

Les 39 items (24 vrais, 11 faux) de cette échelle sont des questions directes concernant les intérêts et les activités pédophiles, par exemple: "J'ai déjà été attiré sexuellement par des garçons". L'échelle à 39 énoncés sur les attentats sexuels contre les enfants se subdivise en sous-échelles appelées fantasmes (10 items), drague/fréquentation (10 items), agressions sexuelles (9 items) et agressions sexuelles graves (6 items). (Quatre autres énoncés constituent une sous-échelle visant l'inceste.) La sous-échelle des agressions sexuelles comporte des items reliés à la perpétration d'infractions sexuelles et celle des agressions graves contient des items portant sur les infractions sexuelles graves et(ou) commises à répétition. Nichols et Molinder considèrent que les quatre principales sous-échelles représentent la progression qui aboutit aux attentats graves commis contre les enfants. Le guide d'utilisation ne présente aucune information psychométrique sur l'échelle à 39 items, bien qu'il contienne certains renseignements sur une version antérieure. Nichols et Molinder ont observé que les agresseurs d'enfants ayant subi un traitement avouaient avoir commis davantage d'infractions qu'un groupe non sélectionné d'agresseurs d'enfants non traités. De même, ils ont constaté que la stabilité après trois semaines de la version antérieure était de 0,91.

Simkins et al. (1989) ont obtenu une valeur de 0,78 pour la stabilité après trois mois de l'échelle révisée à 39 items. Ils ont en outre constaté que l'échelle présentait un rapport inverse avec l'évaluation par les cliniciens de la dénégation et des résultats positifs du traitement. De même, les agresseurs d'enfants qui avaient commis des infractions tant intrafamiliales qu'extrafamiliales obtenaient des points plus élevés.

Le modèle d'évolution à quatre stades que présuppose cette échelle est intéressant, mais on ne sait pas très bien si les items sélectionnés seraient généralement applicables aux agresseurs d'enfants. Par exemple, de nombreux auteurs d'actes incestueux passent peu de temps à "traîner dans les parcs" à la recherche d'une victime potentielle. Les cliniciens qui se servent de cette échelle auraient avantage à la considérer comme une liste de contrôle de caractéristiques particulières plutôt que comme un outil homogène. Aucune donnée n'était disponible sur la consistance interne de cette échelle.

L. Échelle visant le viol

Les 28 articles (21 vrais, 7 faux) de cette échelle portent sur l'intérêt envers le viol et les comportements de viol. Les questions sont directes et, comme dans le cas de l'échelle visant les attentats sexuels contre les enfants, elles sont regroupées en sous-échelles appelées fantasmes (8 items), drague (8 items), agressions sexuelles (7 items) et agressions sexuelles graves (10 items). Les sous-échelles sont considérées comme les stades d'une évolution aboutissant aux agressions sexuelles graves. De nouveau, le guide d'utilisation ne présente aucune information sur l'échelle révisée à 28 items. On y indique cependant que les violeurs ayant subi un traitement ont obtenu des scores plus élevés, selon une version antérieure à 23 items, que ceux des violeurs n'ayant pas participé au traitement. On peut supposer que l'échelle est destinée à évaluer la reconnaissance d'infractions déjà identifiées.

Gillis (1991) a constaté que la consistance interne de l'échelle à 28 items était élevée (KR-20 = 0,88). Il a également observé que les violeurs obtenaient des scores plus élevés que des groupes témoins de criminels violents et des criminels non violents. L'échelle présentait une corrélation moyenne avec le décompte total de l'inventaire des comportements sexuels agressifs de Mosher (Aggressive Sexual Behavior Inventory, Mosher, 1988a) (r = 0,53).

M. Sado-masochisme

Les dix énoncés (tous vrais) de cette échelle portent sur les intérêts et les comportements sexuels sadiques, par exemple: "J'ai déjà fantasmé à l'idée de tuer quelqu'un durant des rapports sexuels". Le titre "sadisme sexuel" conviendrait mieux pour cette échelle puisqu'aucun de ses items ne porte directement sur les tendances sexuelles masochistes. Nichols et Molinder considèrent parfois cette échelle comme faisant partie de l'échelle concernant le viol, bien qu'ils l'intègrent aussi à l'échelle visant les perversions et l'examinent séparément (sans présenter de données psychométriques). Gillis (1991) fait état d'une consistance interne moyenne pour cette échelle (KR-20 = 0,72) et a obtenu une corrélation de 0,38 avec l'échelle du viol du MSI. Toutefois, Gillis n'a pas constaté que les violeurs obtenaient un score plus élevé que le groupe témoin de criminels violents et non violents.

Comme dans le cas de l'échelle du viol, l'échelle du sado-masochisme aurait avantage à être considérée comme une liste d'items critiques pouvant éveiller l'attention des cliniciens quant à l'existence de problèmes potentiels.

N. Exhibitionnisme

Les 19 items (13 vrais, 6 faux) de cette échelle portent sur les intérêts et les activités à caractère exhibitionniste. Comme dans le cas des échelles précédentes, les questions sont regroupées en sous-échelles: fantasmes (3 items), drague (4 items), agressions sexuelles (9 items) et agressions graves (3 items). Aucun renseignement psychométrique n'est disponible dans le guide d'utilisation ni dans les autres études recensées.

O. Perversions sexuelles

Cette échelle est une combinaison de sous-échelles portant sur le fétichisme (9 items), le voyeurisme (9 items), les appels téléphoniques obscènes (4 items), le ligotage et la discipline (6 items), ainsi que des 10 items de l'échelle du sado-masochisme examinée plus haut. Voici un exemple d'énoncés de ce groupe: "Je suis déjà parvenu à l'orgasme en observant secrètement quelqu'un". En raison de l'hétérogénéité de l'échelle, les mesures de la consistance interne sont probablement inopportunes pour ce groupe de questions. Le guide d'utilisation fait état d'une forte stabilité après trois semaines (r = 0,83). Simkins et al. (1989) ont constaté, comme on pouvait le prévoir, une stabilité plus faible après trois mois (r = 0,71). Selon Simkins et al., les délinquants qui avaient choisi des victimes des deux sexes et ceux qui avaient commis des infractions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille ont obtenu des points

plus élevés sur l'échelle des perversions que les délinquants dont la gamme de victimes était plus limitée.

P. Dysfonctions sexuelles

Cette échelle est une combinaison d'items portant sur les insuffisances sexuelles (8 items), l'éjaculation précoce (4 items), les incapacités physiques (8 items) et l'impuissance (12 items). Voici des exemples d'énoncés relevant de cette catégorie: "Je me sens tellement idiot d'éjaculer si vite que j'évite les femmes"; "La plupart du temps, je ne parviens pas à avoir une érection quand j'aimerais avoir des rapports sexuels". Plutôt que de constituer une échelle homogène, ces items sont destinés à servir de liste de contrôle de dépistage, les réponses affirmatives fournies par les sujets à des énoncés critiques indiquent la nécessité de procéder à une évaluation plus approfondie. Le guide d'utilisation ne présente aucune donnée psychométrique sur cette version de l'échelle. La stabilité après trois semaines d'une version antérieure était de 0,80. Cependant, l'échelle antérieure ne permettait pas d'établir de distinction entre les délinquants sexuels et des étudiants de niveau collégial. Simkins et al. (1989) ont obtenu une stabilité après trois mois de 0,77 pour l'échelle révisée. Dans le cadre de leur étude, ils ont constaté que cette mesure était sans rapport avec l'une ou l'autre des mesures utilisées.

Q. Connaissances et croyances sexuelles

Les 24 items (11 vrais, 13 faux) de cette échelle permettent d'évaluer les connaissances de l'anatomie et de la physiologie sexuelles, par exemple: "Une femme urine par le clitoris". Pour une version antérieure de l'échelle, Nichols et Molinder ont constaté que le score d'un groupe d'étudiants masculins de niveau collégial dépassait d'un point celui d'un groupe de délinquants sexuels (19 contre 18). La consistance interne de la version antérieure était faible (KR-20 = 0,40) et la stabilité après 21 jours était marginale (r = 0,58). Les chercheurs ne présentent aucune donnée psychométrique sur l'échelle révisée, mais indiquent qu'un décompte inférieur à 17 dénote un besoin d'éducation sexuelle. Simkins et al. (1989) ont obtenu une valeur de 0,68 pour la stabilité après trois mois de l'échelle révisée. Ils ont en outre constaté que celle-ci était corrélée avec l'évaluation, par les thérapeutes, des résultats positifs du traitement des agresseurs d'enfants, et que les scores augmentaient dans le cours du traitement. Les délinquants qui avaient agressé tant des garçons que des filles obtenaient un pointage plus élevé que les autres agresseurs d'enfants étudiés par ces auteurs; ce résultat est difficile à interpréter.

R. Antécédents sexuels

Ces questions portent sur d'autres facteurs des antécédents qui peuvent avoir de l'importance dans l'évaluation des délinquants sexuels. Elles n'ont pas été conçues pour constituer une échelle homogène, mais bien pour servir de liste de contrôle de dépistage. Les éléments relatifs au développement de la déviance sexuelle (11 items) portent sur les problèmes sexuels éprouvés durant l'enfance; cinq questions sont consacrées à la possibilité que le sujet ait lui-même été victime d'agressions sexuelles alors qu'il était enfant. Les énoncés relatifs au développement matrimonial (10 items) portent sur le degré d'adaptation hétérosexuelle adulte, par exemple: "Je n'ai jamais été amoureux". On compte trois énoncés sur le développement de l'identité sexuelle et six items traitant du développement de l'orientation sexuelle, qui portent respectivement sur le transsexualisme et l'orientation homosexuelle. Enfin, on compte une liste de 20 items se rapportant aux comportements d'agression sexuelle qui reproduisent ceux des sous-échelles des agressions sexuelles des échelles concernant le viol, les attentats sexuels contre les enfants et l'exhibitionnisme. Aucun renseignement psychométrique n'est présenté sur ces échelles.

Autres recherches pertinentes

Outre les études déjà mentionnées (Gillis, 1991; Miner et al. 1990; Simkins et al. 1989), le MSI a aussi été utilisé dans les recherches dirigées par Kalichman sur les sous-groupes de violeurs identifiés au moyen du MMPI (Kalichman, Craig et al., 1989; Kalichman, Szymanowski et al., 1989). Ces chercheurs ont constaté que les échelles du MSI concernant le viol, les perversions, ainsi que les distorsions cognitives et l'immaturité établissaient des distinctions entre cinq groupes de violeurs constitués empiriquement. L'interprétation de ces différences, cependant, est entravée par bon nombre des problèmes que nous avons déjà mentionnés à propos du MSI.

Simkins et al. (1989) ont soumis les sous-échelles du MSI à l'analyse factorielle en faisant appel à la règle de la valeur propre supérieure à 1,0 pour le nombre de facteurs à extraire, puis en soumettant les facteurs à une rotation Varimax. Les trois facteurs qu'ils ont extraits n'étaient pas purs en ce sens que de nombreux items étaient associés à plus d'un facteur; de surcroît, il était difficile d'identifier des thèmes communs dans les facteurs. Cette constatation porte à conclure que les échelles individuelles sont multifactorielles, ou encore qu'un trop grand nombre de facteurs a été extrait. Les deux possibilités sont plausibles. En raison du peu d'attention consacré à la consistance interne dans la construction des échelles du MSI, il est probable que celles-ci soient

hétérogènes. En outre, on sait que la règle de la valeur propre supérieure à 1,0 engendre des facteurs parasites (Cliff, 1988; Zwick et Velicer, 1986). Simkins et al. ne donnent pas suffisamment de renseignements sur la valeur propre des facteurs non soumis à la rotation pour que l'on puisse déterminer si les trois facteurs sont justifiés d'après le Scree Test.

Simkins et al. (1989), cependant, ont constaté que le MSI était utile pour identifier les agresseurs d'enfants les plus susceptibles de présenter des résultats positifs après la thérapie selon l'évaluation des cliniciens. Les scores ne changeaient pas dans le cours du traitement, mais le MSI permettait d'identifier les délinquants qui témoignaient une certaine motivation à régler leurs problèmes sexuels avoués. L'évaluation globale que font Simkins et al. (1989) du MSI est la suivante: "à bien des égards, le MSI est une mesure de la dénégation" (p. 224).

Résumé et évaluation globale

Le MSI est une échelle ambitieuse qui tente d'évaluer une vaste gamme de caractéristiques sexuelles des délinquants sexuels. Les hypothèses de base de Nichols et de Molinder sur les délinquants sexuels semblent être cliniquement pertinentes et plausibles. Facteur important, ces auteurs reconnaissent les problèmes de la dénégation et de la minimisation et les examinent de façon assez approfondie. Cependant, les échelles mises au point présentent de graves limites qui en compromettent l'utilité.

Bon nombre des problèmes posés par le MSI peuvent être reliés à des ambiguïtés dans la théorie psychométrique des auteurs. Ceux-ci ont initialement sélectionné les items selon leur validité apparente pour l'évaluation des concepts voulus. Nombre des items sont suffisamment clairs pour qu'une réponse affirmative devienne très facilement interprétable, par exemple: "J'ai agressé sexuellement un garçon". À ce titre, la plupart des éléments du MSI peuvent faire office de liste de contrôle d'items critiques qui justifient un examen plus poussé en cas de réponse affirmative. La plus grande force de cet inventaire est qu'il fournit une liste exhaustive de sujets importants qui sont pertinents en matière d'évaluation des délinquants sexuels.

Les problèmes commencent quand on examine le groupement des items en échelles. Plutôt que de combiner les énoncés en fonction de concepts latents clairement définis, les auteurs ont construit la plupart des échelles en regroupant simplement les items en grandes catégories. Songeons à l'échelle des perversions, qui contient des éléments reliés au fétichisme, au voyeurisme, aux appels téléphoniques obscènes, à la discipline,

au ligotage et au sadisme. Tous les items sont pertinents lorsqu'on évalue les infractions sexuelles. Toutefois, on ne peut établir clairement si l'échelle a été conçue pour évaluer un concept unidimensionnel tel que les "tendances perverses". De la même façon, dans l'échelle concernant les attentats sexuels contre les enfants, certaines questions portent sur les attentats contre les garçons et d'autres, sur ceux contre les filles. Les deux types de questions sont directement reliées aux attentats sexuels contre les enfants, mais il est peu probable que les items présentent une corrélation positive du fait que peu de délinquants choisissent des victimes des deux sexes.

En raison de la méthode de construction du test, les items individuels du MSI sont souvent plus significatifs que le score total obtenu selon l'échelle qui les regroupe. Dans un test homogène, par contraste, on s'attendrait à ce que le décompte total soit plus fiable, valide et significatif que la réponse à l'un ou l'autre des articles individuels.

Le manque de données de normalisation adéquates constitue un autre problème grave du MSI. Le guide d'utilisation contient de l'information sur quelques petits échantillons de délinquants sexuels évalués en contexte d'hospitalisation et de consultation externe. Les auteurs reconnaissent que ces échantillons sont de taille insuffisante, affirmant toutefois qu'il est raisonnable d'y avoir recours lors des étapes initiales de la mise au point d'une échelle. Ce qui est plus inquiétant, cependant, c'est que la plupart des données psychométriques présentées ont trait à des versions antérieures des échelles, lesquelles ont depuis fait l'objet de révisions importantes. Le guide d'utilisation ne présente presque pas d'information sur les échelles révisées, outre la moyenne et l'écart type obtenus pour 40 étudiants de niveau collégial et(ou) 31 délinquants sexuels. Pour quelques échelles, aucune information psychométrique n'est fournie. Manifestement, des travaux normatifs plus poussés s'imposent. En particulier, il faudrait avoir recours à des groupes témoins appropriés: plutôt que de faire appel pour des raisons de commodité à des échantillons d'étudiants de niveau collégial, on devrait s'efforcer de recruter comme sujets témoins des criminels violents et non violents et(ou) des hommes appariés selon l'âge, le niveau d'instruction et le statut socio-économique. La capacité des échelles de distinguer les délinquants sexuels des autres hommes devrait être l'un des critères de la détermination de leur validité.

Nichols et Molinder doivent être loués pour l'attention accordée au problème de la dénégation. Cependant, les échelles "mensonge" du MSI sont suffisamment ambiguës pour être impossibles à interpréter. Puisqu'elles représentent l'inverse

des échelles de contenu, il devient impossible de faire la distinction entre:

a) les délinquants qui n'ont commis que des actes minimes et les admettent ouvertement et,

b) les délinquants qui ont commis de nombreux actes graves et nient la plupart de leurs infractions.

Or, cette distinction a des répercussions manifestes sur la réceptivité au traitement et le risque de récidive. Il faut mettre au point des échelles d'évaluation de la minimisation et de la dénégation qui ne correspondent pas simplement à l'inverse des révélations des délinquants sur leurs antécédents criminels. Les techniques d'évaluation idiographique, qui permettent de comparer les infractions déclarées par un délinquant aux preuves documentaires dont on dispose sur ses activités (p. ex., rapports de police, déclarations des victimes) sont susceptibles d'avoir une plus grande utilité clinique et d'être plus défendables que les échelles "mensonge" du MSI.

Le MSI semble être utile pour prédire les résultats des programmes de traitement où l'on met l'accent sur l'aveu des infractions sexuelles et l'acceptation des responsabilités connexes. À l'instar de Simkins et al., nous estimons que le MSI semble essentiellement constituer une mesure de la dénégation. À ce titre, on peut s'attendre à ce que les réponses données par les délinquants après le traitement dénotent moins les mécanismes de défense et davantage les déviances. Le rapport directement inverse entre les mesures de la dénégation et de la déviance dans le MSI en réduirait l'utilité pour la prédiction de la récidive. Dans l'ensemble, la force du MSI réside dans le fait qu'il constitue une liste de contrôle des éléments à examiner lorsqu'on évalue des délinquants sexuels. Le peu d'attention accordé à la consistance interne limite la possibilité d'interprétation de la plupart des sous-échelles. Néanmoins, les échelles du MSI sont une source d'hypothèses précieuses à envisager dans le cadre de l'évaluation des délinquants sexuels. Il faudra procéder à des études psychométriques de base avant que cet inventaire soit considéré comme ayant satisfait aux normes psychométriques reconnues pour les tests psychologiques.

Disponibilité

S'adresser à Nichols et Molinder, 437, Bowes Drive, Tacoma (WA) 98466, États-Unis.

Questionnaire de Clarke sur les antécédents sexuels (SHQ)

Utilisation visée

Le SHQ (Sex History Questionnaire, R. Langevin, Paitich, Russon, Handy et A. Langevin, 1990) est un questionnaire sur les antécédents sexuels conçu pour évaluer les délinquants sexuels et d'autres hommes qui présentent des troubles sexuels. Il est destiné à être utilisé dans le cadre d'une évaluation exhaustive qui comprend une entrevue menée par un professionnel de l'évaluation sexuelle/psychologique.

Description

Le SHQ contient 189 questions directes sur la fréquence d'une gamme variée d'actes sexuels. Les versions antérieures de l'échelle (Paitich, Langevin, Freeman, Mann et Handy, 1977) comportaient des questions additionnelles sur l'attrait ou le dégoût éprouvés envers des actes sexuels particuliers; ces questions ont été supprimées dans la version actuelle en raison de leur forte corrélation avec la fréquence des actes sexuels. Les items de la version actuelle se subdivisent en 14 sous-échelles en fonction des objets sexuels (p. ex., enfants de sexe masculin, femmes adultes) et des activités (p. ex., voyeurisme, appels téléphoniques obscènes). Chaque item n'est inclus que dans une sous-échelle. En voici des exemples: "Combien de FOIS avez-vous donné des baisers ou introduit votre bouche entre les jambes d'une fille ou d'une femme depuis l'âge de 16 ans?"; "Combien de garçons âgés de 13 à 15 ans avez-vous embrassés sur les lèvres depuis l'âge de 21 ans?" Les réponses possibles aux deux questions ci-dessus sont les suivantes:

"a) aucune fois ou jamais,
b) une seule fois,
c) de 2 à 5 fois,
d) de 6 à 10 fois,
e) de 11 à 15 fois,
f) de 16 à 20 fois,
g) de 21 à 25 fois,
h) de 26 à 30 fois,
i) de 31 à 35 fois,
j) 36 fois ou plus."

Les réponses peuvent également être notées de façon dichotomique (jamais/au moins une fois).

Les échelles du SHQ sont les suivantes: fréquence, femmes adultes (20 items); fréquence, fillettes (23 items); fréquence, filles pubères (23 items); fréquence, hommes adultes (13 items); fréquence, jeunes garçons (13 items); fréquence, garçons pubères

(13 items); travestissement (12 items); voyeurisme (6 items); appels obscènes (2 items); attouchements et frottements (6 items); sadisme, masochisme et viol (16 items); fréquence, exhibitionnisme (5 items); comportements exhibitionnistes (11 items); dysfonctions sexuelles (12 items). Le SHQ comprend également des questions sur la bestialité (1 item), la nécrophilie (1 item), la sexualité en groupe (2 items), la masturbation en public (1 item), l'inceste (4 items), l'utilisation du feu (2 items) et la fréquence actuelle des moyens d'assouvissement des désirs sexuels (4 items).

La plupart des échelles commencent par une question générale demandant au répondant s'il s'est livré ou non à n'importe quelle activité d'une catégorie donnée (p. ex., actes sexuels avec des jeunes garçons); si tel est le cas, il doit répondre aux autres questions de l'échelle. Sinon, il passe à la section suivante. Il faut une trentaine de minutes pour remplir le questionnaire. Un programme d'ordinateur permettant d'administrer et de noter le SHQ est disponible (Langevin et al., 1990).

Évaluation psychométrique

Le guide d'utilisation du SHQ indique que la consistance interne des échelles est généralement élevée (de 0,70 à 0,98), exception faite des échelles des attouchements et frottements (0,69) et des dysfonctions sexuelles (0,51). En général, la consistance interne des échelles a tendance à être légèrement plus élevée quand les items sont notés de façon dichotomique que lorsqu'on utilise des points bruts sur la fréquence (Langevin et al., 1990, tableau 5).

Les auteurs ont constaté que les pédophiles, les agresseurs sexuels, les auteurs d'actes incestueux et les exhibitionnistes qui reconnaissent leurs infractions se distinguent facilement en fonction de leurs réponses au SHQ. Pour 10 des 14 échelles, les différences sont plus fortement significatives quand on a recours à la notation dichotomique plutôt qu'aux décomptes bruts. Les échelles présentent une faible corrélation avec les mesures des mécanismes de défense ou des psychopathologies (MMPI L, F et K). L'analyse factorielle des 14 échelles indique qu'elles ne sont pas fortement associées les unes aux autres. À cet égard, la grande exception est celle des deux échelles visant l'exhibitionnisme, qui sont corrélées entre elles et sont associées toutes deux au même facteur que les autres échelles mesurant ce que l'on pourrait appeler les "troubles du flirt": voyeurisme, appels obscènes et attouchements et frottements.

Dans l'ensemble, le guide d'utilisation indique que les mesures normalisées de la fidélité et de la validité sont acceptables. L'évaluation des mesures des antécédents sexuels,

cependant, fait entrer en jeu des considérations différentes de celle des mesures des attitudes sexuelles. Les attitudes sont des concepts latents que l'on déduit de la structure des réponses. Les actes sexuels évalués au moyen du SHQ sont suffisamment explicites pour que les réponses à des items uniques soient interprétables. Par exemple, si un délinquant indique qu'il a frotté son pénis contre le corps de deux jeunes filles âgées de 12 ans ou moins (question 42), cette déclaration a de l'importance quelles que soient les réponses données aux autres items.

Les mérites des échelles de mesure des antécédents sexuels sont fonction de la clarté des questions, de la facilité d'administration et de notation ainsi que de l'étendue et de l'importance des thèmes traités; il faut à cet égard réaliser l'équilibre entre l'exhaustivité et l'efficacité. Les questions du SHQ sont claires, ce test est facile à administrer et il ne demande pas trop de temps. Sa méthode de notation est cependant incommode: les auteurs déconseillent de calculer les notes brutes à la main et recommandent plutôt la notation par ordinateur. Les scores dichotomiques peuvent être calculés à la main, mais les auteurs préviennent que ces scores ne présentent que des corrélations moyennes (de l'ordre de 0,65) avec les échelles calculées à partir des scores bruts. Leurs propres données, en revanche, indiquent que la fidélité et la validité des scores dichotomiques sont aussi élevées, sinon plus, que celles des scores bruts.

Templeman et Stinnett (1991) ont fait usage de la version de 1977 du SHQ dans le cadre d'une étude des préférences et expériences sexuelles d'un échantillon d'étudiants masculins de niveau collégial "normaux". Ils ont constaté que 65 % des sujets avaient fait état de certains comportements sexuels déviants, bien que consistant essentiellement en des actes relativement mineurs, par exemple, essayer en cachette de regarder une femme se dévêtir ou toucher une inconnue dans une foule. Il est cependant intéressant de constater que trois des 60 répondants ont déclaré avoir eu des contacts sexuels avec des filles âgées de moins de 15 ans (alors qu'ils avaient eux-mêmes 20 ans ou plus) et que trois autres ont déclaré avoir commis un viol.

Le SHQ est la méthode la plus exhaustive de mesure des antécédents sexuels dont on dispose actuellement. Il traite de façon très détaillée d'une gamme d'actes sexuels vaste. Ce degré de précision peut avoir de l'importance dans une évaluation individuelle exhaustive, mais il peut aussi être excessif dans d'autres contextes (p. ex., la sélection à un programme de traitement ou le classement d'un détenu). Dans bien des contextes, une fois le délinquant identifié, par exemple, comme ayant eu de fréquents rapports sexuels avec des garçons, il n'est

pas nécessaire de connaître en détail les actes sexuels précis auxquels il s'est livré. Il n'est donc pas étonnant que l'on utilise souvent des versions simplifiées du SHQ (p. ex., Lang, Langevin, Checkley et Pugh, 1987).

En dépit de l'exhaustivité de cet instrument, il reste des domaines que le SHQ n'aborde pas. L'un des plus importants est celui des propres antécédents de victimisation sexuelle du répondant durant l'enfance. On a souvent exagéré l'importance du rôle que les agressions sexuelles subies durant l'enfance jouent dans l'apparition de la délinquance sexuelle à l'âge adulte (voir les études critiques suivantes: Garland et Dougher, 1990; Hanson et Slater, 1988), mais les agressions subies antérieurement n'en restent pas moins une considération importante dans l'évaluation des délinquants sexuels (Hanson, 1991; Langevin, Wright et Handy, 1989). La masturbation est un autre domaine qui n'est pas bien couvert par le SHQ.

Conclusion

Dans l'ensemble, le SHQ est un outil d'évaluation prometteur. Ses échelles sont claires et les réponses à ses items peuvent être d'une utilité clinique considérable. Sa fonction la plus utile est celle de l'identification et de l'étude de la diversité des comportements sexuels chez les délinquants qui sont disposés à reconnaître leurs infractions. Puisque le SHQ constitue une mesure des antécédents, il est peu probable qu'il soit sensible aux modifications dans le cours du traitement, outre l'effet paradoxal suivant: le score relatif à la déviance s'accroît à mesure que la dénégation diminue. Les études à venir devront déterminer jusqu'à quel point ce questionnaire permet de prédire la récidive et d'identifier les délinquants susceptibles de bénéficier d'un traitement.

Disponibilité

Juniper Press, C.P. 7205, Oakville (Ontario), Canada L6J 6L5.

Test de classement de cartes sur les intérêts sexuels

Utilisation visée

Ce test vise à déterminer les préférences sexuelles auto-évaluées dans des populations de délinquants et de non-délinquants.

Description et évaluation

Le test de classement de cartes d'Abel et de Becker contient 75 cartes sur lesquelles sont imprimées de brèves descriptions de divers actes sexuels déviants et non déviants (Salter, 1988). Le répondant doit poser chaque carte sur l'une de sept piles en fonction de l'intensité de l'excitation sexuelle que lui procure la description. Les deux extrémités de l'échelle d'évaluation sont les suivantes: "très excitant sexuellement" et "très repoussant sexuellement". Le test peut en outre être facilement transformé en un questionnaire comportant une échelle de cotation à sept niveaux. Les items sont sexuellement explicites. En voici un exemple: "Un homme de 25 ans et moi-même sommes allongés côte à côte, nus, et nous nous caressons l'un l'autre sur tout le corps".

Les 75 items sont également répartis entre les 15 sujets suivants (comportant chacun cinq items): homosexualité adulte, hétérosexualité adulte, voyeurisme, exhibitionnisme, frottements, inceste homosexuel, inceste hétérosexuel, pédophilie homosexuelle, pédophilie hétérosexuelle, travestisme, sadisme, masochisme, viol, identité sexuelle masculine et identité sexuelle féminine. Dans ces deux dernières catégories, on pose des questions directes sur le transsexualisme, par exemple: "J'aimerais être une femme."

Le test de classement de cartes d'Abel et de Becker est inédit; il est cependant disponible dans Salter (1988). Abel, Cunningham-Rathner, Becker et McHugh (1983) affirment que certains délinquants qui ne dévoilent pas leurs intérêts sexuels déviants dans le cadre d'une entrevue le font lors de ce test. Le nombre de délinquants qui révèlent des intérêts déviants additionnels n'est pas indiqué dans le rapport d'Abel et al. (1983), mais on peut l'estimer à environ 10 % d'après le nombre de nouveaux intérêts déviants déclarés et le nombre moyen de nouvelles déviances par délinquant. Jusqu'à présent, les propriétés psychométriques de cette échelle n'ont cependant pas fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Laws, Greenbaum, Osborn et Murrin (1989) ont révisé le test initial de classement de cartes d'Abel et de Becker. Ils en ont conservé la structure initiale mais ont porté le nombre d'items à

130. Chaque sujet comporte 10 items (comparativement à cinq) et les deux échelles visant l'identité sexuelle ont été supprimées. Les résultats préliminaires obtenus pour un échantillon de pédophiles indiquent que la consistance interne des 13 échelles est élevée (de 0,95 à 0,99 - coefficients alpha de Cronbach) (Laws et al., 1989). En outre, ces chercheurs ont constaté que leur test de classement de cartes permettait de distinguer les pédophiles à objet masculin et les pédophiles à objet féminin avec la même exactitude que les tests phallométriques faisant appel à des diapositives. Tous les sujets de l'étude de Laws et al. (1989) avaient avoué leurs infractions.

Farrenkopt[2] a aussi mis au point un test de classement de cartes sur les intérêts sexuels dont il s'est servi pour évaluer de jeunes délinquants sexuels (Templeman et Stinnett, 1991). La version de Farrenkopt comporte des items concernant le viol, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, les frottements, les appels téléphoniques obscènes et le fétichisme. Il s'accompagne en outre d'une série de photographies d'hommes et de femmes nus de divers âges. Templeman et Stinnett (1991) rapportent que, d'après les résultats obtenus auprès d'un échantillon d'étudiants masculins de niveau collégial "normaux", les valeurs de fidélité des échelles de Farrenkopt se situaient largement dans la gamme acceptable (les coefficients alpha allaient de 0,84 à 0,97). Dans leur étude, les préférences sexuelles mesurées par le test de classement de cartes étaient corrélées avec les expériences sexuelles mesurées au moyen du questionnaire de Clarke sur les antécédents sexuels.

Conclusion

Le test de classement de cartes semble être une méthode prometteuse d'identification des intérêts sexuels particuliers des délinquants déviants. Il faudra cependant mener des recherches additionnelles avant de pouvoir évaluer adéquatement son utilité dans le cas des délinquants sexuels.

Disponibilité

La version d'Abel et de Becker est disponible dans Salter (1988). [Salter, A.C., (1988). Treating child sex offenders and victims. Newbury Park (CA): Sage.] La version de Laws et al. est inédite, mais on peut se la procurer en s'adressant à: Dr. D.R. Laws, Forensic Psychology, Alberta Hospital Edmonton, Box 307, Edmonton (Alberta), Canada T5J 2J7.

---

[2] Le test de Farrenkopt semble être inédit et n'a pas pu être obtenu à temps pour être intégré à la présente étude.

Questionnaire sur les fantasmes sexuels

Utilisation visée

Ce questionnaire a été élaboré par Wilson (1978) en vue d'étudier les fantasmes sexuels et les préférences sexuelles.

Description et évaluation

L'échelle contient une liste de 40 activités sexuelles. On y trouve des actes sexuels normaux (avoir des rapports sexuels avec l'être aimé) et des anomalies sexuelles (p. ex., être excité en regardant quelqu'un uriner, avoir des rapports sexuels avec un animal). Chaque activité est cotée cinq fois selon la fréquence à laquelle elle se retrouve dans les catégories suivantes: fantasmes diurnes, fantasmes durant les rapports sexuels ou la masturbation, rêves, actes que le répondant a déjà accomplis dans la réalité et actes que le répondant aimerait accomplir dans la réalité.

L'échelle ne vise pas à la consistance interne. Néanmoins, les items peuvent être regroupés dans les catégories suivantes: intime, exploratoire, impersonnel et sado-masochiste. Gosselin et Wilson (1980) fournissent des normes basées sur des échantillons de sujets normaux, fétichistes, sado-masochistes et travestis. Les déviants sexuels ont été recrutés auprès de divers groupes de personnes ayant des intérêts sexuels particuliers, comme la Mackintosh Society for Fetishists. Les données n'ont pas été soumises à des analyses statistiques détaillées, mais les réponses des sujets semblent permettre de différencier de façon significative les groupes à intérêts sexuels particuliers.

Comme dans le cas de tous les questionnaires d'auto-évaluation, la qualité des réponses est déterminée par la franchise des sujets. Néanmoins, ce questionnaire pourrait être utile pour l'évaluation des délinquants sexuels qui sont disposés, dans une certaine mesure, à révéler leurs intérêts sexuels. Les activités traitées sont analogues à celles du questionnaire de Clarke sur les antécédents sexuels, mais aucune des réponses ne compromet le sujet. Plutôt que de demander au sujet s'il a eu des rapports sexuels avec des enfants, on lui demande s'il a eu des rapports sexuels avec une personne "beaucoup plus jeune". En outre, le délinquant a la possibilité de faire état d'un intérêt sexuel tout en ne précisant pas s'il s'est livré aux activités en question dans la réalité.

Disponibilité

Wilson, G.D. (1978). The secrets of sexual fantasy. Londres: J.M. Dent & Sons. Une version simplifiée de ce questionnaire est reproduite dans Salter (1988).

Enquête sur les expériences sexuelles

Utilisation prévue

L'enquête sur les expériences sexuelles (Sexual Experiences Survey (SES)) a été mise au point pour identifier les "victimes cachées de viol" et les "délinquants sexuels non décelés" dans des échantillons normaux (Koss et Oros, 1982).

Description

Le SES est un court test d'auto-évaluation qui pose des questions directes sur la victimisation sexuelle et les comportements reliés aux agressions sexuelles. En voici une question caractéristique: "Avez-vous déjà eu des rapports sexuels avec un homme (une femme) même si vous ne le vouliez pas (si elle ne le voulait pas) parce qu'il vous menaçait (parce que vous la menaciez) de mettre fin à votre relation?" L'échelle initiale à 12 items a par la suite été ramenée à 10 items (Koss et Gidycz, 1985).

Évaluation

L'hypothèse inhérente au SES est que l'agressivité sexuelle et la victimisation sont des caractéristiques dimensionnelles (c'est-à-dire, elles forment un continuum) plutôt que catégoriques. Cette approche se fonde donc sur l'hypothèse quelque peu litigieuse voulant qu'il n'y ait essentiellement que des différences quantitatives entre les "rapports sexuels obtenus par contrainte verbale" et les "rapports sexuels obtenus sans consentement par le recours à la force physique (viol)" (Koss et Oros, 1982, p. 455). Donc, le SES a été conçu pour déceler les cas non déclarés de viol et d'agressivité sexuelle dans des échantillons normaux (ou, sous un jour plus cynique, dans des échantillons de commodité constitués d'étudiants de niveau collégial).

À l'origine, le SES était un questionnaire de 12 items à réponse par oui ou non concernant les rapports sexuels obtenus au moyen de divers types de contraintes (un facteur obtenu empiriquement). Koss et Oros (1982) ont exposé les résultats des réponses de 3 862 étudiants de niveau universitaire. Ils ont tenté de justifier le recours à des étudiants en affirmant, entre autres choses, que "les travaux sur le test en étaient aux premiers stades de la mise au point" (Koss et Oros, 1982, p. 455). Plus de 8 % des femmes ont déclaré avoir eu des rapports sexuels parce qu'on les avait menacées de recourir à la force physique et 6 % ont déclaré avoir été violées.

Koss et Gidycz (1985) ont ramené l'échelle à 10 items et conservé la méthode de réponse par oui ou non. Le libellé des items a été modifié de manière à refléter la victimisation des femmes et l'agressivité des hommes car, selon les auteurs, "près de 100 % des viols rapportés se conforment à cet appariement" (p. 422).

Le SES à 10 items semble avoir une fidélité adéquate. La consistance interne (alpha de Cronbach) évaluée à partir de 448 étudiants de niveau collégial était de 0,74 pour les femmes et de 0,89 pour les hommes. Les auteurs ont admis qu'il y avait une certaine "diversité" dans les réponses des femmes (Koss et Gidycz, 1985). Ils ont également indiqué que la fiabilité test-retest de l'échelle était satisfaisante: il y avait concordance à 93 % entre les réponses de 138 étudiants de niveau collégial lors de deux administrations du SES effectuées à une semaine d'intervalle.

La validité du SES est discutable. Koss et Gidycz (1985) ont comparé les réponses d'auto-évaluation du SES à celles fournies dans le cadre d'une entrevue individuelle structurée. Le coefficient de corrélation de Pearson entre les autodéclarations des femmes et les réponses sur la victimisation données lors de l'entrevue structurée était de 0,73. Deux fois plus de femmes (16 %, contre 7,5 %) ont été reclassées à un niveau inférieur de victimisation sexuelle lors de l'entrevue structurée. Ces résultats portent à croire que le SES surestime la victimisation sexuelle chez les femmes.

Les résultats obtenus pour les hommes sont encore plus révélateurs. La concordance entre le SES et l'entrevue structurée était de 0,61 sur le plan de l'agressivité sexuelle masculine. Trente-quatre pour cent des hommes ont été reclassés à un niveau inférieur d'agressivité sexuelle lors de l'entrevue structurée et seuls 3 % ont été reclassés à un niveau supérieur. Ces résultats font ressortir l'écart entre les réponses de l'auto-évaluation et celle de l'entrevue structurée en ce qui concerne l'agressivité sexuelle, et portent à croire que le SES peut surestimer cette agressivité.

Ces résultats ont été interprétés par les auteurs comme une forme de dénégation, mais ils soulèvent de sérieux doutes concernant le biais dans les réponses et les attentes imposées aux répondants. Les sujets qui ont été utilisés dans les recherches sont essentiellement de jeunes étudiants de niveau collégial (âge moyen = 21 ans dans l'étude de Koss et Oros, 1982) et sont susceptibles d'être relativement inexpérimentés sur le plan sexuel. Aucune donnée n'a été rapportée sur l'utilisation d'indices de désirabilité sociale de concert avec le SES. À ce biais vient s'ajouter celui de la "désirabilité féministe", selon

lequel les sujets pourraient donner des réponses "politiquement correctes" qui seraient hypersensibles à l'"agressivité" sexuelle masculine. De même, les auteurs du SES n'ont pas indiqué de quelle façon étaient formulées les directives données aux sujets avant l'administration du test. Expliquer aux répondants que l'on mène une enquête sur les incidents non encore décelés d'agressivité sexuelle pourrait leur donner une impression erronée de ce que l'on attend d'eux et ainsi fausser les résultats. Enfin, on ne sait pas si les cas d'agressivité et de victimisation sexuelles signalés dans le SES sont réellement "non décelés" dans les échantillons. En effet, les auteurs n'ont pas indiqué combien de leurs sujets avaient déjà été arrêtés ou traités pour des infractions sexuelles.

En dépit de ses lacunes, le SES a été utilisé comme variable critère pour la définition des hommes sexuellement agressifs et non agressifs dans des travaux de recherche (Koss, Leonard, Beezley et Oros, 1985; Lisak et Roth, 1988). Lisak et Roth ont utilisé le SES comme mesure valide de l'agressivité sexuelle masculine et ont constaté que "la colère sous-jacente, le pouvoir sous-jacent et la désinhibition" permettaient de différencier les sujets sexuellement agressifs et non agressifs dans une population d'étudiants de psychologie de premier cycle, de sexe masculin, d'après leurs réponses au SES.

Conclusions et recommandations

Le SES a l'avantage d'être un test court que l'on peut administrer à un grand nombre de personnes en quelques minutes. En outre, il comporte des items permettant d'évaluer l'intensité de la contrainte exercée (de légère à forte). Puisqu'il s'agit d'un test d'auto-évaluation directe, la qualité des réponses dépend de la volonté du délinquant d'avouer sa déviance. Ce test semble très sensible aux confusions attribuables aux erreurs systématiques de réponse: il semble surestimer le degré de contrainte sexuelle dans les populations de non-délinquants, et il est susceptible de sous-estimer la déviance en contexte de psychométrie appliquée.

Disponibilité

Koss, M.P. et Oros, C.J. (1982). Sexual Experiences Survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 50, 455-457. La version révisée à 10 items est décrite, mais non reproduite, dans Koss et Gidycz (1985).

Inventaire des comportements sexuels agressifs

Utilisation visée

L'inventaire des comportements sexuels agressifs (Aggressive Sexual Behavior Inventory (ASBI)) évalue les antécédents de comportemments sexuels coercitifs et violents chez les hommes adultes (Mosher, 1988a; Mosher et Anderson, 1986).

Description

Cette échelle permet de demander directement au répondant à quelle fréquence il s'est livré à divers actes sexuels coercitifs et agressifs. Le degré de coercition des comportements va des légères menaces verbales et des tentatives de manipulation aux actes qui correspondent aux définitions judiciaires du viol. Voici deux exemples d'items de l'ASBI: "J'ai fait boire une femme jusqu'à ce qu'elle soit ivre afin d'avoir des rapports sexuels avec elle"; "J'ai forcé une femme à avoir des rapports sexuels avec moi et quelques-uns de mes amis". Chacun des 20 items est coté sur une échelle de sept points allant de "jamais" à "très souvent".

Évaluation psychométrique

Mosher et Anderson (1986) présentent les résultats d'une analyse factorielle de cette échelle faisant appel à des valeurs propres minimales de 1,0 et à la rotation orthogonale Varimax. Ils affirment avoir trouvé six facteurs pour cet échantillon de 125 étudiants de premier cycle de sexe masculin. Mosher (1988a), cependant, signale que l'analyse factorielle ne visait pas l'échelle de 20 items, mais bien une échelle de 33 items. On peut supposer que les 13 autres items furent supprimés parce qu'ils n'étaient associés à aucun facteur. Puisque la structure factorielle d'une échelle est fortement influencée par les items que celle-ci comprend, il est peu probable que les six facteurs identifiés dans l'échelle à 33 items soient reproduits dans celle qui n'en comporte que 20, d'autant plus qu'on sait que la règle d'une valeur propre minimale de 1,0 engendre une surestimation du nombre de facteurs (Zwick et Velicer, 1986). En conséquence, il est sans doute préférable de réserver son jugement sur la structure factorielle de cette échelle jusqu'à ce que l'on ait procédé à des analyses additionnelles de l'échelle à 20 items.

Mosher (1988a) fait état d'une consistance interne de 0,94 pour l'échelle à 20 items (alpha de Cronbach). Il rapporte également une forte consistance interne (0,87) pour une version abrégée comportant 10 items qui a été administrée à un échantillon de musiciens de rock de sexe masculin.

Mosher (1988a) affirme en outre que l'échelle présente une corrélation positive avec sa propre échelle de l'hypermasculinité (Mosher et Sirkin, 1984) et une corrélation négative avec son inventaire de la culpabilité (Mosher, 1966). Gillis (1991) a constaté que l'ASBI était corrélé avec l'échelle d'empathie pour le viol de Deitz, Tiemann-Blackwell, Daley et Bentley (1982) et avec l'échelle concernant le viol de l'inventaire multiple de la sexualité (MSI, Nichols et Molinder, 1984). Gillis (1991) a en outre constaté que l'ASBI ne présentait pas de corrélation significative avec la désirabilité sociale (Crowne et Marlowe, 1960), bien que son échantillon pour cette partie de son étude ait été de taille restreinte (N = 16).

Gillis (1991) a été le seul chercheur à se servir de cette échelle pour évaluer des délinquants sexuels identifiés. Il a constaté que l'ASBI permettait de distinguer les délinquants sexuels des délinquants non sexuels (étude 2 et étude 3), mais non de distinguer les délinquants sexuels des délinquants non sexuels violents (étude 3).

L'ASBI semble être un outil raisonnablement prometteur d'évaluation des délinquants sexuels. À l'instar des autres échelles de mesure des antécédents, ses mérites sont fonction non pas tant de la consistance interne que de la clarté de la présentation et de l'importance des champs évalués. Il est probable que les cliniciens qui oeuvrent auprès des délinquants violents trouveront utiles les détails descriptifs que donne l'ASBI sur les comportements sexuels coercitifs. Il faudra cependant mener des recherches beaucoup plus approfondies avant de pouvoir déterminer si cet inventaire représente un indicateur valide du risque. Comme dans le cas de tout questionnaire d'auto-évaluation portant sur les antécédents, la pertinence des réponses à l'ASBI est fondamentalement déterminée par la volonté du délinquant d'avouer ses pratiques sexuelles déviantes.

Disponibilité

Mosher, D.L. et Anderson, R.D. (1986). Macho personality, sexual aggression, and reactions to guided imagery of realistic rap. Journal of Research in Personality, 20, 77-94.
L'échelle est également reproduite dans Mosher (1988a).

Auto-évaluation de la propension au viol

Malamuth a conçu des questionnaires d'auto-évaluation sur l'agressivité sexuelle et la propension au viol. En général, ces tests ont été mis au point et utilisés auprès de populations d'étudiants de niveau collégial dans des études analogues portant sur les facteurs reliés au viol. À l'origine, les tests avaient pour nom "probabilité de perpétration d'un viol" (Likelihood of Raping; Malamuth et Check, 1983; Malamuth, Check et Brière, 1986) et consistaient simplement en une notation selon l'échelle de Likert de la probabilité de perpétration d'un viol si le sujet était assuré de ne pas être pris ou puni. Par la suite, l'instrument a été porté à 14 items et appelé "échelle d'attirance envers les agressions sexuelles" (Attraction to Sexual Aggression Scale, Malamuth, 1989a, 1989b). Malamuth lui-même a signalé que ces tests ne visaient pas à identifier les violeurs potentiels, mais bien à évaluer divers facteurs associés à une certaine probabilité "relative" de se livrer à des comportements sexuels agressifs dans des conditions non précisées (Malamuth, 1989a).

La fidélité et la validité de ces instruments sont bonnes par rapport à d'autres échelles. Dans le cadre d'études analogues d'auto-évaluation de la propension à l'agressivité sexuelle, presque toutes les recherches sur ces mesures ont été effectuées. On a constaté que cette propension était reliée à des facteurs tels que la domination exercée sur les femmes, l'empathie pour le viol et les attitudes envers le viol.

Bien que de telles recherches analogues puissent produire des éléments d'information importants qui permettent de comprendre les processus de l'agressivité sexuelle, on ne voit pas très bien comment ces tests pourraient être utilisés en contexte clinique; Malamuth ne prétend d'ailleurs pas qu'ils devraient servir à de telles fins.

Disponibilité

Malamuth, N. (1989a). The Attraction to Sexual Aggression S[illegible] Part one. The Journal of Sex Research, 26, 26-49.

Échelle cognitive d'Abel

Utilisation visée

Cette échelle porte sur les rationalisations et les distorsions cognitives auxquelles les agresseurs d'enfants peuvent recourir pour justifier les rapports sexuels entre adultes et enfants. Les rationalisations ainsi identifiées peuvent ensuite faire l'objet d'un traitement.

Description

Ce test contient 28 énoncés cotés sur une échelle de cinq points allant de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord". Tous les items sont formulés de manière à aller dans le même sens et une réponse affirmative indique que le sujet adhère à des éléments cognitifs déviants. Voici des exemples de ces énoncés: "Si un enfant a des rapports sexuels avec un adulte, lorsqu'il sera lui-même devenu adulte, il considérera cette expérience comme positive"; "Lorsqu'une petite fille ou un petit garçon pose des questions sur la sexualité à un adulte, cela signifie qu'il ou elle veut voir les organes sexuels de l'adulte ou avoir des rapports sexuels avec l'adulte".

À l'origine, cette échelle a été présentée dans le guide de traitement des agresseurs d'enfants d'Abel et al. (1984). En raison de la popularité de l'approche thérapeutique d'Abel, l'échelle a été largement utilisée par les cliniciens (Salter, 1988). Il en existe actuellement une traduction française (I. Pronovost, Centre hospitalier Robert-Giffard, Québec (Qc)). Ce n'est toutefois qu'en 1989 que des données psychométriques de base sur cette échelle ont été publiées (Abel et al., 1989), d'après la thèse de doctorat de Gore (1988).

Évaluation psychométrique

L'étude d'Abel et al. (1989) se fondait sur un groupe de 240 agresseurs d'enfants, 48 pervers non pédophiles et 86 sujets témoins en provenance de la collectivité. Dans le cas des groupes de délinquants sexuels, l'administration du questionnaire faisait partie d'une évaluation clinique approfondie. Tous les délinquants reconnaissaient leur déviance sexuelle. Les sujets témoins de la collectivité étaient appariés aux délinquants selon l'âge, même s'ils étaient plus instruits que les agresseurs d'enfants, et les étudiants de niveau universitaire étaient en supériorité numérique dans le groupe témoin. L'analyse factorielle a montré que l'échelle était essentiellement unidimensionnelle. Le premier facteur non soumis à la rotation comptait pour 34 % de la variance et aucun autre facteur n'en représentait plus de 4,1 %. Même si les auteurs reconnaissent

que l'échelle est unidimensionnelle, ils n'en procèdent pas moins à l'extraction et à l'interprétation de six facteurs: "les rapports sexuels entre enfant et adulte aident l'enfant"; "les enfants prennent l'initiative des rapports sexuels entre enfant et adulte pour des raisons précises"; "les adultes prennent l'initiative des rapports sexuels entre enfant et adulte pour des raisons précises"; "le comportement de l'enfant montre qu'il désire avoir des rapports sexuels avec un adulte"; "les adultes peuvent prédire dans quels cas les rapports sexuels entre enfant et adulte nuiront à l'enfant par la suite"; enfin, "les rapports sexuels entre enfant et adulte sont ou deviendront acceptables dans la société". La consistance interne des facteurs variait entre 0,71 et 0,84, exception faite du dernier facteur, qui avait un alpha de Cronbach de 0,59. La stabilité après une à trois semaines allait de 0,64 à 0,77 selon le facteur, la stabilité de la note totale étant de 0,76.

Les agresseurs d'enfants manifestaient un degré plus élevé de déviance que les sujets témoins pour tous les facteurs, mais ne présentaient pas de différence significative par rapport au groupe des pervers sexuels. Les sujets de ce dernier groupe étaient plus déviants que les sujets témoins pour deux des facteurs (le premier et le troisième dans la liste ci-dessus). La seule autre étude ayant utilisé cette échelle (Stermac et Segal, 1989), cependant, a permis de constater que les agresseurs d'enfants adhéraient à un plus grand nombre d'items que les violeurs et les sujets témoins de la collectivité. Gore (1988) rapporte que les agresseurs d'enfants qui choisissaient des victimes de sexe masculin et commettaient des infractions depuis de nombreuses années souscrivaient au plus grand nombre de distorsions cognitives. En outre, les agresseurs d'enfants adhéraient à un nombre moins grand de distorsions après le traitement. Ni le score antérieur au traitement, ni celui postérieur au traitement, en revanche, n'étaient reliés de façon significative à la récidive chez les délinquants sexuels. Selon la sous-échelle utilisée, de 10 % à 30 % des agresseurs d'enfants dans l'étude de Gore (1988) n'adhéraient à aucune distorsion avant le traitement.

Cette échelle est importante car elle porte sur des facteurs cognitifs qui sont compatibles avec les théories actuelles concernant la poursuite (et peut-être l'étiologie) des attentats sexuels contre les enfants (Abel, Becker et Cunningham-Rathner, 1984; Murphy, 1990; Salter, 1988). Cependant, même les auteurs affirment qu'il faut "la modifier afin de la rendre plus utile pour l'évaluation des agresseurs d'enfants" (Abel et al., 1989, p. 147). En particulier, ils se soucient du fait que le but visé par l'échelle est extrêmement transparent et que les items sont tous formulés de manière à aller dans le même sens. Ils suggèrent que les items du premier facteur (soumis à la rotation)

soient mélangés à d'autres énoncés sur les attitudes n'étant pas liés aux attentats sexuels contre les enfants. Les recherches initiales menées sur ce facteur à six items indiquent qu'il permet de distinguer avec précision les pédophiles des sujets témoins (Abel, communication personnelle). Plusieurs autres chercheurs sont en train de mettre au point des échelles cognitives modelées sur celle d'Abel (Marshall et Hodkinson, 1988, dans Hodkinson, 1990; Cortoni, Gordon, Malcolm et Ellerby, 1991). Ces échelles n'ont cependant pas fait l'objet de recherches assez poussées pour qu'on puisse les évaluer à l'heure actuelle.

Disponibilité

Dr. G.G. Abel, Behavioral Medicine Institute, Paces Pavilion, Suite 202, 3193 Howell Mill Road NW, Atlanta (Georgia) 30327-4101. L'échelle est également reproduite dans Abel et al. (1989). On peut se procurer la traduction française auprès de Mme Isabelle Pronovost, Centre hospitalier Robert-Giffard, local M-7500, 2601, de la Canardière, Beauport (Québec) G1J 2G3.

Échelles d'attitudes de Burt

Dans l'étude publiée en 1980, Burt présentait plusieurs échelles d'attitudes reliées au viol. En plus de son échelle d'acceptation des mythes concernant le viol, dont l'utilisation est répandue, elle décrivait également des échelles appelées croyances sexuelles antagonistes, acceptation de la violence interpersonnelle, stéréotypes sexuels, conservatisme sexuel et satisfaction envers les rôles sexuels. Nous n'étudierons pas ici les deux dernières échelles de cette liste car elles ont peu attiré l'attention des chercheurs et il existe d'autres méthodes de mesure de ces concepts. Les échelles de Burt sont fortement corrélées entre elles, avec une corrélation moyenne d'environ 0,45 (voir Burt, 1980; Check et Malamuth, 1983; Demare, Brière et Lips, 1988; Gillis, 1991; Quackenbush, 1989). Nous examinerons séparément les quatre premières échelles avant de procéder à une évaluation générale de l'ensemble des tests proposés par Burt.

Acceptation des mythes concernant le viol (RMA)

Utilisation visée

L'échelle RMA (Rape Myth Acceptance) porte sur diverses attitudes tendant à rejeter le blâme sur les victimes de viol et à mettre en doute la crédibilité des déclarations de viol. Elle a été conçue pour être utilisée dans le cadre d'une enquête menée dans la collectivité, mais on s'en est servi par la suite pour évaluer des délinquants sexuels.

Description

L'échelle RMA comporte 19 items. Les 13 premiers sont des énoncés par rapport auxquels le répondant évalue son degré d'accord ou de désaccord sur une échelle de sept points; en voici un exemple: "Si une fille se livre à des caresses ou à des étreintes sexuelles et laisse la maîtrise de la situation lui échapper, c'est sa faute si son partenaire la force à avoir des rapports sexuels avec lui". Les six dernières questions permettent d'évaluer la crédibilité des déclarations de viol faites par certaines catégories de gens, par exemple: le meilleur ami du répondant, une femme de race noire.

Fidélité

Burt (1980) fait état d'un alpha de Cronbach de 0,88 pour cette échelle. Cependant, Brière, Malamuth et Check (1985), ont observé que l'échelle était multifactorielle. Les deux premiers facteurs étaient les suivants:

1) incrédulité envers les déclarations de viol (dernière question de l'échelle);

2) responsabilité du viol rejetée sur la victime (presque toutes les autres questions).

Selon Gillis (1991), les coefficients de consistance interne de ces facteurs s'établissaient à 0,86 et 0,80 respectivement. Brière et al. (1985) ont également fait état d'un troisième facteur contenant deux items et d'un quatrième facteur contenant un seul item. Les troisième et quatrième facteurs doivent sans doute être considérés comme fallacieux puisque ces chercheurs ont appliqué la règle de la valeur propre supérieure à 1,0, dont on sait qu'elle surestime le nombre de facteurs (Zwick et Velicer, 1986). Les auteurs eux-mêmes semblent n'avoir guère confiance en leur analyse factorielle; ils utilisent les échelles obtenues selon cette analyse dans leur publication suivante (Malamuth et al., 1986), mais Brière revient aux échelles initiales de Burt dans ses travaux ultérieurs (Brière et Runtz, 1989; Demare, Brière et Lips, 1988). Greendlinger (1985) a identifié quatre facteurs dans son analyse factorielle. L'examen des quatre premières valeurs propres porte à croire cependant que l'échelle est probablement unifactorielle selon le Scree Test (valeurs propres de 4,8, 2,0, 1,6 et 1,4).

Linz, Donnerstein et Penrod (1988) rapportent un alpha de Cronbach de 0,71 pour une version modifiée à sept items de l'échelle. Dans le cadre d'une étude visant à modifier les scores du RMA, on a obtenu des valeurs de stabilité des scores de 0,77 (prétest - post-manipulation) et de 0,69 (prétest - suivi après deux semaines) (Intons-Peterson, Roskos-Ewoldsen, Thomas, Shirley et Blut, 1989). La stabilité serait sans doute plus forte s'il n'y avait pas d'intervention. Greendlinger (1985) a obtenu une stabilité de 0,74 pour un échantillon d'étudiants masculins de niveau collégial (d'une à deux semaines).

Validité

L'échelle RMA a été régulièrement associée aux interprétations libérales proféministes des vignettes sur le viol (Burt, 1980; Burt et Albin, 1981; Linz et al., 1988; Quackenbush, 1989). Elle a également été régulièrement associée aux auto-évaluations de la probabilité de perpétration d'un viol (Demare et al., 1988; Greendlinger et Byrne, 1987; Pryor, 1987; Quackenbush, 1989) et de harcèlement sexuel (Pryor, 1987). En outre, l'échelle RMA présente une corrélation moyenne avec l'échelle d'attitudes envers les femmes (Spence, Helmreich et Stapp, 1973) et l'échelle de féminité (inversée) de l'inventaire des rôles sexuels de Bem (1981) (Quackenbush, 1989). Gillis (1991) a observé que le facteur du "rejet du blâme sur les victimes" de l'échelle RMA présentait une corrélation avec

l'échelle d'hostilité envers les femmes (Check, 1985), l'inventaire de l'hostilité de Buss-Durkee (Buss et Durkee, 1957), l'échelle d'empathie concernant le viol (Deitz et al., 1982) et l'échelle de distorsion cognitive et d'immaturité du MSI (Nichols et Molinder, 1984). Selon Gillis, le facteur de la "crédibilité" de l'échelle RMA présentait des corrélations plus faibles que celui du "rejet du blâme sur les victimes", corrélations qui n'étaient significatives que dans le cas des échelles d'hostilité envers les femmes et d'empathie concernant le viol. Gillis (1991) a aussi signalé que les deux facteurs de l'échelle RMA présentaient un coefficient d'intercorrélation de 0,24.

Intons-Peterson et al. (1989) ont constaté que l'échelle RMA était sensible aux modifications d'attitudes entraînées par le visionnement de films présentant des actes sexuels violents (augmentation) et par des activités d'éducation visant à discréditer les mythes sur le viol (diminution). Selon Malamuth et al. (1986), l'échelle est associée aux auto-évaluations de l'excitation éprouvée à l'idée de forcer des femmes à faire des choses qu'elles ne veulent pas faire.

Bien que les hommes aient obtenu des résultats plus élevés que les femmes selon l'échelle RMA (Ashton, 1982), cette méthode de mesure ne semble pas distinguer les délinquants sexuels des non-délinquants. Burt (1983) n'a observé aucune différence selon cette échelle entre les violeurs incarcérés (subissant un traitement) et un échantillon de sujets en provenance de la collectivité. Overholser et Beck (1986), de même, n'ont constaté aucune différence entre les violeurs, les agresseurs d'enfants, les délinquants non sexuels, les sujets témoins de la collectivité à faible statut socio-économique et des étudiants masculins de niveau collégial ayant peu de rapports amoureux. Gillis (1991) n'a constaté aucune différence entre les violeurs, les délinquants non sexuels et des sujets témoins à faible statut socio-économique.

Validité discriminante

Burt (1980) a constaté que l'échelle RMA présentait un rapport inverse avec l'instruction, le statut socio-économique et l'estime de soi, ainsi qu'une corrélation positive avec l'âge. Ashton (1982) a observé des corrélations appréciables avec une échelle de dogmatisme (0,51) (Troldahl et Powell, 1965) et une échelle de loyauté (-0,46) (Wrightman, 1964). L'échelle RMA présentait aussi une corrélation (0,40) avec les auto-évaluations de l'agressivité (Greendlinger et Byrne, 1987). Gillis (1991) a constaté qu'un item de l'échelle RMA présentait une corrélation significative avec l'échelle de désirabilité sociale de Marlowe-Crowne, mais son analyse n'était pas suffisamment probante car elle portait uniquement sur 16 sujets.

Évaluation

Même s'il faudra procéder à d'autres analyses factorielles, il semble que l'échelle RMA contienne au moins les deux facteurs suivants: rejet du blâme sur les victimes et crédibilité des déclarations de viol. La fidélité de ces sous-échelles est susceptible de se situer dans une gamme acceptable. L'échelle RMA et, en particulier, le facteur "rejet du blâme sur les victimes" semblent avoir une validité conceptuelle moyenne et présenter avec les méthodes de mesure pertinentes des corrélations qui vont dans le sens escompté. Les corrélations avec les autres tests ne sont pas suffisamment importantes pour mettre en question la validité discriminante de cette échelle. Toutefois, la plupart des recherches à ce sujet ont été effectuées auprès d'étudiants masculins de niveau collégial. L'utilité de l'échelle RMA pour l'évaluation des délinquants sexuels demeure discutable. Dans les rares études où elle a été appliquée à des délinquants sexuels, les réponses de ceux-ci étaient analogues à celles des autres groupes de sujets.

Acceptation de la violence interpersonnelle (AIV)

Utilisation visée

L'échelle AIV (Acceptance of Interpersonal Violence) porte sur le caractère acceptable de la violence physique et sexuelle.

Description

Six énoncés (trois négatifs; trois positifs) sont cotés sur une échelle de sept points allant de "tout à fait en désaccord" à "tout à fait d'accord". En voici un exemple: "Un homme n'a jamais de bonne raison de frapper sa femme".

Fidélité

La consistance interne de cette échelle était de 0,59 selon Burt (1980) et de 0,61 selon Malamuth (1986), ce qui est un résultat plutôt faible. Dans leur analyse factorielle, Brière et al. (1985) ont subdivisé l'échelle en trois facteurs. Le premier comprenait trois items concernant le plaisir que la violence sexuelle procure aux femmes; le deuxième comportait deux items concernant les femmes battues; le troisième contenait le seul item suivant: "Les gens, aujourd'hui, ne devraient pas appliquer la loi du talion ("oeil pour oeil, dent pour dent") comme règle de vie." Gillis fait état d'une consistance interne de 0,74 pour le premier facteur, mais de seulement 0,47 pour le deuxième. (Il a été impossible d'estimer la fidélité du troisième facteur parce que celui-ci comportait un seul item.) Greendlinger (1985) a observé que les trois premières valeurs propres s'établissaient à 1,8, 1,1 et 1,0, ce qui indique la présence d'un facteur faible.

Dans l'ensemble, l'échelle semble être hétérogène et présenter peu de corrélations interitem. Marolla et Scully (1986) ont révisé l'échelle AIV; ils ont supprimé un item et en ont ajouté cinq autres, ce qui a porté la consistance interne du test à 0,72. Toutefois, leur échelle révisée n'a pas été publiée et ils sont les seuls chercheurs à l'avoir utilisée.

Validité

L'échelle AIV présentait des corrélations moyennes (de 0,29 à 0,40) avec l'échelle de dominance dans les rapports sexuels de Nelson (Malamuth, 1986), l'échelle d'hostilité envers les femmes de Check (1985) (Malamuth, 1986; Gillis, 1991), l'enquête sur les expériences sexuelles de Koss et Oros (1982) (Malamuth, 1986), l'échelle d'attitudes envers les femmes de Spence et al. (1973) (Demare et al., 1988) et l'inventaire des rôles sexuels de Bem (1981) (Quackenbush, 1989). Gillis (1991) a observé qu'elle présentait des corrélations analogues avec l'inventaire de l'hostilité de Buss-Durkee (Buss et Durkee, 1957), l'échelle d'empathie concernant le viol (Deitz et al., 1982) et l'échelle de distorsion cognitive et d'immaturité du MSI (Nichols et Molinder, 1984). Marolla et Scully (1986) ont constaté que leur échelle révisée présentait une corrélation (de 0,36 à 0,54) avec l'échelle d'empathie concernant le viol (Feild, 1978), l'échelle d'attitudes envers les femmes et leur propre version d'une échelle d'hostilité envers les femmes. Les sujets qui obtenaient un faible décompte selon cette échelle étaient plus susceptibles que ceux ayant obtenu une note élevée d'interpréter de façon proféministe les vignettes sur le viol (Burt et Albin, 1981; Quackenbush, 1989). En outre, les scores élevés étaient faiblement associés aux auto-évaluations de la probabilité de perpétration d'un viol (Demare et al., 1988; Quackenbush, 1989), de harcèlement sexuel (Pryor, 1989) et de perpétration d'attentats sexuels contre des enfants (Brière et Runtz, 1989). L'échelle était également associée à l'excitation provoquée par des descriptions de viol (Malamuth, 1986) et par l'idée de forcer des femmes à faire des choses qu'elles ne veulent pas faire (Mamaluth et al., 1986).

Toutes les études susmentionnées ont fait appel à des échantillons de sujets de la collectivité et essentiellement à des étudiants masculins de niveau collégial. Dans les études où l'on a comparé des violeurs à des délinquants non sexuels, on n'a constaté aucune différence entre les deux groupes (Gillis, 1991; Marolla et Scully, 1986). Marolla et Scully, cependant, ont observé un niveau élevé d'acceptation de la violence chez ces deux groupes de délinquants.

Validité discriminante

L'échelle révisée de Marolla et Scully (1986) présentait une corrélation faible (0,16), mais significative avec l'échelle de désirabilité sociale de Marlowe-Crowne. Gillis (1991) n'a observé aucun rapport significatif avec la désirabilité sociale, mais son analyse se fondait uniquement sur 16 sujets. Malamuth (1986) n'a observé aucune corrélation significative avec l'échelle de psychotisme d'Eysenck (1978).

Évaluation

La consistance interne de l'échelle AIV est suffisamment faible pour qu'il soit difficile de déterminer ce que cet instrument évalue. Compte tenu de son faible degré de fidélité, l'échelle présente des associations remarquablement fortes avec d'autres méthodes de mesure pertinentes. Cependant, rien n'indique qu'elle permet d'identifier des caractéristiques plus courantes chez les délinquants sexuels que dans d'autres populations. L'échelle porte probablement sur des concepts pertinents, mais il faudra la réviser pour qu'elle puisse satisfaire à des normes psychométriques minimales.

Croyances sexuelles antagonistes (ASB)

Utilisation visée

L'échelle ASB (Adversarial Sexual Beliefs) évalue le degré auquel les rapports hétérosexuels sont considérés comme un "combat" où la confiance entre hommes et femmes est rarement possible.

Description

L'échelle comporte neuf énoncés (tous positifs) qui sont cotés sur une échelle de sept points allant de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord". En voici un exemple: "Lorsqu'une femme sort régulièrement avec un homme, elle cherche surtout à profiter de lui."

Fidélité

Burt (1980) fait état d'un coefficient de consistance interne de 0,80. Brière et al. (1985) ont décelé deux facteurs; cependant, puisque la plupart des items, même après rotation orthogonale, étaient associés aux deux facteurs, il est sans doute préférable de considérer l'échelle comme unidimensionnelle. Greendlinger (1985) a observé que seuls deux facteurs avaient une valeur propre supérieure à 1,0 (2,5 et 1,3), ce qui vient étayer l'hypothèse voulant que l'échelle soit unifactorielle. Selon Gillis (1991), la consistance interne des échelles factorielles

de Brière et al. (1985) était de 0,71 (quatre items) et de 0,38 (trois items).

Validité

On a constaté que l'échelle ASB était en corrélation avec l'échelle d'attitudes envers les femmes (Demare et al., 1988) et avec l'inventaire des rôles sexuels de Bem (Quackenbush, 1989). Quackenbush (1989) a observé qu'elle était associée aux interprétations proféministes des vignettes sur le viol, comme l'avaient indiqué Burt et Albin (1981), bien que le rapport obtenu par ceux-ci ait été faible ($r = 0,10$, $p < 0,05$). Cette échelle a également été associée aux auto-évaluations de la probabilité de perpétration d'un viol (Demare et al., 1988; Quackenbush, 1989) et de harcèlement sexuel (Pryor, 1987). Malamuth et al. (1986) ont constaté qu'elle était associée aux auto-évaluations de l'excitation éprouvée à l'idée de forcer des femmes à faire des choses qu'elles ne veulent pas faire. Selon Gillis (1991), un facteur fiable de cette échelle présentait des corrélations moyennes (de 0,41 à 0,50) avec l'échelle d'hostilité envers les femmes (Check, 1985), l'inventaire de l'hostilité de Buss-Durkee (Buss et Durkee, 1957), l'échelle d'empathie concernant le viol (Dietz et al., 1982) et l'échelle de distorsion cognitive et d'immaturité du MSI (Nichols et Molinder, 1984).

Peterson et Pfost (1989) rapportent que le décompte des sujets augmentait avec l'exposition à des vidéoclips de rock violents. L'étude de ces chercheurs, cependant, contenait soit des erreurs de calcul, soit de multiples erreurs typographiques, puisque les statistiques présentées n'indiquent aucun écart par rapport au hasard. Ils ont affirmé de façon erronée qu'une valeur de F (3, 140) de 2,56 était significative à $p < 0,05$; la valeur critique à 0,05 de F (3, 140) est de 2,7. Un nouveau calcul effectué à partir des moyennes et des écarts types présentés a produit une valeur de F légèrement inférieure, soit 2,4.

Exception faite de Gillis (1991), toutes les recherches susmentionnées portaient sur des non-délinquants et surtout sur des étudiants masculins de niveau collégial. Gillis (1991) n'a constaté aucune différence selon l'échelle entre les violeurs, les délinquants violents ayant commis des infractions autres que sexuelles et les auteurs d'infractions contre les biens.

Évaluation

Cette échelle permet de mesurer un concept intéressant avec une consistance interne raisonnable. Cependant, elle ne semble pas distinguer les délinquants sexuels des autres délinquants.

quoiqu'une seule étude ait été menée sur son application à des délinquants.

Stéréotypes sexuels (SRS)

Utilisation visée

L'échelle SRS (Sex Role Stereotyping) porte sur les attitudes conservatrices, par opposition aux attitudes proféministes, concernant le rôle des femmes.

Description

L'échelle comprend neuf énoncés (sept positifs; deux négatifs) qui sont notés sur une échelle de sept points allant de "tout à fait d'accord" à "tout à fait en désaccord". En voici un exemple: "Une femme doit être vierge lors du mariage."

Fidélité

Burt (1980) rapporte un coefficient alpha de Cronbach de 0,80. Malamuth et al. (1986) indiquent que l'échelle contient deux facteurs: "rôles stéréotypés des femmes dans les rapports humains" et "règles visant les comportements masculins et féminins traditionnels". Ces auteurs ne décrivent pas en détail leur analyse factorielle. Greendlinger (1985) a observé des valeurs propres de 2,1, 1,4 et 1,2 pour les trois premiers facteurs non soumis à la rotation, ce qui indique selon le Scree Test que l'échelle est unidimensionnelle.

Validité

Comme on pouvait s'y attendre, l'échelle SRS est en forte corrélation (0,73) avec l'échelle de Spence et al. (1973) concernant les attitudes envers les femmes (Check et Malamuth, 1983). Lisak et Roth (1990) ont constaté qu'elle présentait des corrélations moyennes (de 0,32 à 0,56) avec l'échelle d'hostilité envers les femmes de Check (1985), l'échelle de dominance dans les rapports sexuels de Nelson et leur propre échelle du pouvoir sous-jacent (Lisak et Roth, 1988). Elle était également associée aux auto-évaluations de l'excitation provoquée par les vignettes sur le viol (Check et Malamuth, 1983), de la probabilité de perpétration d'un viol (Check et Malamuth, 1983), de la probabilité de harcèlement sexuel (Pryor, 1987) et de l'excitation éprouvée à l'idée de forcer une femme à faire des choses qu'elle ne veut pas faire (Malamuth et al., 1986).

Overholser et Beck (1986) ont observé que les agresseurs d'enfants avaient des valeurs plus conservatrices selon cette échelle que les sujets témoins des classes inférieures ou les étudiants masculins de niveau collégial ayant peu de rapports

amoureux. Lisak et Roth (1990) ont constaté que les violeurs ayant reconnu leurs actes - tels qu'identifiés au moyen de l'enquête sur les expériences sexuelles de Koss et Oros (1982) - étaient plus conservateurs que les sujets d'un groupe témoin. Dans l'étude de Lisak et Roth, les deux groupes étaient essentiellement constitués d'étudiants de niveau collégial.

Validité discriminante

Check et Malamuth (1983) ont constaté que cette échelle présentait une corrélation de 0,32 avec un test d'auto-évaluation de l'agressivité non sexuelle administré à une population d'étudiants de niveau collégial.

Évaluation

L'échelle SRS semble mesurer raisonnablement bien les attitudes proféministes. Fait important à signaler, il s'agit de l'un des rares questionnaires qui aient permis de distinguer les délinquants sexuels des non-délinquants. Les recherches à ce sujet sont manifestement incomplètes et le nombre de constatations négatives non publiées est inconnu, mais les résultats initiaux obtenus pour cette échelle sont prometteurs, particulièrement si l'on songe à sa brièveté (neuf items). Son utilité, à l'instar de celle de l'échelle AWS, est cependant susceptible d'être influencée par l'évolution des normes sociales concernant les attitudes envers les femmes.

Autres recherches

Étant donné que les échelles de Burt présentent de fortes intercorrélations et que bon nombre d'entre elles sont dépourvues de consistance interne, il est raisonnable d'envisager de réorganiser les items qu'elles contiennent pour construire des échelles entièrement nouvelles, comme l'ont fait Koss, Leonard, Beezley et Oros (1985). Koss et al. (1985) ont identifié cinq facteurs dans les échelles originales de Burt (1980); ils les ont intitulés "normalité de l'agressivité sexuelle", "attitudes traditionnelles envers la sexualité féminine", "rejet des mythes sur le viol", "conception des rapports hétérosexuels comme des jeux de stratégie" et "rejet de la violence". Comme les méthodes d'analyse factorielle ne sont pas précisées et les items composant les nouvelles échelles ne sont pas identifiés, il est difficile d'évaluer la pertinence de ces échelles remaniées. Koss et al. (1985) ont cependant affirmé qu'elles permettaient de différencier de façon fiable les étudiants de niveau collégial ayant commis des agressions sexuelles et ceux qui n'en avaient pas commis, tels qu'identifiés au moyen de l'enquête sur les expériences sexuelles de Koss et Oros (1982). Aucun autre chercheur n'a utilisé les nouvelles échelles de Koss et al., bien

qu'elles soient probablement plus fiables que l'échelle originale de Burt.

Conclusions

Les échelles de Burt ont une forte validité apparente comme techniques de mesure des attitudes reliées au viol. En conséquence, elles peuvent avoir une certaine utilité dans le cadre des programmes de traitement des délinquants sexuels où l'on vise à modifier les attitudes conservatrices et dogmatiques envers la sexualité. Ces échelles sont cependant surtout utiles à titre d'outils de discussion. En général, elles n'ont pas permis de différencier les délinquants sexuels, les autres délinquants et les non-délinquants, ce qui en limite l'utilité pour la prédiction du risque et l'évaluation des résultats du traitement.

Disponibilité

Burt, M.R. (1980). Cultural myths and supports for rape. Journal of Personality and Social Psychology, 38, 217-230.

Échelle d'attitudes envers le viol (ATR)

Utilisation visée

L'échelle ATR (Attitudes Toward Rape) a été mise au point par Feild (1978) afin d'évaluer empiriquement diverses catégories d'attitudes individuelles envers le viol dans la société.

Description

Dans sa forme finale, l'échelle d'attitudes envers le viol se composait de 32 items à libellé positif ou négatif, notés sur une échelle de Likert (accord-désaccord) de six points. En voici des exemples: "Une femme devrait être responsable de la prévention de son propre viol"; "Un violeur reconnu coupable devrait être castré". L'échelle était accompagnée d'un test de connaissances sur le viol (Rape Knowledge Test (RKT)), questionnaire à choix multiples de 14 items destiné à évaluer les connaissances concrètes des sujets sur le viol. Le test RKT portait surtout sur des informations démographiques.

Évaluation

L'échelle ATR a été construite à partir d'un ensemble initial de 75 items représentant selon la documentation les composantes affectives, cognitives et conatives des attitudes envers le viol. L'auteur a choisi rationnellement 37 items dans cet ensemble et les administrés à 400 étudiants de niveau collégial. L'analyse des items à partir des réponses obtenues a permis d'établir la version finale comportant 32 items. Le test RKT a été mis au point de façon analogue à partir d'un ensemble de base de 33 items.

Feild (1978) a administré ces échelles, ainsi que l'échelle d'attitudes envers les femmes (AWS; Spence et Helmreich, 1972), à 1 448 sujets qui comprenaient des violeurs (n=20), des policiers (n=254), des conseillers d'aide aux victimes (n=118) et des citoyens (n=1 056). La méthode du Scree Test de Cattell a indiqué que huit facteurs devraient être extraits de l'échelle ATR à 32 items. Ces facteurs paraissaient semblables pour tous les sous-groupes, comme l'indiquait le coefficient de congruence. Les huit facteurs ont été interprétés comme représentant la responsabilité de la femme en matière de prévention du viol, la sexualité et son rapport avec le viol, le châtiment à infliger aux violeurs, le rôle de la femme en matière d'incitation au viol ou de provocation du viol, la santé mentale des violeurs, le pouvoir comme facteur de motivation du viol, la séduction exercée par une femme après qu'elle a été violée et le comportement attendu de la femme dans le cours du viol.

On n'a pas procédé à une étude test-retest; par conséquent, les travaux de Feild ne permettent pas de déterminer la fidélité des facteurs. Parmi les nombreuses différences significatives observées entre les sexes, on compte la suivante: les citoyens de sexe masculin avaient tendance à considérer davantage qu'il incombait à la femme de prévenir le viol et que le châtiment infligé aux violeurs devait être rigoureux. Tant chez les hommes que chez les femmes, le fait de connaître personnellement une femme victime d'un viol ne présentait une corrélation significative avec aucun des facteurs. Parmi les différences selon la race, on compte la suivante: les Noirs, comparativement aux Blancs, considéraient davantage que les femmes étaient responsables au premier chef de la prévention des viols. On a fait peu de constatations significatives au sein du groupe de violeurs, probablement à cause de la taille restreinte de l'échantillon; l'auteur n'est pas entré dans les détails, affirmant que les éléments constatés pouvaient être attribuables au hasard.

Les facteurs relatifs à la sexualité comme motivation du viol et à la provocation du viol par la victime étaient significatifs dans une fonction discriminante qui différenciait les groupes. Les principales différences ont été constatées entre les groupes de violeurs et de conseillers d'aide aux victimes, qui paraissaient se situer aux extrémités opposées du spectre des attitudes envers le viol. Fait intéressant à constater, les citoyens et, en particulier, les policiers ont donné des réponses qui ressemblaient davantage à celles des violeurs qu'à celles des conseillers d'aide aux victimes. Il semblerait que la plupart des différences soient fonction du sexe plutôt que du statut de violeur ou de non-violeur. Par contre, l'échantillon de violeurs était de taille relativement restreinte. Enfin, les corrélations entre les connaissances sur le viol et les attitudes envers le viol étaient faibles.

Peu de recherches faisant appel à l'échelle ATR ont été publiées après les travaux de Feild. L'une des études rares à avoir été présentées est celle de Hamilton et Yee (1990). Ces auteurs ont examiné le rapport entre les connaissances sur le viol et la propension au viol (d'après les auto-évaluations) chez 276 étudiants de premier cycle. Au lieu de procéder à l'évaluation traditionnelle des connaissances sur la démographie du viol ou sur l'information "statistique", pour reprendre l'expression des auteurs, on a examiné dans cette étude les connaissances sur les traumatismes engendrés par le viol chez les victimes. On a constaté des différences analogues entre les sexes selon l'échelle ATR. Des connaissances plus poussées sur le viol étaient associées à des attitudes moins favorables au viol selon l'échelle ATR et à des scores moins élevés pour l'auto-évaluation de la propension au viol. Ces résultats ne sont pas étonnants car les auteurs ont défini les connaissances

sur le viol comme portant sur les effets d'aversion et de traumatisme subis par la victime pendant et après le viol. La corrélation entre ce type de connaissances et les attitudes envers le viol représente tout simplement la prédiction, par une méthode de mesure d'un concept, des résultats d'une autre méthode de mesure du même concept, puisque la mesure des connaissances sur le viol se ramenait essentiellement à une mesure des croyances sur les répercussions du viol.

Conclusions et recommandations

Il faudra mener des recherches additionnelles sur l'échelle ATR avant que l'on ne puisse tirer des conclusions solides sur son utilité dans un contexte médico-légal. D'après les recherches effectuées jusqu'à présent, bon nombre des constatations significatives se rapportent au sexe du sujet et aux stéréotypes traditionnels concernant le viol. On ne sait pas si ces attitudes sont davantage présentes chez les délinquants sexuels que chez les hommes en général, ni si les hommes qui ont de telles attitudes en viendront à commettre des infractions sexuelles.

Disponibilité

Feild, H.S. (1978). Attitudes towards rape: A comparative analysis of police, rapists, crisis counsellors and citizens. Journal of Personality and Social Psychology, 36, 156-179.

Échelle d'empathie concernant le viol (RES)

Utilisation visée

L'échelle RES (Rape Empathy Scale) a été mise au point par Deitz, Tiemann-Blackwell, Daley et Bentley (1982) en vue d'évaluer l'empathie éprouvée par les sujets envers les victimes de viol et les violeurs.

Description

L'échelle contient 20 items à choix forcé. En voici des exemples:

"a) En général, je considère que le viol est un acte provoqué par la victime.
b) En général, je considère que le viol est un acte qui n'est pas provoqué par la victime."

"a) Je peux comprendre qu'une femme se sente humiliée et en colère si son mari la force à avoir des rapports sexuels avec lui.
b) Un homme a entièrement le droit de déterminer à quel moment il a des rapports sexuels avec sa femme, même si cela veut dire qu'il emploie la force pour les obtenir."

Évaluation

Cette échelle est semblable à celles de Burt (1980) et de Feild (1978), et bon nombre des mêmes commentaires et critiques s'y appliquent. Essentiellement, on a constaté à propos de l'échelle RES que plus un sujet affirmait éprouver de l'empathie pour la victime, moins il était susceptible d'indiquer une propension au viol. Presque toutes les recherches effectuées à propos de cette échelle ont fait appel à des étudiants de niveau collégial.

Les items ont été sélectionnés rationnellement à partir de la documentation et d'études pilotes menées auprès d'étudiants de niveau collégial. La consistance interne s'est révélée satisfaisante (les coefficients alpha allaient de 0,82 à 0,89). Deitz et al. (1982) ont mis l'échelle au point en ayant recours à des étudiants de niveau collégial et à des jurés potentiels, mais non à des délinquants sexuels.

Deitz, Littman et Bentley (1984) ont constaté que l'empathie pour la victime était moindre lorsqu'il s'agissait d'une femme "peu attirante". L'expression "peu attirante" n'avait pas été définie opérationnellement et on laissait le sujet l'interpréter

comme il l'entendait. La plupart des effets se sont avérés significatifs, mais faibles.

Linz, Donnerstein et Penrod (1988) ont évalué les effets de l'exposition à des films pornographiques et violents sur l'empathie éprouvée par la suite lors du visionnement d'un procès pour viol. On a administré à 156 étudiants masculins de niveau collégial une version à 12 items de l'échelle RES (alpha = 0,60). Les sujets qui avaient regardé des films violents ont par la suite manifesté moins d'empathie envers les victimes de viol selon l'échelle RES. Les auteurs ne mentionnent pas le temps écoulé entre le visionnement des films et le visionnement du procès pour viol, mais l'intervalle semble n'avoir été que de quelques jours. Il se peut donc que les effets soient situationnels. Ce fait, de concert avec le recours à un échantillon analogue, porte à penser que les conclusions pourraient avoir une validité écologique limitée.

Gillis (1991) a mené l'une des rares études à avoir appliqué l'échelle RES à des délinquants sexuels. Il a supprimé l'item 15 de l'échelle en raison de la piètre corrélation item-total obtenue, ce qui a produit un coefficient alpha révisé de 0,81. Il a également constaté que l'échelle RES était associée au même facteur commun que les échelles de Burt (1980). Cette échelle a permis de différencier avec succès les violeurs condamnés et les auteurs d'infractions contre les biens condamnés dans les deux études de Gillis (1 et 2). Cependant, il n'y avait pas de différence significative entre les violeurs et les délinquants violents ayant commis des infractions autres que sexuelles. Gillis a également observé que les délinquants avaient de la difficulté à répondre au questionnaire, ce qui l'a amené à conclure qu'il faudrait réviser le test pour qu'il soit utile en contexte clinique.

Conclusions et recommandations

Les commentaires et critiques formulés à propos de l'échelle d'attitudes envers le viol s'appliquent également à l'échelle d'empathie concernant le viol. La plupart des travaux publiés sur l'échelle RES ont été menés auprès d'étudiants de niveau collégial et les rares recherches faites sur son application aux délinquants sexuels ont produit des résultats variables. Par conséquent, cette échelle a pour l'instant une utilité douteuse en contexte clinique, mais il convient de poursuivre les travaux dans ce domaine.

Disponibilité

Deitz, S.R., Tiemann-Blackwell, K., Daley, P.C. et Bentley, B.J. (1982). Measurement of empathy towards rape victims and rapists. Journal of Personality and Social Psychology, 43, 372-384.

Échelle d'attitudes valorisant le viol (RSAS)

Utilisation visée

L'échelle RSAS (Rape Supportive Attitude Scale) a été mise au point par Lottes (1988) en vue de "mesurer les opinions hostiles aux victimes de viol" (p. 235).

Description et évaluation

L'auteur a choisi 20 items à partir d'une série initiale de 40 items tirés d'échelles existantes d'attitudes envers le viol, en se fondant sur les fortes corrélations item-total et les saturations obtenues pour d'importants échantillons d'étudiants de niveau collégial. Voici des exemples des items sélectionnés: "Le fait de se faire rudoyer est sexuellement stimulant pour bien des femmes"; "Une femme violée est une femme moins désirable". Tous les items sont notés selon la méthode désaccord-accord de Likert.

L'auteur donne peu de renseignements détaillés sur l'aspect psychométrique de la mise au point de l'échelle. Le coefficient alpha en serait de 0,91 et l'analyse factorielle porte à croire que l'échelle est unidimensionnelle. Il y a corrélation dans le sens prévu avec des mesures connexes des attitudes sexuelles insensibles et des stéréotypes sexuels conservateurs (Lottes, 1988). On ne possède aucun renseignement sur cette échelle outre ceux fournis par Lottes (1988).

Ce test semble avoir une consistance interne supérieure à celle des autres échelles d'attitudes envers le viol. Il faudra mener des recherches plus poussées afin d'en déterminer la validité.

Disponibilité

Lottes, I.L. (1988). Rape Supportive Attitudes Scale. Dans C.M. Davis, W.L. Yarber, S.L. et Davis (dir. publ.), Sexuality related measures: A compendium. Lake Mills (IA): Graphic Publishing Co.

Échelle d'attitudes envers le viol (RAS)

Utilisation visée

L'échelle RAS (Rape Attitude Scale) a été conçue pour mesurer les attitudes tolérantes envers le viol dans des populations de délinquants et de citoyens de la collectivité. Il en existe une version pour adultes et une version pour adolescents (Hall, Howard et Boezio, 1986).

Description et évaluation

L'échelle RAS comporte 14 énoncés par rapport auxquels le sujet évalue son degré d'accord ou de désaccord. Une version à l'intention d'étudiants d'université faisait appel à une échelle de notation de neuf points; dans une version pour adolescents, on a utilisé une échelle de cinq points. Voici des exemples de ces énoncés: "La plupart des (filles/femmes) qui sont contraintes à avoir des rapports sexuels par la force physique sont des (filles/femmes) faciles qui ont des moeurs relâchées"; "La plupart des (filles/femmes) veulent secrètement qu'un homme ait recours à la violence pour les forcer à avoir des rapports sexuels". Les chercheurs ont construit l'échelle en comparant les réponses fournies par des violeurs à celles de sujets témoins de la collectivité à faible statut socio-économique pour diverses échelles existantes concernant les mythes sur le viol (p. ex., Burt, 1980; Feild, 1978). Ils ont identifié 15 items qui permettaient de différencier ces groupes; l'un des items a été supprimé par la suite en raison de sa faible corrélation item-total. La consistance interne de l'échelle à 14 items était de 0,66 pour l'échantillon d'adolescents et de 0,78 pour l'échantillon d'étudiants d'université (alpha de Cronbach).

Les violeurs ont manifesté des attitudes plus tolérantes envers le viol que les sujets témoins de la collectivité selon l'échelle initiale à 15 items. Cette constatation n'est pas particulièrement étonnante car les items avaient justement été choisis parce qu'ils permettaient de distinguer les violeurs des non-délinquants. Si l'on dispose d'un ensemble d'items suffisamment important, il est possible de construire des échelles qui permettent de différencier avec précision des groupes assignés de façon aléatoire (même si les items sont eux-mêmes aléatoires). Les items qui sont sélectionnés selon leur capacité de distinguer des groupes doivent être soumis à une répétition au moyen d'échantillons indépendants. L'échelle RAS soulève une autre préoccupation du fait qu'elle n'a pas permis de distinguer les violeurs des délinquants violents ayant commis des infractions autres que sexuelles. On ne sait pas si les chercheurs ont tenté d'identifier les items auxquels les délinquants sexuels et les délinquants non sexuels avaient répondu différemment.

Dans des études menées auprès d'étudiants d'université et d'importants échantillons aléatoires d'adolescents de la collectivité (971), Hall et al. (1986) ont observé que leur échelle d'attitudes envers le viol présentait une corrélation moyenne (r = 0,31) avec une version révisée de l'échelle de socialisation de Gough (mesure des comportements antisociaux). Elle était aussi en corrélation avec leur propre échelle des rapports hétérosexuels (les coefficients variaient de 0,44 à 0,54).

La stratégie de construction d'échelle de Hall et al. (1986) paraît bien fondée. La faible consistance interne de cet instrument et son impuissance à distinguer les délinquants sexuels des délinquants non sexuels non violents, en revanche, en limitent l'utilité pour l'évaluation du risque posé par les délinquants sexuels. Il faudra mener des recherches additionnelles avant qu'on ne puisse évaluer adéquatement les avantages de cette méthode de mesure.

Disponibilité

Hall, E.R., Howard, J.A. et Boezio, S.L. (1986). Tolerance of rape: A sexist or antisocial attitude. Psychology of Women Quarterly, 10, 101-118.

Échelle d'attitudes envers les femmes (AWS)

Utilisation visée

L'échelle AWS (Attitudes Towards Women Scale) vise à évaluer les attitudes conservatrices, par opposition aux attitudes libérales et proféministes, envers le rôle des femmes dans divers domaines, notamment l'éducation, le milieu du travail, les rapports amoureux, l'étiquette et le mariage. L'échelle peut être appliquée à des délinquants et à des non-délinquants, bien qu'elle ait été initialement mise au point en vue de faire des recherches auprès d'échantillons de non-délinquants de la collectivité.

Description

La version originale de l'échelle AWS comportait 55 items (Spence et Helmreich, 1972). Chaque item est un énoncé par rapport auquel le sujet doit indiquer son degré d'adhésion selon une échelle offrant quatre choix (tout à fait d'accord, moyennement d'accord, moyennement en désaccord, tout à fait en désaccord). Les items sont notés de zéro à trois, un score élevé dénotant des valeurs libérales proféministes. Spence et Helmreich (1972) rapportent que la version initiale à 55 items a été subdivisée en plusieurs facteurs. La structure des facteurs variait selon l'âge et le sexe des sujets; cependant, puisque l'échelle initiale a largement été remplacée par la version révisée comportant 25 items, il est inutile d'examiner davantage la structure factorielle. De plus, les analyses factorielles ultérieures portent à conclure que Spence et Helmreich (1972) ont extrait un nombre trop grand de facteurs et que tant la version initiale que la version abrégée sont unidimensionnelles (Smith et Bradley, 1980). L'échelle révisée présentait une corrélation supérieure à 0,96 avec l'échelle originale (Smith et Bradley, 1980; Spence, Helmreich et Stapp, 1973). Voici des exemples d'items de l'échelle AWS révisée: "Les jurons et les obscénités sont plus répugnants s'ils sont dits par une femme plutôt que par un homme"; "Dans le milieu du travail, les nominations et les promotions devraient se faire selon un strict système de mérite faisant abstraction du sexe"; "Il est aussi ridicule pour une femme de conduire une locomotive que ce l'est pour un homme de repriser des chaussettes". Treize des items sont cotés selon le degré d'accord et les 12 autres, selon le degré de désaccord. Il existe également une version britannique de l'échelle (AWS-B) comportant 21 items (Parry, 1983).

Fidélité

L'étude menée par Smith et Bradley (1980) sur la fidélité de l'échelle AWS indique que la version intégrale et la version abrégée sont toutes deux homogènes et stables. Ces auteurs ont

examiné des études dans lesquelles les coefficients de test-retest étaient de l'ordre de 0,90. Les mesures de la consistance interne variaient de 0,78 à 0,92 (Feild, 1978; Jean et Reynolds, 1984; Smith et Bradley, 1980). Les résultats des analyses factorielles de Spence et al. (1973) et de Smith et Bradley (1980) indiquent que la version abrégée couramment utilisée est unidimensionnelle. Marolla et Scully (1986) font état d'un coefficient alpha de Cronbach de 0,77 pour une version qui comportait "quelques révisions" destinées à limiter le biais concernant la classe moyenne et à améliorer l'intelligibilité des items. Selon Parry (1983), l'alpha de Cronbach de l'échelle AWS-B s'établissait à 0,77 et à 0,85 respectivement pour les femmes de classe inférieure et de classe moyenne. Dans l'ensemble, la consistance interne et la stabilité semblent se situer dans des limites acceptables.

Validité

Il appert que l'échelle AWS est associée à plusieurs autres méthodes de mesure qui devraient être reliées à des valeurs libérales proféministes. Des corrélations moyennes (de 0,30 à 0,55) ont été observées avec des tests tels que l'échelle d'acceptation de la violence interpersonnelle de Burt (1980) (Demare, Brière et Lips, 1988; Marolla et Scully, 1986, faisant appel à une version révisée de cette échelle de Burt), les échelles des mythes concernant le viol et des croyances sexuelles antagonistes de Burt (1980) (Demare et al., 1988), l'inventaire de l'hypermasculinité de Mosher et Sirkin (1984) (Archer et Rhodes, 1989) et l'échelle d'empathie concernant le viol (Deitz et al., 1982). De même, une version modifiée de l'échelle AWS, à réponse par vrai ou faux, était en corrélation avec l'échelle de machisme de Villemez et Touhey (1977) et avec l'échelle de subordination explicite des femmes de Nadler et Morrow (1959) (Sattem et al., 1984). L'échelle AWS présentait aussi des corrélations modestes, mais statistiquement significatives (de 0,20 à 0,30) avec l'échelle d'attitudes envers le viol de Feild (Feild, 1978; Marolla et Scully, 1986), l'inventaire des rôles sexuels de Bem (1974) (Archer et Rhodes, 1989), l'échelle de probabilité de harcèlement sexuel (Pryor, 1987) et une échelle d'hostilité envers les femmes mise au point par Marolla et Scully (1986). (Il ne faut pas confondre l'échelle de Marolla et Scully et l'échelle HTW de Check.) Plusieurs études ont également constaté que l'échelle AWS était associée aux interprétations proféministes des vignettes sur le viol: tendance accrue à définir la situation comme étant un viol, plus grande sympathie pour les victimes de viol, etc. (Deitz et al., 1982; Marolla et Scully, 1986; Muehlenhard, Friedman et Thomas, 1985).

Demare et al. (1988) ont observé que l'échelle AWS était associée aux auto-évaluations de la probabilité de perpétration d'un viol. Selon une autre étude, des étudiants de sexe masculin

qui avaient déclaré avoir déjà dans la réalité forcé des femmes qu'ils connaissaient à se livrer à des actes sexuels manifestaient aussi les attitudes les plus conservatrices selon l'échelle AWS (Koss, Leonard, Beezley et Oros, 1985). Aucun des répondants de l'étude de Koss et al. n'a déclaré avoir fait l'objet d'accusations pour ses actes, bien que les actes décrits correspondent aux définitions juridiques du viol.

En dépit des corrélations prometteuses qu'elle présente avec d'autres questionnaires, l'échelle AWS n'a généralement pas permis de distinguer efficacement les délinquants sexuels identifiés des non-délinquants. Dans plusieurs études, on a constaté qu'elle ne parvenait pas à faire la distinction entre les violeurs, les agresseurs d'enfants, les délinquants non sexuels et les sujets témoins de la collectivité à faible statut socio-économique (Marolla et Scully, 1986; Sattam et al., 1984; Segal et Marshall, 1985; Segal et Stermac, 1984). Scott et Tétreault (1987) ont produit la seule étude dans laquelle les violeurs manifestaient des attitudes plus conservatrices que les criminels violents et que des sujets témoins masculins de la collectivité appariés selon le statut socio-économique. Les valeurs moyennes obtenues par tous leurs groupes, cependant, sont élevées. Les violeurs avaient un score moyen de 57,2, ce qui représentait 0,6 écart type de plus que la moyenne la plus élevée rapportée par Spence et al. en 1973 (50,3 pour les femmes ayant fait des études universitaires). Le groupe témoin de citoyens de Scott et Tétreault a presque fourni les réponses les plus proféministes possibles (moyenne de 73,9, par rapport à un score maximal de 75). Puisque la plupart des délinquants purgent des peines de longue durée, une interprétation possible de ces résultats est que ces détenus ont été moins exposés que les sujets témoins aux nouvelles attitudes envers les femmes qui se sont répandues dans la culture populaire. De façon analogue, Alford et Brown (1985) ont observé qu'un groupe de violeurs avaient obtenu des notes sensiblement plus élevées que les normes pour les hommes rapportées par Spence et Helmreich en 1972.

Validité discriminante

L'échelle AWS ne semble pas être en corrélation avec les techniques courantes de mesure de la désirabilité sociale comme l'échelle de Marlowe-Crowne (Marolla et Scully, 1986). Néanmoins, lorsqu'on leur a donné la consigne de simuler des attitudes libérales, de simuler des attitudes conservatrices et de répondre comme ils le feraient normalement, les étudiantes aussi bien que les étudiants ont fourni des réponses normales qui n'étaient pas significativement différentes de leurs réponses libérales simulées (Jean et Reynolds, 1984). En revanche, leurs réponses conservatrices simulées étaient sensiblement plus conventionnelles que les deux autres séries de réponses. Une interprétation possible de cette différence est que les sujets

ont cherché à identifier les réponses les plus libérales alors qu'ils avaient à fournir leurs réponses normales.

Autre facteur de confusion possible, l'échelle AWS semble être reliée à la classe sociale. Segal et Marshall (1985), dans la seule étude à avoir examiné les différences de statut social, ont constaté que les répondants à statut socio-économique élevé manifestaient les attitudes les plus libérales et proféministes. Ces auteurs ont aussi observé que l'échelle AWS était positivement associée à l'affirmation de soi, mais cette corrélation était probablement médiatisée par le rapport qu'ont toutes deux l'affirmation de soi et l'échelle AWS avec la classe sociale.

Résumé et évaluation globale

L'échelle AWS semble être une méthode de mesure homogène qui a un degré raisonnable de validité conceptuelle. Elle présente la structure prévue de corrélations avec des questionnaires analogues et semble permettre, à tout le moins dans des populations de non-délinquants, de mesurer raisonnablement les attitudes libérales proféministes. Toutefois, elle semble avoir une utilité limitée dans le cas des délinquants sexuels. Les recherches menées jusqu'à présent indiquent qu'en général, les délinquants sexuels ne se démarquent pas des non-délinquants selon cette échelle. Ce manque de différenciation peut être attribué à au moins deux problèmes possibles:

1) il se peut que l'attitude évaluée par l'échelle ait un faible rapport direct avec les infractions sexuelles;

2) il se peut que l'échelle ne permette pas de déceler avec exactitude la présence d'attitudes différentes chez les délinquants sexuels (p. ex., les délinquants peuvent être motivés à donner des réponses socialement acceptables).

Autre problème, bon nombre des items sont formulés de façon trop catégorique compte tenu de la gamme d'attitudes envers les femmes qui sont actuellement acceptables dans la culture occidentale; par conséquent, à mesure que les attitudes se libéralisent, l'échelle perd de sa sensibilité aux variantes qui existent dans les attitudes proféministes.

Disponibilité

La version abrégée est reproduite dans: Spence, J., Helmreich, R.L. et Stapp, J. (1973). A short version of the Attitudes Towards Women Scale (AWS). Bulletin of the Psychonomic Society, 2, 219-220.

Enquête sur les préjugés dans les attitudes (BIAS)

Utilisation visée

En vue de constituer une méthode de mesure des préjugés à caractère sexuel qui soit plus sensible que les tests existants, l'échelle BIAS (Bias in Attitudes Survey) a été mise au point par Jean et Reynolds (1980) .

Description et évaluation

Ce test contient 35 items cotés selon la méthode désaccord-accord de Likert. En voici des exemples: "L'Equal Rights Amendment est inutile", "Les fillettes s'effraient plus facilement que les garçons". Sa consistance interne se situe dans des limites acceptables. Jean et Reynolds (1980) ont observé, dans un échantillon de 354 étudiants de premier cycle, que les sujets de sexe masculin, les sujets plus jeunes et les sujets divorcés avaient tendance à obtenir les scores les plus élevés. Dans une étude ultérieure, Jean et Reynolds (1984) ont constaté qu'il était plus difficile de simuler les réponses à l'enquête BIAS qu'à l'échelle AWS. Les hommes, en particulier, n'obtenaient pas des résultats très différents lorsqu'on leur demandait de simuler des attitudes libérales ou conservatrices. Par contre, les femmes étaient en mesure de donner sur demande des réponses conservatrices.

Dans l'ensemble, l'échelle BIAS semble être une méthode de mesure plus sensible que l'échelle AWS pour l'évaluation des valeurs libérales et conservatrices concernant les rôles sexuels. Il est cependant douteux que ce concept soit utile pour l'évaluation des délinquants sexuels.

Disponibilité

Jean, P.J. et Reynolds, C.R. (1980). Development of the Bias in Attitude Survey: A sex-role questionnaire. The Journal of Psychology, 104, 269-277.

Indice de valorisation des rôles sexuels

Parce que Dreyer, Woods et James (1981) considéraient que la recherche sur les rôles sexuels était entravée par l'absence d'outils de recherche valides et fiables, ils ont mis au point l'échelle d'indice de valorisation des rôles sexuels. Cette échelle (Index of Sex-Role Orientation). Elle consiste en un questionnaire de 16 items destiné aux femmes. Parmi les énoncés, on compte les suivants: "Dans le milieu du travail, les hommes ne devraient pas refuser de travailler sous les ordres d'une femme"; "Même si les femmes détiennent beaucoup d'emplois importants, leur vraie place est à la maison". Les auteurs font état d'un coefficient de corrélation d'homogénéité corrigé de 0,92. Le coefficient de stabilité après un mois obtenu pour 32 étudiantes était de 0,62, ce qui représente une valeur de moyenne à faible. Les réponses des membres d'une organisation féministe étaient significativement différentes de celles des membres de groupes de femmes parrainés par des institutions religieuses. L'échelle présentait également une forte association avec le degré d'instruction. Comme dans le cas du test BIAS, cette échelle semble être une méthode plus sensible de mesure des attitudes envers les rôles sexuels que l'échelle AWS.

Disponibilité

Dreyer, N.A., Woods, N.F. et James, S.A. (1981). ISRO: A scale to measure sex-role orientation. Sex Roles, 7, 173-182.

Échelle de sexisme

Cette échelle a été mise au point par Rombough et Ventimiglia (1981) en vue de mesurer les attitudes envers les rôles sexuels. Un ensemble de 197 items tirés de recherches antérieures et de la documentation a été administré à un "échantillon hétérogène" de 154 répondants. Une analyse factorielle a indiqué que l'échelle était unidimensionnelle. Cette analyse, cependant, doit être considérée avec circonspection car le ratio items-sujets y était faible. Les auteurs ont rationnellement subdivisé l'échelle en deux séries d'items: division interne et externe du travail, et différences entre les sexes. Voici des exemples d'énoncés: "Les hommes sont de meilleurs ingénieurs que les femmes"; "Les femmes ne devraient pas avoir le même degré de liberté sexuelle que les hommes". L'échelle finale était constituée de 20 items cotés selon la méthode accord-désaccord de Likert. Les analyses de la fidélité ont produit des coefficients alpha se situant entre 0,73 et 0,88. On a fait peu de recherches sur la validité de l'échelle. Cette méthode de mesure pourrait être prometteuse dans le domaine de la recherche sur les rôles sexuels; cependant, sa valeur psychométrique semble faible et l'on a peu de raisons de recommander qu'elle soit utilisée de préférence aux autres échelles disponibles concernant les rôles sexuels.

Disponibilité

Rombough, S. et Ventimiglia, J.C. (1981). Sexism: A tridimensional phenomenon. Sex Roles, 7, 747-755.

Inventaire d'attitudes

Cette échelle (Attitudinal Inventory) est un questionnaire à 21 items d'auto-évaluation des attitudes féministes et traditionnelles concernant les rôles sexuels (Smith et Self, 1981). Voici des exemples d'énoncés que l'on y trouve: "Les femmes devraient se sentir libres de demander à des hommes de sortir avec elles"; "Le mari doit être le chef de la famille". Les items sont cotés selon la méthode accord-désaccord de Likert.

Cet inventaire a été mis au point pour être utilisé dans le cadre d'une étude des valeurs féministes et traditionalistes chez les étudiants de niveau collégial. Les différents groupes de femmes ont été déterminés selon leur adhésion à l'énoncé suivant: "Je me considère comme féministe". La plupart des corrélations entre les items de l'échelle et les groupes constitués selon les valeurs étaient très faibles (de 0,06 à 0,48). Bien que les auteurs aient conclu que les féministes manifestaient une "idéologie plus cohérente envers les rôles sexuels", l'échelle semble être d'une utilité limitée, parce que les féministes présentaient une plus forte constance interitem.

Disponibilité

Smith, M.D. et Self, G.D. (1981). Feminists and traditionalists. Sex Roles, 7, 183-188.

Hypermasculinité

Utilisation visée

L'échelle d'hypermasculinité (Hypermasculinity Scale) vise à évaluer les caractéristiques "macho" de la personnalité chez les hommes adultes.

Description

Pour chaque item de l'échelle, on demande au répondant de choisir l'une de deux possibilités, la première représentant des valeurs "macho" et la deuxième, des valeurs "non sexistes". En voici un exemple: "J'aime les voitures rapides et les femmes faciles; j'aime les voitures fiables et les femmes fidèles". L'échelle est subdivisée en trois sous-échelles:

a) les attitudes sexuelles insensibles envers les femmes;
b) la violence comme attribut masculin;
c) le caractère excitant du danger.

Chaque sous-échelle comporte 10 items.

L'échelle se fonde sur des travaux antérieurs concernant les attitudes sexuelles insensibles (Mosher, 1971a, 1971b). On a établi la version révisée actuelle (Mosher et Sirkin, 1984) en sélectionnant, dans un ensemble de 90 items, les énoncés qui présentaient les corrélations item-total les plus fortes avec les trois sous-échelles établies rationnellement. Les 10 meilleurs items de chaque sous-échelle ont ensuite été groupés pour former l'échelle d'hypermasculinité à 30 items.

Évaluation psychométrique

Mosher et Sirkin (1984) affirment que l'échelle combinée comportant 30 items est associée à un seul facteur. Ils ne décrivent pas clairement les critères qu'ils ont utilisés pour déterminer le nombre de facteurs; néanmoins, ils rapportent que le premier facteur avant rotation comptait pour 24 % de la variance, tandis qu'aucun des autres facteurs n'en représentait plus de 7 %. Selon le Scree Test (Cattell, 1966), une telle structure de valeurs propres indique que l'échelle contient un seul facteur sous-jacent. La consistance interne de l'échelle totale était de 0,89 (alpha de Cronbach); la consistance interne de chacune des sous-échelles, plus brèves, était bien sûr inférieure: attitudes insensibles: 0,79; danger: 0,71; violence: 0,79. L'analyse factorielle effectuée par Mosher et Sirkin (1984) n'a pas permis de déterminer que les échelles dépendaient de facteurs distincts. Les sous-échelles présentaient entre elles des corrélations relativement fortes tant dans les

échantillons d'Archer et Rhodes (1989) (de 0,36 à 0,51) que dans ceux de Mosher et Sirkin (1984) (de 0,58 à 0,63).

L'échelle d'hypermasculinité présente une validité concourante car elle est en corrélation avec d'autres méthodes de mesure pertinentes comme l'échelle de Spence et al. (1983) concernant les attitudes envers les femmes (Archer et Rhodes, 1989), l'inventaire des rôles sexuels de Bem (1974) (Archer et Rhodes, 1989) et l'inventaire des comportements sexuels agressifs de Mosher et Anderson (1986). Mosher et Sirkin (1984) ont également rapporté qu'elle était associée à l'auto-évaluation de la consommation d'alcool et de drogues, de la conduite dangereuse et de la délinquance juvénile. Elle n'était que légèrement en corrélation avec l'échelle de désirabilité sociale du test de recherche sur la personnalité de Jackson (Personality Research Form, Jackson, 1974).

Le concept évalué par l'échelle d'hypermasculinité semble être plus approprié pour les délinquants sexuels que bon nombre des autres questionnaires sur les rôles sexuels examinés dans le présent rapport. En particulier, ce test met l'accent sur la violence et la tendance à prendre des risques, facteurs dont on sait qu'ils sont associés à la criminalité (p. ex., Hare et al., 1990). De même, il semble que l'échelle soit homogène et ne soit pas trop contaminée par la désirabilité sociale. Les recherches menées sur cette méthode de mesure, toutefois, ont exclusivement fait appel à des étudiants de premier cycle de sexe masculin. Il est donc difficile de formuler des conclusions sur son utilité. Même si les recherches concernant son application aux délinquants sexuels restent à faire, l'échelle permet probablement de distinguer les délinquants des non-délinquants, mais ne différencie probablement pas les délinquants sexuels et les autres types de criminels.

Disponibilité

Mosher, D.L. et Sirkin, M. (1984). Measuring a macho personality constellation. Journal of Research in Personality, 18, 150-163.

Échelle des rapports hétérosexuels (HRS)

Utilisation visée

L'échelle HRS (Heterosexual Relationships Scale) vise à évaluer, chez les adultes et les adolescents, les attitudes sexistes propres aux rapports hétérosexuels.

Description et évaluation

Plutôt que de fournir une évaluation globale des attitudes sexistes, l'échelle HRS cherche à évaluer les aspects de la domination par les hommes qui sont propres aux interactions hétérosexuelles. Les auteurs ont choisi un nombre inconnu d'items en s'appuyant sur des principes théoriques et ont procédé à un examen préliminaire en vue d'en évaluer la validité apparente auprès d'un groupe de 20 étudiants d'université. En raison de leur faible corrélation item-total, certains des items ont été supprimés dans les versions finales. On a construit une version à 12 items à l'intention des adolescents et une autre version à 9 items destinée aux étudiants d'université. La consistance interne des deux échelles s'est avérée plutôt faible (alpha de Cronbach de 0,64). L'échelle était en corrélation avec une version révisée de l'échelle de socialisation de Gough, avec la propre échelle d'acceptation du viol des auteurs (Rape Acceptance Scale, Hall et al., 1986) et avec les interprétations proféministes des vignettes sur le viol (Howard, 1984). Les sujets de sexe masculin adhéraient à des attitudes plus sexistes que ceux de sexe féminin tant chez les adolescents que chez les étudiants d'université.

Bien que la version actuelle de l'échelle HRS paraisse hétérogène et n'ait pas fait l'objet de recherches adéquates, le but visé par ce questionnaire semble plus approprié pour les délinquants sexuels que bon nombre des autres tests généraux qui portent sur le sexisme (p. ex., attitudes envers les femmes, échelle BIAS). S'il est vrai que les délinquants sexuels ont des attitudes plus sexistes que les non-délinquants, ces attitudes devraient ressortir très clairement dans leurs opinions sur les rapports sexuels. Par opposition à cela, le lien théorique entre le viol et les opinions sexistes concernant l'équité en matière d'emploi ou les bonnes manières est indirect.

Disponibilité

Hall, E.R., Howard, J.A. et Boezio (1986). Tolerance of rape: A sexist or antisocial attitude. Psychology of Women Quarterly, 10, 101-118.

Inventaire du fonctionnement sexuel de Derogatis (DSFI)

Utilisation visée

L'échelle DSFI (Derogatis Sexual Functioning Inventory) a été conçue pour permettre une évaluation générale de sujets manifestant des dysfonctions sexuelles (Derogatis et Melisaratos, 1979). Les sous-échelles portent sur les attitudes sexuelles, les connaissances sexuelles et les problèmes sexuels particuliers; elles permettent en outre de mesurer généralement le degré subjectif de bien-être.

Description et évaluation

L'inventaire DSFI est un questionnaire qui se remplit en 30 à 45 minutes environ. Il compte 10 sous-échelles: information, expérience, pulsions, attitudes, symptômes psychologiques, émotions, définitions des rôles sexuels, fantasmes, image corporelle et satisfaction sexuelle (Derogatis, 1980). Nous examinerons brièvement chacune d'entre elles. La sous-échelle concernant l'information est un test de 26 items à réponse par vrai ou faux sur les connaissances sexuelles de base. Elle a une forte validité apparente, mais ne présente que des résultats moyens sur le plan de la consistance interne (0,56) et de la stabilité après 14 jours (0,61). La consistance interne et la stabilité de toutes les autres échelles semblent se situer dans des limites acceptables (les exceptions sont signalées). La sous-échelle de l'expérience consiste en une liste d'actes sexuels courants; on demande au répondant ou à la répondante s'il ou si elle s'est livré(e) à ces activités (p. ex., coït - femme en position supérieure, stimulation orale mutuelle des organes génitaux). Elle ressemble aux échelles de Zuckerman (1973) et de Bentler (1968). À l'instar de ces autres échelles, elle présente un degré élevé de fidélité.

L'échelle des pulsions sexuelles tente d'évaluer les pulsions par le biais de la fréquence de l'activité sexuelle. Elle comporte sept items et a une fidélité moyenne. L'échelle des attitudes vise à évaluer les attitudes sexuelles libérales et conservatrices. Derogatis considère ces attitudes comme orthogonales, bien que l'on calcule le score total de l'échelle en soustrayant le sous-score "libéral" du sous-score "conservateur".

Les échelles visant les symptômes et les émotions sont des mesures générales de la détresse subjective et des psychopathologies. L'échelle des rôles sexuels consiste en une auto-évaluation selon 30 traits. Les items correspondent à des stéréotypes traditionnels concernant les traits de personnalité des hommes (décisif, rationnel, mécanique) et des femmes (bienveillante, flirteuse, à la mode). Puisque ces échelles ne

sont qu'indirectement reliées à la sexualité et aux infractions sexuelles, nous ne les examinerons pas davantage.

Dans l'échelle des fantasmes, on demande aux répondants d'indiquer s'ils ont déjà eu l'un ou l'autre de 20 fantasmes, à l'état de veille ou en rêve. On y trouve à la fois des pratiques sexuelles normales et déviantes. Cette échelle est une mesure plus simple des fantasmes que celle de Wilson (1978). La validité comparative de ces échelles n'a pas été évaluée.

L'échelle concernant l'image corporelle porte sur le degré de satisfaction des répondants envers leur apparence physique. Elle comporte 10 items à échelle de Likert à l'intention des sujets des deux sexes, puis cinq questions séparées pour les sujets de chaque sexe. Voici un exemple d'item: "Il y a des parties de mon corps que je n'aime pas du tout". La consistance interne de cette échelle est minime (0,58). L'échelle concernant la satisfaction comporte 10 items à réponse par vrai ou faux qui portent sur la satisfaction des sujets envers leur vie sexuelle, par exemple: "Souvent, je m'inquiète de mes performances sexuelles".

On a mené des recherches considérables sur le DSFI comme mesure des dysfonctions sexuelles dans des populations cliniques et cet inventaire semble être fiable et valide pour une telle fin (voir Derogatis, 1980). Peu de recherches ont été effectuées sur l'application de l'échelle à des délinquants sexuels. Les études visant expressément cette population ont permis de constater que les délinquants sexuels éprouvaient un degré d'insatisfaction fort envers leur vie sexuelle actuelle (Dwyer et Amberson, 1989; Pawlak, Boulet et Bradford, 1991). La portée de cette constatation est difficile à évaluer. On peut facilement imaginer qu'un délinquant sexuel soit mécontent de sa vie sexuelle après son arrestation. On ne peut cependant pas établir clairement qu'une dysfonction sexuelle a joué un rôle quelconque dans l'infraction commise.

Disponibilité

Clinical Psychometric Research, Inc., P.O. Box 619, Riderwood (Maryland) 21139. Interurbain sans frais: 1-800-245-0277.

Attitudes négatives envers la masturbation

Utilisation visée

Cette échelle (Negative Attitudes Towards Masturbation) permet de mesurer la culpabilité engendrée par la masturbation et les attitudes négatives envers la masturbation. Elle a été conçue à l'intention d'hommes et de femmes instruits (Mosher, 1988b).

Description

Les 30 items de l'échelle sont des énoncés cotés selon une échelle de cinq points allant de "tout à fait faux" à "très vrai dans mon cas". En voici des exemples: "Je me sens coupable de me masturber"; "La masturbation excessive conduit à la fatigue intellectuelle et à l'arriération mentale". Pour 20 des items, la réponse est cotée si elle est positive; pour les 10 autres, elle est cotée si elle est négative. L'échelle est conçue de manière à être unidimensionnelle.

Évaluation psychométrique

Abramson et Mosher (1975) affirment qu'une analyse factorielle "faisant appel à une méthode orthogonale Varimax" a produit trois facteurs. Ils semblent confondre les techniques d'extraction et de rotation. Néanmoins, ils signalent que la variance représentée par les trois premiers facteurs était respectivement de 32 %, 7 % et de 6 %. On peut présumer qu'aucun autre facteur n'avait une valeur propre supérieure à 1,0 (3,3 % de la variance). L'application du Scree Test (Cattell, 1966) indique la présence d'un facteur et, peut-être, de trois. La saturation pour la solution de la rotation orthogonale à trois facteurs, cependant, ne permet pas d'identifier des facteurs clairs. Vingt pour cent des items dépendent à plus de 0,30 de deux facteurs, et 50 % des items dépendent à plus de 0,25 de deux ou plusieurs facteurs. De surcroît, le premier facteur est presque entièrement composé des 10 items qui sont cotés lorsque la réponse est négative, ce qui porte à croire qu'il s'agit d'un facteur illusoire relié à un biais dans les réponses. Jusqu'à ce que l'on ait procédé à d'autres analyses factorielles, il est sans doute préférable de considérer ce test comme associé à un facteur unique.

Abramson et Mosher (1975) font état d'une valeur estimative de 0,75 pour le coefficient de corrélation d'homogénéité corrigé. Les auteurs ne précisent pas de quelle façon ils ont partagé les items de l'échelle. Mosher (1988b) rapporte que pour un autre échantillon d'étudiantes de niveau collégial, la consistance interne a été estimée à 0,94 (alpha de Cronbach). Mosher (1988b) passe également en revue plusieurs études indiquant que selon

l'échelle, un faible décompte est associé à une diminution de la culpabilité engendrée par la sexualité, à une augmentation de l'activité sexuelle et à une augmentation de la réactivité sexuelle dans des échantillons d'étudiants de niveau collégial de sexe masculin et féminin.

Dans le cadre d'une étude des effets de l'éducation sexuelle, Cotten-Hustan (1983) a administré l'échelle à un petit groupe de délinquants sexuels. Chez des étudiants d'université, le programme d'éducation sexuelle avait réduit les attitudes négatives envers la masturbation. Les résultats des groupes de délinquants sexuels n'étaient pas cohérents et étaient difficiles à interpréter car ces sujets étaient très peu nombreux dans le groupe expérimental (trois agresseurs d'enfants, huit violeurs) et le groupe témoin (cinq agresseurs d'enfants, sept violeurs). Même si l'on ne peut s'attendre à ce que les différences globales entre les groupes de délinquants et de non-délinquants soient statistiquement significatives dans des échantillons de taille aussi restreinte, il convient de signaler que les délinquants sexuels avaient tendance à manifester des attitudes moins négatives envers la masturbation que les étudiants de niveau collégial.

Chez les délinquants sexuels, les attitudes et les pratiques qui se rapportent à la masturbation sont des considérations importantes qui entrent en jeu dans l'évaluation et le traitement. Toutefois, l'échelle décrite par Abramson et Mosher n'est pas adéquate pour la mesure de ces éléments. L'hypothèse voulant qu'il soit plus sain de ne pas éprouver de culpabilité envers la masturbation semble raisonnable pour des échantillons de sujets non déviants, mais n'est pas appropriée dans le cas de délinquants qui se masturbent en se laissant aller à des fantasmes sexuels déviants (p. ex., pédophilie, violence). La seule étude à avoir examiné le rapport entre les "attitudes malsaines envers la sexualité" et la récidive chez les délinquants sexuels a permis de constater, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, que les sujets adolescents manifestant les attitudes les plus saines étaient les plus susceptibles de récidiver (Smith et Monastersky, 1986). Les attitudes malsaines envers la sexualité n'étaient pas explicitement définies dans cette étude, mais il est raisonnable de supposer qu'elles incluaient la culpabilité sexuelle.

Il faut mettre au point, à l'intention des délinquants sexuels, une méthode de mesure concernant la masturbation qui porte non seulement sur la culpabilité, mais également sur la fréquence, les fantasmes et les circonstances qui conduisent à la masturbation. Par exemple, il serait important de savoir si un délinquant se masturbe en se laissant aller à des fantasmes de violence une fois par semaine après avoir observé du matériel

pornographique, ou s'il se masturbe en fantasmant sur des enfants après sa visite quotidienne à la salle de jeux vidéo.

Disponibilité

Abramson, P. et Mosher, D.L. (1985). Development of a measure of negative attitudes towards masturbation. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 43, 485-490.

Échelle d'hostilité envers les femmes (HTW)

Utilisation visée

L'échelle HTW (Hostility Towards Women) porte sur le ressentiment et la colère éprouvés envers les femmes (Check, 1985). On suppose que l'échelle et le concept sont axés sur les traits. Ce test est utilisé dans des circonstances où les réponses des participants demeurent anonymes.

Description et évaluation

L'échelle se compose de 30 énoncés à propos desquels le répondant manifeste son accord ou son désaccord. Les items sont considérés comme traduisant le ressentiment éprouvé envers les femmes (p. ex., "Même une légère critique formulée à mon endroit par une femme me contrarie"), la méfiance envers les femmes (p. ex., "Il est plus sûr de ne pas faire confiance aux femmes") et, dans une moindre mesure, la culpabilité envers les femmes et l'hostilité indirecte.

Check a tout d'abord constitué un ensemble de 188 items à partir de la documentation sur l'hostilité envers les femmes. De ce nombre, il a choisi 30 items d'après les corrélations item-total obtenues auprès de 136 étudiants masculins de niveau collégial.

Check (1985) fait état d'une forte stabilité après une semaine (0,83) et d'une consistance interne élevée (0,80). Gillis (1991) rapporte une consistance interne de 0,85 (KR-20) pour un échantillon hétérogène de délinquants sexuels et non sexuels. L'analyse factorielle de Check indique que l'échelle est unidimensionnelle, même si le facteur unique ne comptait que pour 25 % de la variance (Check, 1985). L'échelle n'a pas présenté de corrélation avec la désirabilité sociale quand elle a été administrée dans des conditions d'anonymat à des étudiants de niveau collégial; cependant, les associations avec la désirabilité sociale se sont révélées très élevées dans des populations de délinquants: -0,75 chez Gillis (1991) et de -0,57 à -0,60 chez Hall (1989).

Check (1985) a mené une série d'études auprès d'étudiants masculins de niveau collégial en vue d'évaluer la validité de cet instrument. Selon ses constatations, l'échelle HTW présentait une corrélation significative avec les auto-évaluations des attitudes et des comportements agressifs, mais les résultats étaient moins tranchés pour ce qui est des comportements évalués en laboratoire. L'échelle n'était pas en corrélation avec les comportements agressifs manifestés en laboratoire envers une cible de sexe féminin, mais elle l'était dans le cas des comportements envers une cible de sexe masculin. Selon Check,

l'échelle n'est pas aussi bien corrélée avec l'agressivité explicite ou l'agressivité manifestée "dans le monde réel" envers les femmes (p. ex., viol).

On a fait peu de recherches sur l'utilisation de l'échelle HTW dans un contexte médico-légal. Gillis (1991) a observé qu'elle ne permettait pas de différencier les violeurs, les délinquants violents et les auteurs d'infractions non violentes contre les biens.

Conclusions et recommandations

L'échelle HTW est une mesure fiable, mais les résultats concernant sa validité sont variables. Elle est en corrélation avec d'autres méthodes de mesure des "attitudes", mais non avec l'agressivité sexuelle explicite. Ses fortes corrélations avec la désirabilité sociale en entravent l'utilité dans un contexte appliqué.

Disponibilité

Check, J.V.P. (1985). The Hostility Towards Women Scale (Doctoral dissertation, University of Manitoba, 1984). Dissertation Abstracts International, 45(12). On peut aussi se procurer directement l'échelle en s'adressant à J.V.P. Check, Psychology Department, York University, 4700 Keele Street, North York (Ontario) M3J 1P3.

Évaluation des constructions personnelles

Howells (1979) et Horley (1988) ont appliqué la technique de la grille de catégorisation des constructions de rôles mise au point par Kelly (Role Construct Repertory Grid (REP), Kelly, 1955) à l'évaluation des éléments cognitifs chez les délinquants sexuels. Cette méthode consiste en une analyse de contenu de la façon dont les délinquants identifient les similitudes et les différences entre les gens dans des rôles particuliers (p. ex., meilleur ami, enfant maltraité).

Afin de comparer les constructions personnelles d'agresseurs d'enfants et de détenus ayant commis des infractions à caractère non sexuel, Howells (1979) a fait appel à ce type de technique pour une analyse de contenu des données de la grille de Kelly. Il y avait peu de différences, mais Howells a constaté que les agresseurs d'enfants, comparativement aux auteurs d'infractions contre les biens, considéraient les enfants comme passifs et peu exigeants.

Horley (1988) a tenté de répéter l'étude de Howells en utilisant comme sujets neuf détenus ayant commis des attentats sexuels contre des enfants et 10 détenus ayant commis des infractions autres que sexuelles. Il a utilisé deux formes de la grille de Kelly; la première comptait 10 éléments masculins et la deuxième, 10 éléments féminins. Les réponses ont permis de constituer 10 catégories de constructions, y compris sur la sexualité et la moralité. Les prisonniers de sexe masculin faisaient appel de façon significativement plus fréquente à des constructions reliées à la sexualité et à l'apparence lorsqu'ils classaient des hommes comparativement à des femmes. Aucune différence intergroupes n'a été observée et les résultats de Howells (1979) n'ont pas été reproduits.

Conclusions et recommandations

Les études ayant fait appel aux techniques de Kelly n'ont pas produit de résultats impressionnants en matière de différenciation des délinquants sexuels et des autres hommes emprisonnés. La faiblesse des résultats obtenus peut être largement attribuable à la taille restreinte des échantillons. En outre, la méthode exige un temps considérable et il faut avoir reçu une formation particulière pour pouvoir l'appliquer et l'interpréter. Même si cette méthode de mesure pourrait éventuellement supprimer certains des biais dans les réponses associés à la plupart des questionnaires, les recherches n'ont pas encore montré son utilité dans le cas des délinquants sexuels.

Disponibilité

Les formes générales de la grille de Kelly sont décrites dans Kelly (1955). [Kelly, G.A. (1955). The psychology of personal constructs (vol. 1 et 2). New York: Norton.] Toutefois, les chercheurs intéressés devraient en adapter les éléments afin de les rendre plus appropriés pour les délinquants sexuels.

Inventaire multiphasique de la personnalité du Minnesota (MMPI)

Le MMPI est l'un des tests d'auto-évaluation des psychopathologies les plus répandus en contexte clinique[3]. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait fait beaucoup de recherches sur l'utilité de son application aux agresseurs d'enfants. Malheureusement, les recherches menées à cette fin sur le MMPI ou sur ses variantes n'ont pas produit de résultats très encourageants, si ce n'est la démonstration de différences générales entre les délinquants sexuels et les sujets normaux. La plupart des travaux effectués dans ce domaine peuvent se subdiviser en quatre catégories:

1) la construction d'échelles expressément destinées aux délinquants sexuels à partir d'items du MMPI;
2) la recherche de différences générales selon le MMPI entre les délinquants sexuels et les sujets normaux;
3) l'association des profils du MMPI à des types particuliers de délinquants sexuels;
4) l'utilité des profils à deux composantes du MMPI pour le classement des délinquants sexuels.

Échelles à l'intention des délinquants sexuels construites à partir d'items du MMPI

Dans cette catégorie, l'échelle la plus connue est sans doute l'inventaire de la sexualité de Thorne (Thorne, 1966b). Bien que cet inventaire contienne de nombreux items additionnels, bon nombre des énoncés sont des variantes d'items du MMPI. L'échelle de pédophilie (Pedophilia Scale, Toobert, Bertelme et Jones, 1959) et l'échelle des déviances sexuelles (Sexual Deviation Scale, Marsh, Hilliard et Liechti, 1955) ont toutes deux empiriquement été produites à partir d'analyses d'items du MMPI. Toobert et al. (1959) ont analysé les réponses aux items du MMPI de 120 hommes pédophiles (hétérosexuels et homosexuels) et d'un groupe témoin de 160 détenus de sexe masculin ayant commis des infractions autres que sexuelles. Les échelles des déviances psychopathiques et de la dépression produisaient des résultats élevés dans les deux groupes, ce qui est une constatation courante, bien qu'aucun groupe n'ait obtenu des résultats supérieurs à $\underline{T} = 70$. Les auteurs indiquent que l'échelle masculinité-féminité et l'échelle paranoïaque

---

[3] Les recherches sur l'application aux délinquants sexuels d'autres échelles de personnalité comme l'inventaire de personnalité d'Eysenck (Malamuth, 1986), l'inventaire de préférences personnelles d'Edwards (Fisher et Howell, 1970) et le California Psychological Inventory (Freund, Langevin, Laws et Gerber, 1974) sont rares et leurs constatations sont généralement quelconques.

"séparaient les groupes de façon significative sur le plan statistique" (p. 273). Les réponses des pédophiles ont été comparées à celles de 139 sujets normaux de sexe masculin du Minnesota et l'on a constaté que "72 items différenciaient les groupes à un niveau de signification égalant ou même surpassant 5 %" (p. 275). Les pédophiles et les prisonniers ont ensuite été comparés selon ces 72 items et l'analyse a produit un ensemble final de 24 items. Les auteurs ne mentionnent aucun lien de type Bonferroni pour le nombre de comparaisons par rapport à la taille de l'échantillon. Dans le cadre de cette étude, l'échelle de pédophilie comportait des items à caractère sexuel et à caractère religieux, mais n'a pas fait l'objet d'une contrevalidation fiable avec un autre échantillon de pédophiles.

De façon analogue, Marsh et al. (1955) ont procédé à une analyse d'items du MMPI en faisant appel à 100 hommes ayant commis des infractions sexuelles et à 100 étudiants de niveau collégial (la répartition selon le sexe de ceux-ci n'est pas mentionnée). On a obtenu 100 items qui distinguaient les groupes à un niveau de confiance égalant ou surpassant 0,01. L'échelle des déviances sexuelles à 100 items a ensuite été contrevalidée auprès de groupes de 200 et 138 délinquants sexuels, et de 145 et 172 étudiants. La contrevalidation obtenue est cependant limitée par le fait que les groupes ne constituaient pas vraiment des échantillons indépendants. De plus, ce genre d'étude traite les délinquants sexuels comme une population homogène et néglige ainsi d'importantes différences entre les types de délinquants. Les faiblesses méthodologiques inhérentes aux deux études sont sans nul doute largement responsables du peu d'intérêt que les cliniciens et les chercheurs ont manifesté envers ces échelles. Récemment, Langevin, Wright et Handy (1990a, 1990b) ont fait état de coefficients alpha de Cronbach de 0,62 et 0,57 pour l'échelle de pédophilie, et de 0,88 et 0,84 pour l'échelle des déviances sexuelles, obtenus à partir d'échantillons de 479 et 157 délinquants sexuels. Dans leurs études, les échelles de pédophilie et des déviances sexuelles distinguaient correctement les délinquants sexuels des sujets témoins dans une proportion de 68,1 % et 70,6 % respectivement (50,0 % des sujets pourraient être correctement classés par une répartition exclusivement aléatoire) (Langevin et al., 1990a). Langevin et al. (1990b) fournissent des données psychométriques additionnelles sur une gamme d'échelles des pathologies sexuelles, mais concluent que "seule l'échelle des déviances sexuelles a une consistance interne suffisante pour qu'on puisse en envisager plus attentivement l'utilisation dans un contexte clinique" (p. 477).

Réponses au MMPI des délinquants sexuels et des sujets normaux

La constatation la plus courante dans ce domaine de recherche est que les délinquants sexuels obtiennent des scores plus élevés que les sujets normaux pour l'échelle des déviances

psychopathiques (Pd) du MMPI. Cela vaut pour plusieurs types de délinquants sexuels et, en particulier, pour les violeurs (Kalichman, Craig et al., 1989; Kalichman, Szymankowski et al., 1989). Des scores élevés pour l'échelle Pd chez les délinquants sexuels ont également été observés dans des études interculturelles (p. ex., Velasquez, Callahan et Carrillo, 1989).

On a relevé moins de différences entre les types particuliers de délinquants sexuels. Par exemple, Scott et Stone (1986) ont observé que même si les pères naturels et les beaux-pères commettant des actes incestueux étaient sensiblement antisociaux (échelle Pd), leurs scores cliniques n'étaient pas pathologiques ($T < 70$) et les deux groupes fournissaient des réponses très semblables. De même, Panton (1979) a constaté que 35 pédophiles masculins incestueux et 28 pédophiles masculins non incestueux avaient un profil très semblable selon le MMPI, les sujets incestueux obtenant une note plus élevée pour l'échelle d'introversion sociale (Si). Comme dans la plupart des études de ce genre, les échelles produisant les résultats les plus élevés étaient l'échelle Pd, suivie d'une mesure des troubles émotionnels (dans ce cas, l'échelle de dépression (D)). Enfin, Paitich et al. (1977) indiquent que l'échelle F des mesures de validité du MMPI (inadaptation générale ou simulation grossière) présentait une corrélation de 0,22 avec la fréquence des moyens d'assouvissement pédophiles hétérosexuels et de 0,23 avec le désir de moyens d'assouvissement pédophiles.

Kalichman (1991) a en outre constaté que le MMPI ne faisait pas la distinction entre les agresseurs d'enfants homosexuels et hétérosexuels. Il a cependant observé que les agresseurs d'enfants présentaient un niveau plus élevé de perturbations que celui des violeurs selon bon nombre des échelles du MMPI et, en particulier, les échelles Pa et Sc. Les auteurs d'attentats contre des adolescentes tendaient à manifester un niveau de perturbations intermédiaire entre celui des agresseurs d'enfants et des violeurs. Comme dans d'autres études, la plupart des profils de délinquants se situaient dans la gamme normale.

Profils du MMPI et types de délinquants sexuels

Langevin et ses collègues (Langevin, Paitich, Freeman, Mann et Handy, 1978; Langevin et al., 1990a, 1990b) ont présenté les résultats de plusieurs analyses des réponses au MMPI contenues dans leur base de données sur les délinquants sexuels. Langevin et al. (1978) ont fait appel aux techniques de fonction discriminante pour classer des groupes de 29 pédophiles hétérosexuels, 22 pédophiles homosexuels, 27 auteurs d'actes incestueux, 217 délinquants sexuels ayant commis des types multiples d'infractions et 54 hétérosexuels non atteints de troubles psychiatriques. L'échelle masculinité-féminité (Mf) s'est avérée assez utile pour la différenciation des délinquants

hétérosexuels et homosexuels (exactitude: 71 %), bien qu'elle n'ait pas permis de distinguer les pédophiles hétérosexuels des pédophiles homosexuels. La pédophilie, en général, n'était pas associée à la féminité. Les auteurs indiquent que les pédophiles hétérosexuels étaient plus conservateurs que les pédophiles homosexuels mais qu'il n'y avait guère de différences significatives entre les deux groupes selon les autres critères. En général, les pédophiles manifestaient davantage de troubles émotionnels que les sujets témoins mais, comme les auteurs le signalent, cette constatation courante a vraisemblablement pour origines la stigmatisation et l'ostracisme. L'introversion sociale n'était pas un bon discriminant de l'inceste, de la pédophilie et de l'exhibitionnisme, bien que les pédophiles aient obtenu selon cette échelle des scores significativement plus élevés que les autres délinquants et les sujets témoins.

En utilisant presque le même ensemble de données (N=479), Langevin et al. (1990a) ont comparé les types de délinquants sexuels en fonction de 125 variantes du MMPI ("échelles de recherche"). Ils ont utilisé tant les normes traditionnelles du MMPI que les normes plus libérales adaptées par Colligan (Colligan, Osborne, Swenson et Offord, 1984). Seules 39 échelles (31 %) avaient un coefficient alpha de consistance interne de 0,80 ou plus. Pour un échantillon ultérieur de 157 délinquants sexuels, 41 des 125 échelles examinées avaient une fidélité supérieure à 0,80 (Langevin et al., 1990b). La plupart des échelles dérivées du MMPI, telles que celles portant sur les agressions sexuelles graves, l'homosexualité et les intérêts sentimentaux, obtenaient de faibles résultats sur le plan de la fidélité et ne distinguaient pas bien les délinquants sexuels des sujets normaux. L'échelle de pédophilie présentait une corrélation de -0,31 avec le niveau d'instruction ($p < 0,001$). L'échelle des déviances sexuelles présentait une corrélation de -0,35 avec le niveau d'instruction, de -0,33 avec le QI de Raven et de -0,50 avec l'âge (toutes valeurs significatives à $p < 0,001$). Plusieurs autres échelles permettaient aussi de distinguer de façon significative les délinquants sexuels des sujets témoins. Parmi celles-ci, on compte les échelles d'alcoolisme, les échelles de personnalité comme celles portant sur la dominance, la dépendance et la manipulation psychopathique, les échelles de violence (dans une moindre mesure) et même les échelles concernant les lésions cérébrales. Les auteurs n'ont pas examiné l'aptitude relative de chaque échelle significative à différencier les divers types de délinquants sexuels. Ils ont plutôt simplement présenté les pourcentages de types de délinquants ayant obtenu des scores élevés selon les échelles ($t < 70$).

Les pédophiles hétérosexuels obtenaient le plus couramment des résultats élevés selon les échelles Pd (62,1 %), D (55,2 %), Sc (55,2 %) et de neurasthénie (51,7 %) lorsque les anciennes

normes étaient appliquées, et selon les échelles Sc (31,0 %), Pd (27,6 %), D (27,6 %) et F (24,1 %) lorsqu'on utilisait les normes de Colligan. Les pédophiles homosexuels obtenaient le plus souvent des résultats élevés pour les échelles Mf (52,4 %), Pd (47,6 %) et D (47,6 %) d'après les anciennes normes, et pour les échelles Sc (28,6 %), Pd (28,6 %), Pa (23,8 %) et D (23,8%) d'après les normes de Colligan. Le niveau de signification des différences intergroupes n'a pas été rapporté. Le nombre de comparaisons et d'analyses de fonction discriminante effectuées dans ces études soulève la possibilité vraisemblable que bon nombre des constatations puissent être uniquement dues au hasard. Le niveau de signification de bon nombre des discriminants était faible et il se peut donc que la signification clinique, plutôt que statistique, soit négligeable.

Codes à deux composantes chez les délinquants sexuels

En raison de l'absence apparente de constatations solides dégagées de l'utilisation des échelles du MMPI, certains chercheurs ont étudié les "codes à deux composantes", ou tendances à l'obtention de scores élevés selon deux échelles, chez divers types de délinquants sexuels. Armentrout et Hauer (1978) ont étudié les profils à deux composantes de 21 pédophiles masculins et de 13 violeurs. Les violeurs avaient tendance à présenter un profil Sc-Pd; les pédophiles avaient quant à eux un profil Pd-Sc moins élevé. On n'a cependant constaté aucune différence significative entre les deux groupes de délinquants sexuels.

Dans ce qui représente probablement la plus importante étude de ce genre, Erickson, Luxenberg, Walbek et Seely (1987) ont examiné les profils valides de 403 délinquants sexuels ayant commis des infractions diverses. Les codes à deux composantes les plus courants chez les pédophiles (N=207) étaient les suivants: Pd-Sc/Sc-Pd (13,0 %), Pd-D/D-Pd (12,6 %) et Pd-Mf/Mf-Pd (10,1 %). Les pédophiles étaient plus susceptibles, à un niveau significatif ($p < 0,01$), de présenter un code Pd-D/D-Pd que les auteurs d'infractions contre des femmes adultes; ces derniers délinquants étaient plus susceptibles, à un niveau significatif ($p < 0,025$), de présenter des codes Pd-hypomanie/hypomanie-Pd que les pédophiles. L'échelle Pd représentait l'élément le plus courant dans les codes à deux composantes pour les deux types de délinquants sexuels. De plus, il y avait beaucoup d'alcoolisme dans l'ensemble de l'échantillon: les auteurs indiquent que plus de 50 % des sujets étaient chimiodépendants. Il n'y avait cependant aucune différence significative selon le MMPI entre les délinquants sexuels chimiodépendants et non chimiodépendants.

En ce qui a trait aux types d'agresseurs d'enfants, Erickson et al. n'ont observé aucune différence significative selon les codes à deux composantes entre les agresseurs de fillettes et les

agresseurs de garçons. Les profils Pd-D/D-Pd et Pd-Sc/Sc-Pd étaient significativement plus fréquents chez les agresseurs d'enfants choisissant leurs victimes à l'extérieur de la famille que chez les auteurs d'attentats intrafamiliaux. Enfin, les codes Pd-D/D-Pd et Pd-Sc/Sc-Pd étaient les deux profils les plus courants, survenant tous deux à une fréquence de 15,3 %, chez les délinquants sexuels récidivistes (ayant déjà été condamnés auparavant pour infractions sexuelles). En outre, les récidivistes obtenaient en général des scores plus élevés selon les échelles du MMPI. Bien que ces constatations dégagées des codes à deux composantes pour un vaste échantillon hétérogène de délinquants sexuels soient impressionnantes, les auteurs soulignent avec raison que même les codes les plus courants avaient une fréquence relativement faible.

Quinsey, Arnold et Pruesse (1980) ont constaté que les violeurs et les agresseurs d'enfants extrafamiliaux avaient tendance à obtenir des scores élevés selon les échelles Pd, D et Sc. Ils n'ont cependant pas constaté de différences significatives entre les agresseurs d'enfants et les violeurs. En outre, les délinquants sexuels n'étaient pas différents des autres groupes de détenus à l'hôpital psychiatrique à sécurité maximale où ils avaient choisi leurs sujets témoins (meurtriers intrafamiliaux, meurtriers extrafamiliaux, incendiaires et auteurs d'infractions contre les biens).

Les études les plus méthodologiquement solides dans ce domaine (outre celle d'Erickson et al., 1987) sont sans doute celles menées par Hall et ses collègues (Hall, 1988; Hall, 1989b; Hall, Maiuro, Vitaliano et Proctor, 1986; Hall et Proctor, 1987).

Dans un échantillon de 406 pédophiles masculins, les échelles Pd et Sc moyennes étaient toutes deux significativement élevées, mais aucun code à deux composantes ne prédominait. En fait, les dix échelles cliniques du MMPI présentaient toutes un score $\underline{t}$ supérieur à 60 dans le profil moyen de l'échantillon. Les échelles Pd, Sc et D moyennes étaient toutes égales ou supérieures à $\underline{t} = 70$, mais aucun individu de l'échantillon ne présentait exclusivement des scores élevés pour ces trois échelles. Les profils à deux composantes étaient dispersés. Les codes les plus courants étaient Pd-Sc/Sc-Pd et neurasthénie-Sc/Sc-neurasthénie, mais ces codes n'étaient présents respectivement que dans 7,1 % et 6,4 % de l'échantillon. Il y avait une différence légère, mais significative entre les pédophiles hétérosexuels et les pédophiles homosexuels selon l'échelle Mf. Les auteurs indiquent que la constatation la plus courante est celle des troubles émotionnels, comme en témoigne le fait que les deux tiers de l'échantillon obtenaient des résultats élevés pour trois échelles ou davantage. Facteur plus important, les résultats incitent fortement à conclure que les pédophiles, comme les délinquants sexuels en général, forment une population

hétérogène selon les profils du MMPI. Cette constatation a été corroborée par une étude de 80 pédophiles menée par Hall (1989b).

Hall (1988) a examiné la récidive chez 342 des délinquants sexuels étudiés par Hall et Proctor (1987). En général, les prédictions actuarielles faisant appel au MMPI ont permis d'obtenir de meilleurs résultats que les jugements cliniques sur la prédiction de la récidive. L'échelle Mf faisait partie d'une équation actuarielle significative qui prédisait la perpétration d'autres infractions sexuelles contre des adultes. Les échelles d'hypocondrie, D et Pd faisaient partie d'une prédiction actuarielle significative des infractions violentes à caractère non sexuel. Les échelles "mensonge" et D faisaient partie d'une équation actuarielle significative visant à prédire les infractions non violentes à caractère non sexuel. Enfin, et c'est peut-être là la constatation la plus importante, aucune des échelles du MMPI (non plus que les jugements cliniques) ne permettait de prédire de façon significative la perpétration d'infractions sexuelles ultérieures contre des enfants.

Hanson et al. (1990a) ont constaté que les agresseurs d'enfants bénéficiant d'un traitement présentaient des améliorations significatives pour toutes les échelles du MMPI sauf Ma (et L). Cependant, seuls les scores Mf de post-test prédisaient la récidive des infractions violentes ou à caractère sexuel (r = 0,20, p < 0,05). Cette constatation est difficile à interpréter car l'effet était faible et de nombreuses comparaisons avaient été effectuées. Néanmoins, puisque l'échelle Mf a permis de prédire la récidive dans d'autres études, son utilité dans le cas des délinquants sexuels mérite d'être examinée plus à fond.

Conclusions et recommandations

Les résultats des études des profils du MMPI indiquent que les délinquants sexuels forment une population hétérogène. Bon nombre des différences significatives observées entre les délinquants sexuels et les sujets normaux et entre les pédophiles et les sujets normaux sont vraisemblablement attribuables à des facteurs extérieurs comme les troubles émotionnels engendrés par l'incarcération ou la stigmatisation. Presque toutes les études sur le MMPI ont permis de constater que les délinquants sexuels, y compris les pédophiles, obtenaient des scores élevés selon l'échelle Pd. Cependant, sur le plan des différences entre les types de délinquants sexuels, les résultats sont épars et, souvent, ne sont pas reproduits par des études répétées. Parfois, il y a différence significative entre les délinquants homosexuels et hétérosexuels selon l'échelle Mf. Parfois, les pédophiles obtiennent, comparativement à d'autres types de délinquants, des résultats élevés pour les échelles Si et Sc et des résultats plus faibles pour l'hypomanie. Néanmoins, ces

différences ne sont pas grandes et ne sont pas uniformes dans l'ensemble des études. Le pouvoir de discrimination cas par cas des échelles du MMPI a peut-être plus d'importance que la démonstration de différences générales entre les groupes. Peu d'études ont fait appel à ce type d'analyse et les résultats obtenus ne sont pas encourageants.

Sur le plan de la valeur clinique du MMPI, d'après les recherches effectuées jusqu'à présent, il est manifeste que lors de l'évaluation, peu de pédophiles, peuvent être différenciés de façon fiable des autres types de délinquants; cela vaut d'autant plus pour la prédiction de la récidive chez les pédophiles. Des recherches additionnelles s'imposent sur les échelles des déviances sexuelles du MMPI (pédophilie et déviances sexuelles) plutôt que sur les échelles cliniques (à l'exception, peut-être, de l'échelle Mf). Les cliniciens souhaiteront peut-être utiliser le MMPI comme mesure générale des psychopathologies et de la personnalité, mais cet inventaire donne peu de renseignements contribuant à l'identification des délinquants sexuels ou utiles pour la prédiction de la récidive. Il reste à voir si les nouvelles échelles de contenu du MMPI-2, comme celles concernant les pratiques antisociales et les indicateurs négatifs de traitement, s'avéreront utiles dans le cas des délinquants sexuels (Graham, 1990).

Conclusions et orientations futures

La plupart des méthodes de mesure examinées ici semblent n'avoir qu'une utilité limitée dans le domaine de la gestion du risque posé par les délinquants sexuels qui représentent une population difficile à étudier. De nombreux facteurs différents contribuent à la perpétration d'infractions sexuelles. Les délinquants sexuels ne sont pas incités à dévoiler les motifs de leurs infractions, ni même à admettre celles-ci. Par contre, l'importance que revêt l'évaluation exacte de ces délinquants justifie que l'on effectue des travaux supplémentaires dans ce domaine complexe. Certaines méthodes de mesure semblent préférables à d'autres, mais il faudra mener des recherches beaucoup plus poussées afin de les améliorer.

Les techniques de mesure que les cliniciens et les chercheurs adopteront dépendront en partie des objectifs de leurs projets de traitement ou de recherche. Il convient néanmoins de formuler quelques commentaires généraux sur les avantages respectifs des divers tests examinés. Les recommandations faites plus loin devraient être considérées comme provisoires puisque les recherches ne sont pas suffisamment poussées pour permettre de formuler des conclusions définitives.

Parmi les diverses méthodes de mesure des antécédents sexuels, le questionnaire de Clarke sur les antécédents sexuels (Langevin et al., 1990) semble être le plus utile auprès des délinquants sexuels. Il porte sur une vaste gamme d'items pertinents et est raisonnablement facile à administrer. Il ne requiert pas nécessairement une notation en bonne et due forme, et il est peut-être le plus utile comme liste de contrôle des actes sexuels que les sujets sont disposés à dévoiler. Puisqu'il porte sur les antécédents, il ne permet pas de mesurer utilement les résultats du traitement - sauf dans le cas des programmes où l'on mesure les progrès en fonction du degré de révélation des activités sexuelles déviantes.

Le test de classement de cartes d'Abel-Becker-Laws semble être la méthode la plus prometteuse d'auto-évaluation des intérêts sexuels déviants. Bien que les recherches à ce sujet soient limitées, ce test comporte un atout précieux s'il permet, comme les études en font état, de dévoiler des intérêts déviants chez des délinquants qui nient avoir de tels intérêts lors des entrevues. Il peut également être utilisé pour mesurer le résultat du traitement dans des programmes qui visent à modifier les préférences sexuelles déviantes.

Le test cognitif d'Abel et al. (1989) semble être une méthode utile de mesure des attitudes chez les agresseurs d'enfants. Les six items du facteur "les rapports sexuels entre enfants et adultes aident l'enfant" sont faciles à administrer et

sont homogènes; certaines indications portent même à croire qu'ils permettent de distinguer les agresseurs d'enfants des non-délinquants. Toutefois, ces items sont rattachés au premier facteur soumis à la rotation. Pour simplifier l'échelle, on pourrait sélectionner les items du premier facteur avant rotation, ou encore les items qui présentent les corrélations item-total les plus élevées.

Aucune des échelles d'attitudes destinées à l'évaluation des violeurs n'est suffisamment étayée par les recherches pour pouvoir être recommandée. Le principe théorique de base voulant que les violeurs aient des attitudes tolérantes envers le viol paraît plausible, mais aucune des méthodes de mesure disponibles n'a fait l'objet d'une validation adéquate en contexte appliqué. La plupart des échelles couramment utilisées ont tendance à avoir une consistance interne insuffisante et à ne pas pouvoir différencier les violeurs identifiés et les délinquants non sexuels ou les sujets témoins de la collectivité à faible statut socio-économique. Bien qu'on ne l'ait pas encore appliquée à des délinquants sexuels, l'échelle des attitudes sexuelles insensibles du test de Mosher sur l'hypermasculinité, est une des échelles les plus prometteuses dans cette catégorie. Les items de cette échelle semblent concorder avec les sentiments criminels considérés comme associés à la récidive criminelle en général (Andrews et Wormith, 1984; Wormith, 1984).

Bon nombre des échelles portant sur les rôles sexuels semblent être fiables et valides. Bien que ces instruments soient en mesure de prédire l'agressivité sexuelle auto-évaluée chez des étudiants de niveau collégial (p. ex., Malamuth, 1986), ils n'ont pas permis de distinguer les délinquants sexuels identifiés des non-délinquants en contexte appliqué (voir Overholser et Beck, 1986, pour une exception). Le problème posé par les méthodes de mesure des rôles sexuels peut découler de ce que les délinquants ne sont pas disposés à dévoiler leurs attitudes sexistes; cependant, il se peut aussi que les fondements théoriques établissant un rapport entre les attitudes sexistes et le viol soient faibles. Les rôles sexuels conventionnels peuvent sanctionner la domination par les hommes mais, contrairement à certaines positions féministes (p. ex., Burt, 1980), il n'y a pas nécessairement de lien progressif direct entre les rôles sexuels traditionnels et le viol. Il est facile d'imaginer que des hommes extrêmement conservateurs aient les agressions sexuelles en horreur; leurs attitudes envers les femmes peuvent être avilissantes sous divers rapports, mais ils ne sanctionnent pas nécessairement le viol. Plutôt que les rôles sexuels traditionnels en soi, ce sont peut-être les valeurs sexuelles autoritaires et axées sur le pouvoir qui sont associées au viol, encore que l'on puisse s'attendre à ce que l'autoritarisme soit lié aux valeurs traditionnelles concernant les rôles sexuels. Par conséquent, il y a peut-être peu de

relation directe entre le viol et bon nombre des questions relatives aux rôles sexuels sur lesquelles portent les tests disponibles (p. ex., le fait de savoir si les jurons sont plus répugnants dans la bouche d'une femme ou si les femmes peuvent devenir de bons ingénieurs). Les méthodes de mesure qui sont les plus susceptibles de distinguer les délinquants sexuels des délinquants ayant commis d'autres types d'infractions sont celles qui portent sur les attitudes sexistes propres aux rapports hétérosexuels, p. ex., la domination par l'homme et son caractère justifié dans l'obtention de rapports sexuels avec la femme. L'échelle des rapports hétérosexuels de Hall et al. (1986) est l'un des rares instruments à avoir été conçus pour évaluer les attitudes sexistes propres aux interactions sexuelles; cependant, sa valeur psychométrique reste discutable. Les chercheurs qui s'intéressent aux mesures générales des rôles sexuels conservateurs préféreront sans doute les méthodes récentes plus recherchées, comme l'échelle BIAS (Jean et Reynolds, 1980) ou l'indice de valorisation des rôles sexuels (Dreyer et al., 1981), à l'échelle d'attitudes envers les femmes (Spence et al., 1973) qui est à présente quelque peu démodée.

L'inventaire du fonctionnement sexuel de Derogatis (Derogatis, 1980) est le mieux établi des tests de mesure des dysfonctions sexuelles. Il couvre des champs de contenu importants et semble présenter des niveaux de fidélité et de validité acceptables. Selon cet instrument, les délinquants sexuels identifiés manifestent de l'insatisfaction envers leur vie sexuelle, mais on ne sait pas très bien comment les dysfonctions sexuelles sont reliées aux infractions sexuelles. L'inventaire est susceptible d'avoir le plus de valeur dans le cas des délinquants qui n'ont pas d'intérêts sexuels déviants (p. ex., la plupart des auteurs d'actes incestueux - Lang et Frenzel, 1989). Le DSFI n'est pas conçu pour évaluer les hommes présentant des anomalies sexuelles.

Il y a plusieurs domaines qui ne sont pas bien couverts par les méthodes de mesure existantes. L'activité masturbatoire est un élément important de l'évaluation des délinquants sexuels, mais aucun des tests actuels ne convient pour cette population. La technique qui se rapproche le plus des besoins dans ce domaine est l'échelle de mesure des fantasmes de Wilson (1978), mais celle-ci ne porte que sur les fantasmes reliés à la masturbation. Une méthode de mesure concernant la masturbation chez les délinquants sexuels devrait également porter sur les aspects de la fréquence et de la satisfaction.

Les traumatismes sexuels subis durant l'enfance constituent un autre domaine qui n'est pas bien évalué. Le rôle que jouent les agressions sexuelles subies dans l'étiologie des infractions sexuelles est discutable (Garland et Dougher, 1990; Hanson et Slater, 1988); néanmoins, les agresseurs d'enfants qui ont eux-

mêmes été agressés manifestent souvent des troubles que l'on ne trouve pas chez les délinquants n'ayant pas subi d'agressions (Hanson, 1991; Langevin et al., 1989). La question des modèles déviants est un domaine connexe qui n'est pas non plus évalué. Le rôle que jouent ces modèles dans les comportements criminels est solidement établi (p. ex., Andrews, 1980; Sutherland, 1947). Ainsi, il est tout à fait plausible que le risque de perpétration d'infractions sexuelles augmente également avec les contacts avec des groupes affinitaires qui sanctionnent de tels actes.

La mesure des aptitudes, plutôt que des attitudes ou des antécédents, est une autre approche d'évaluation où des recherches s'imposent. Les techniques de mesure de ce type ont l'avantage de ne pas être sensibles aux biais de présentation favorable de soi. La difficulté qu'elles posent réside dans l'identification des déficits particuliers à évaluer. Plusieurs techniques de mesure des aptitudes mises au point récemment à l'intention des délinquants sexuels semblent prometteuses, mais aucune n'a fait l'objet de recherches suffisamment poussées pour pouvoir être évaluée de façon adéquate.

L'une des techniques axées sur les aptitudes est le test de compétences situationnel mis au point par Miner et al. (1989). Dans ce test, on décrit des situations qui présentent un risque élevé de récidive et l'on demande au délinquant de fournir la meilleure réaction d'adaptation possible. Par exemple, on peut demander à un agresseur d'enfants ce qu'il ferait s'il participait à une fête pour enfants et si le seul autre adulte présent s'absentait pour aller acheter de la crème glacée au supermarché. La pertinence des réactions d'adaptation peut être évaluée selon plusieurs dimensions, y compris la latence dans le temps de réaction, la faisabilité du plan et sa complexité. Les résultats préliminaires obtenus dans le cadre du programme d'Atascadero indiquent que ce test permet de déceler l'augmentation des habiletés d'adaptation chez les délinquants sexuels traités (Miner et al., 1990). Le test de Miner et al. est présenté sur bande sonore, mais il serait également possible d'en établir une version écrite.

Un test de compétences situationnel pourrait être utilisé de concert avec une auto-évaluation des types de situations considérés par le délinquant comme présentant un risque élevé dans son cas. La méthode mise au point par Stermac, Glancy et Davidson (1989) est une technique situationnelle possible d'évaluation du risque. Cette échelle de Stermac et al. est étroitement modelée sur l'inventaire des situations de consommation d'alcool d'Annis (1982).

La méthode de correction des distorsions cognitives mise au point par N. Couture au Centre hospitalier Robert-Giffard, à Québec, est une autre approche prometteuse (Isabelle Pronovost,

communication personnelle). On demande d'abord au détenu de raconter ses infractions. Le thérapeute identifie les distorsions cognitives dans la narration (p. ex. "Elle en avait envie") et demande au détenu de corriger ces distorsions (p. ex., "C'est uniquement mon interprétation"). Ensuite, on fournit au délinquant une liste des distorsions cognitives manifestées par d'autres délinquants et on lui demande de les corriger. On peut ensuite évaluer la rapidité et la pertinence des corrections apportées par le délinquant. Cette technique de correction des distorsions cognitives n'a pas été évaluée, mais elle représente une approche prometteuse qui pourrait être moins sensible aux biais de présentation favorable de soi que les autres échelles cognitives comme celle d'Abel et al. (1989).

Une autre stratégie d'évaluation des déficits chez les délinquants est issue des modèles d'aptitudes sociales de McFall (1990). L'une des raisons pour lesquelles certains délinquants peuvent agresser sexuellement leurs victimes est qu'ils interprètent mal les indices sociaux et ne perçoivent pas leurs actes comme des agressions. Par exemple, le violeur peut croire que sa victime voulait vraiment avoir des rapports sexuels et y a trouvé du plaisir, ou l'agresseur d'enfants peut mal interpréter l'affection d'un enfant et y voir un intérêt sexuel. Dans des tests de cette catégorie, on demanderait au délinquant de fournir des interprétations correctes d'indices sociaux complexes et(ou) contradictoires. Les données préliminaires obtenues pour un test de ce genre appliqué à des agresseurs d'enfants (Hanson, 1991) ont fourni une première corroboration de cette approche. On a demandé aux sujets d'évaluer le degré d'agression représenté par une série de 15 interactions adulte-enfant. Les notations globales du degré d'agression n'étaient pas différentes chez les agresseurs d'enfants, les spécialistes de la question des agressions sexuelles et les sujets témoins de la collectivité; cependant, l'exactitude des notations fournies par les agresseurs d'enfants était sensiblement moindre que celle des réponses des sujets témoins.

Il conviendrait de mettre au point des techniques d'autosurveillance à l'intention des délinquants sexuels. Ces techniques pourraient se fonder sur des formes normalisées d'enregistrement quotidien des activités sexuelles ou des fantasmes. Par exemple, on pourrait demander au délinquant d'inscrire des renseignements de base toutes les fois qu'il ressent une stimulation sexuelle. Ces données pourraient comprendre l'heure, le lieu et les personnes présentes, les pensées et sentiments suscités par la situation et tout acte posé en vue de subvertir les impulsions sexuelles déviantes. De telles stratégies d'autorégulation ont déjà été utilisées avec succès pour l'évaluation et le traitement de l'anxiété, du stress et de la dépression (p. ex., Barlow, 1988; Beck, Rush, Shaw et Emery, 1979; Meichenbaum, 1977). L'utilité des méthodes

d'autosurveillance chez les délinquants sexuels n'a pas été évaluée. Néanmoins, ces techniques pourraient être d'un secours précieux pour les délinquants qui sont parvenus à des stades avancés de traitement et qui sont motivés à prévenir la récidive.

La conclusion générale de notre étude est la suivante: il sera nécessaire de poursuivre les travaux afin d'apporter des améliorations aux auto-évaluations de la sexualité disponibles pour les délinquants sexuels. On dispose de certaines échelles utiles, mais de nombreux domaines sont mal évalués par les tests existants. Les cliniciens et les chercheurs gagnent souvent à construire de nouvelles échelles expressément adaptées à leurs besoins plutôt qu'à compter sur les mesures qui existent déjà. Dans le cas des programmes de traitement, en particulier, il serait avantageux de mettee au point des mesures conçues en fonction du processus thérapeutique afin d'évaluer les améliorations chez les participants. Les recherches à venir permettront, espérons-le, d'identifier les approches générales et les techniques particulières de mesure qui sont les plus utiles pour l'évaluation des risques posés par les délinquants sexuels.

Références

Abel, G. G., Becker, J. V., & Cunningham-Rathner, J. (1984). Complications, consent, and cognitions in sex between children and adults. International Journal of Law and Psychiatry, 7, 89-103.

Abel, G. G., Becker, J. V., Cunningham-Rathner, J., Rouleau, J.L., Kaplan, M., & Reich, J. (1981). The treatment of child molesters. Unpublished manuscript. Sexual Behavior Clinic, Columbia University, New York.

Abel, G. G., Becker, J. V., Mittelman, M., Cunningham-Rathner, J., Rouleau, J. L., & Murphy, W. D. (1987). Self-reported sex crimes of nonincarcerated paraphiliacs. Journal of Interpersonal Violence, 2, 3-25.

Abel, G. G., Cunningham-Rathner, J., Becker, J. V., & McHugh. (1983, December). Motivating sex offenders for treatment with feedback of their psychophysiologic assessment. Presentation at the World Congress of Behavior Therapy, Washington, D.C.

Abel, G. G., Gore, D. K., Holland, C. L., Camp, N., Becker, J.V., & Rathner, J. (1989). The measurement of cognitive distortions of child molesters. Annals of Sex Research, 2, 135-152.

Abramson, P. R., & Mosher, D. L. (1975). Development of a measure of negative attitudes towards masturbation. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 43, 485-490.

Alford, J. M., & Brown, G. E. (1985). Virgins, whores, and bitches: Attitudes of rapists toward women and sex. Corrective and Social Psychiatry, 31, 58-61.

Allen, R. M., & Haupt, T. D. (1966). The Sex Inventory: Test-retest reliabilities of scale scores and items. Journal of Clinical Psychology, 22, 375-378.

Anastasi, A. (1982). Psychological testing. New York: MacMillan.

Andrews, D. A. (1980). Some experimental investigations of the principles of differential association through deliberate manipulation of the structure of service systems. American Sociological Review, 45, 448-462.

Andrews, D. A., & Wormith, J. S. (1984). Criminal sentiments and criminal behavior. Programs Branch User Report. Ottawa: Solicitor General of Canada.

Annis, H. M. (1982). Inventory of Drinking Situations. Available from Addiction Research Foundation, 33 Russell Street, Toronto, Ontario, M5S 2S1.

Archer, J., & Rhodes, C. (1989). The relationship between gender-related traits and attitudes. British Journal of Social Psychology, 28, 149-157.

Armentrout, J. A., & Hauer, A. L. (1978). MMPIs of rapists of adults, rapists of children, and non-rapist sex offenders. Journal of Clinical Psychology, 34, 330-332.

Ashton, N. L. (1982). Validation of Rape Myth Acceptance Scale. Psychological Reports, 50, 252.

Barlow, D. H. (1988). Anxiety and its disorders. New York: Basic Books.

Beck, A. T., Rush, A. J., Shaw, B. F., & Emery, S. (1979). Cognitive therapy of depression: A treatment manual. New York: Guilford.

Bem, S. L. (1981). Bem Sex Role Inventory: Professional manual. Palo Alto, CA: Consulting Psychologist Press.

Bentler, P. M. (1968). Heterosexual behavior assesment - I. Males. Behavior Research and Therapy, 6, 21-25.

Briere, J., Malamuth, N., & Check, J. V. P. (1985). Sexuality and rape-supportive beliefs. International Journal of Women's Studies, 8, 398-403.

Briere, J., & Runtz, M. (1989). University males' sexual interest in children: Predicting potential indices of "pedophilia" in a nonforensic sample. Child Abuse and Neglect, 13, 65-75.

Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. Journal of Personality and Social Psychology, 38, 217-230.

Burt, M. R. (1983). Justifying personal violence: A comparison of rapists and the general public. Victimology, 8, 131-150.

Burt, M. R., Albin, R. S. (1981). Rape myths, rape definitions, and probability of conviction. Journal of Applied Social Psychology, 11, 212-230.

Buss, A. H., & Durkee, A. (1957). An inventory for assessing different kinds of hostility. Journal of Consulting Psychology, 21, 343-349.

Campbell, D. T., & Fiske, D. W. (1959). Convergent and discriminant validation by the multitrait-multimethod matrix. Psychological Bulletin, 56, 81-105.

Canada. (1990). Gestion et traitement des délinquants sexuels. Ottawa: Approvisionnements et Services Canada 1990.

Cattell, R. B. (1966). The scree test for the number of factors. Multivariate Behavioral Research, 1, 245-276.

Chaudhuri, A., & Mukerjee, R. (1988). Randomized response: Theory and techniques. New York: Marcel Dekker.

Check, J. V. P. (1985). The Hostility Towards Women Scale (Doctoral dissertation, University of Manitoba, 1984). Dissertation Abstracts International, 45(12).

Check, J. V. P., & Malamuth, N. M. (1983). Sex role stereotyping and reactions to depictions of stranger versus acquaintance rape. Journal of Personality and Social Psychology, 45, 344-356.

Cliff, N. (1988). The eigenvalues-greater-than-one rule and the reliability of components. Psychological Bulletin, 103, 276-279.

Colligan, R. C., Osborne, D., Swenson, W. M., & Offord, K. P. (1984). The MMPI: Development of contemporary norms. Journal of Clinical Psychology, 40, 100-107.

Cortoni, F., Gordon, A., Malcolm, B., & Ellerby, L. (1991). The Attitudes Towards Sex With Children Scale: Preliminary results. Canadian Psychology/Psychologie canadienne, 23 (2a), 229.

Cotten-Hustan, A. L. (1983). Comparison of sex offenders and non-offenders on attitudes towards masturbation and female fantasy as related to participation in human sexuality sessions. Journal of Offender Counselling, Services, & Rehabilitation, 8, 13-26.

Cowden, J. E., & Pacht, A. R. (1969). The Sex Inventory as a classication instrument for sex offenders. Journal of Clinical Psychology, 23, 53-57.

Craig, M. E., Kalichman, S. C., & Follingstad, D. R. (1989). Verbal coercive sexual behavior among college students. Archives of Sexual Behavior, 18, 421-434.

Crowne, D. P., & Marlowe, D. (1960). A new scale of social desirability independent of psychopathology. Journal of Consulting Psychology, 24, 349-354.

Davis, C. M., Yarber, W. L., & Davis, S. L. (1988). Sexuality related measures: A compendium. Lake Mills, IA: Graphic Publishing Co.

Deitz, S. R., Littman, M., & Bentley, B. J. (1984). Attribution of responsibility for rape: The influence of observer empathy, victim resistance, and victim attractiveness. Sex Roles, 10, 261-280.

Deitz, S. R., Tiemann-Blackwell, K., Daley, P. C., & Bentley, B. J. (1982). Measurement of empathy towards rape victims and rapists. Journal of Personality and Social Psychology, 43, 372-384.

Demare, D., Briere, J., & Lips, H. M. (1988). Violent pornography and self-reported likelihood of sexual aggression. Journal of Research in Personality, 22, 140-153.

Derogatis, L. R. (1980). Psychological assessment of psychosexual functioning. Psychiatric Clinics of North America, 3, 113-131.

Derogatis, L. R., & Melisaratos, N. (1979). The DSFI: A multidimensional measure of sexual functioning. Journal of Sex and Marital Therapy, 5, 244-281.

Dreyer, N. A., Woods, N. F., & James, S. A. (1981). ISRO: A scale to measure sex-role orientation. Sex Roles, 7, 173-182.

Dwyer, S. M., & Amberson, J. I. (1989). Behavioral patterns and personality characteristics of 56 sex offenders: A preliminary study. Journal of Psychology and Human Sexuality, 2, 105-118.

Erickson, W. D., Luxenberg, M. G., Walbek, N. H., & Seely, R. K. (1987). Frequency of MMPI two-point code types among sex offenders. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55, 566-570.

Eysenck, H. J. (1971). Personality and sexual adjustment. British Journal of Psychiatry, 118, 593-608.

Eysenck, H. J. (1978). Sex and personality. London: Open Books.

Feild, H. S. (1978). Attitudes toward rape: A comparitive analysis of police, rapists, crisis counselors and citizens. Journal of Personality and Social Psychology, 36, 156-179.

Finkelhor, D. (1984). Child sexual abuse: New theory and research. New York: Free Press.

Finkelhor, D., & Lewis, I. A. (1988). An epidemiological approach to the study of child molesting. In R. A. Prentky and V. L. Quinsey (Eds.), Human sexual aggression: Current perspectives (pp. 64-78). New York: New York Academy of Sciences.

Fisher, G., & Howell, L. M. (1970). Psychological needs of homosexual pedophiles. Diseases of the Nervous System, 31, 623-625.

Fox, J. A., & Tracy, P. E. (1986). Randomized response: A method for sensitive surveys. Beverly Hills: Sage.

Freund, K., Langevin, R., Laws, R., & Serber, M. (1974). Femininity and preferred partner age in homosexual and heterosexual males. British Journal of Psychiatry, 125, 442-446.

Garland, R. J., & Dougher, M. J. (1990). The abused/abuser hypothesis in child sexual abuse: A critical review of theory and research. In J. R. Feierman (Ed.), Adult human sexual behavior with children and adolescents: Biosocial dimensions (pp. 488-509). New York: Aldine de Grayter.

Ghiselli, E. E., Campbell, J. P., & Zedeck, S. (1981). Measurement theory for the behavioral sciences. San Francisco: W. H. Freeman.

Gillis, J. R. (1991). The rapist as a sexually deviant offender. Unpublished doctoral dissertation, Queens University, Kingston.

Gore, D. K. (1988). Measuring the cognitive distortions of child molesters: Psychometric properties of the cognition scale (Doctoral dissertation, Georgia State University, 1988).

Gorsuch, R. L. (1983). Factor analysis (2nd. ed.). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Gosselin, C., & Wilson, G. (1980). Sexual variations: Fetishism, sadomasochism, and transvestism. New York: Simon & Schuster.

Graham, J. R. (1990). MMPI-2: Assessing personality and psychopathology. Oxford: Oxford University Press.

Greendlinger, V. A. (1985). Dispositional and situational variables as predictors of rape proclivity in college males. (Doctoral dissertation, State University of New York at Albany, 1985).

Greendlinger, V. A., & Byrne, D. (1987). Coercive sexual fantasies of college men as predictors of self-reported likelihood to reape and overt sexual aggression. Journal of Sex Research, 23, 1-11.

Hall, E. R., Howard, J. A., & Boezio, S. L. (1986). Tolerance of rape: A sexist or antisocial attitude? Psychology of Women Quarterly, 10, 101-118.

Hall, G. C. N. (1988). Criminal behavior as a function as clinical and actuarial variables in a sexual offender population. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 56, 773-775.

Hall, G. C. N. (1989a). Self-reported hostility as a function of offense characteristic and response style in a sexual offender population. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 57, 306-308.

Hall, G. C. N. (1989b). WAIS-R and MMPI profiles of men who have sexually assaulted children: Evidence of limited utility. Journal of Personality Assessment, 53, 404-412.

Hall, G. C. N. (1990). Prediction of sexual aggression. Clinical Psychology Review, 10, 229-245.

Hall, G. C. N., & Proctor, W. C. (1987). Criminological predictors of recidivism in a sexual offender population. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55, 111-112.

Hall, G. C. N., Maiuro, R. D., Vitaliano, P. P., & Proctor, W. C. (1986). The utility of the MMPI with men who have sexually assaulted children. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 54, 493-496.

Hamilton, M., & Yee, J. (1990). Rape knowledge and propensity to rape. Journal of Research in Personality, 24, 111-122.

Hanson, R. K. (1991). Characteristics of sex offenders who were sexually abused as children. In R. Langevin (Ed.), Sex offenders and their victims: New research findings (pp. 77-85). Toronto: Juniper Press.

Hanson, R. K. (1991). The Sexual Abuse Empathy Test: Evaluation of Pilot Testing. Report for contract # 1512-HA01300-9001/824 from the Ministry Secretariat, Solicitor General Canada.

Hanson, R. K., & Slater, S. (1988). Sexual victimization in the history of child molesters: A review. Annals of Sex Research, 1, 485-499.

Hanson, R. K., Steffy, R. A., & Gauthier, R. (1990a, October). Long-term follow-up of treated child molesters in Canada. Presentation at the Ninth Annual Clinical and Research Conference on the Assessment and Treatment of Sexual Abusers, Their Families and Victims, Toronto.

Hanson, R. K., Steffy, R. A., & Gauthier, R. (1990b, August). Recidivism of child molesters 20 years after treatment. Presentation at the American Psychological Association Convention, Boston.

Hare, R. D., Harpur, T. J., Hakstian, A. R., Forth, A. E., Hart, S. D., & Newman, J. P. (1990). The Revised Psychopathy Checklist: Reliability and factor structure. Psychological Assessment: A Journal of Consulting and Clinical Psychology, 2, 338-341.

Haupt, T. D., & Allen, R. M. (1966). A multivariate analysis of variance of scale scores on the Sex Inventory Male Form. Journal of Clinical Psychology, 22, 387-395.

Hodkinson, S. M. (1990). The perception of consent to sexual contact in children: Child molesters versus non-offenders. Unpublished masters thesis, York University, Toronto.

Horley, J. (1988). Cognitions of child sexual abusers. Journal of Sex Research, 25, 542-545.

Howard, J. A. (1984). Societal influences on attribution: Blaming some victims more than others. Journal of Personality and Social Psychology, 47, 494-505.

Howells, K. (1979). Some meanings of children for pedophiles. In M. Cook & G. Wilson (Eds.), Love and attraction: An international conference (pp. 519-526). Oxford: Pergamon.

Howells, K., & Wright, E. (1978). The sexual attitudes of aggressive sexual offenders. British Journal of Criminology, 18, 170-174.

Intons-Peterson, M. J., Roskos-Ewoldsen, B., Thomas, L., Shirley, M., & Blut, D. (1989). Will educational materials reduce negative effects of exposure to sexual violence? Journal of Social and Clinical Psychology, 8, 256-275.

Jackson, D. N. (1974). Personality Research Form manual - Form E. Goshen, NY: Research Psychologist Press.

Jean, P. J., & Reynolds, C. R. (1980). Development of the Bias in Attitudes Survey: A sex-role questionnaire. The Journal of Psychology, 104, 269-277.

Jean, P. J., & Reynolds, C. R. (1984). Sex and attitude distortion: Ability of females and males to fake liberal and conservative positions regarding changing sex roles. Sex Roles, 10, 805-815.

Joreskog, K. G., & Sorbom, D. (1986). LISREL-6. Mooreville, IN: Scientific Software.

Kaiser, H. F. (1960). The application of electronic computers to factor analysis. Educational and Psychological Measurement, 20, 141-151.

Kalichman, S. C. (1991). Psychopathology and personality characteristics of criminal sexual offenders as a function of victim age. Archives of Sexual Behavior, 20, 187- 197.

Kalichman, S. C., Craig, M. E., Shealy, L., Taylor, J. Szymanowski, D., & McKee, G. (1989). An empirically derived typology of adult rapists based on the MMPI: A cross-validation study. Journal of Psychology and Human Sexuality, 2, 165-182.

Kalichman, S., Szymankowski, D., McKee, G., Taylor, J., & Craig, M. E. (1989). Cluster analytically derived MMPI profile subgroups in incarcerated adult rapists. Journal of Clinical Psychology, 45, 149-155.

Kelly, G. A. (1955). The psychology of personal constructs (Vols. 1 & 2). New York: Norton.

Koss, M. P., & Gidycz, C. A. (1985). Sexual Experiences Survey: Reliability and validity. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 53, 422-423.

Koss, M. P., Leonard, K. E., Beezley, D. A., & Oros, C. J. (1985). Nonstranger sexual aggression: A discriminant analysis of the psychological characteristics of undetected offenders. Sex Roles, 12, 981-991.

Koss, M. P., & Oros, C. J. (1982). Sexual Experiences Survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 50, 455-457.

Kuder, G. F., & Richardson, M. W. (1937). The theory of the estimation of test reliability. Psychometrika, 2, 151-160.

Lang, R. A., & Frenzel, R. R. (1989). Identifying sexual preferences among intrafamilial and extrafamilial child sexual abusers. Annals of Sex Research, 2, 255-276.

Lang, R. A., Langevin, R., Checkley, K. L., & Pugh, G. (1987). Genital exhibitionism: Courtship disorder or narcissism? Canadian Journal of Behavioural Science, 19, 216-232.

Langevin, R., Paitich, D., Freeman, R., Mann, K., & Handy, L. (1978). Personality characteristics and sexual anomalies in males. Canadian Journal of Behavioural Science, 10, 222-238.

Langevin, R., Paitich, D., Russon, A., Handy, L., & Langevin, A. (1990). Clarke Sex History Questionnaire for Males manual. Oakville, Ontario: Juniper Press.

Langevin, R., Wright, P., & Handy, L. (1989). Characteristics of sex offenders who were sexually victimized as children. Annals of Sex Research, 2, 227-253.

Langevin, R., Wright, P., & Handy, L. (1990a). Use of the MMPI and its derived scales with sex offenders: I. Reliability and validity studies. Annals of Sex Research, 3, 245-291.

Langevin, R., Wright, P., & Handy, L. (1990b). Use of the MMPI and its derived scales with sex offenders: II. Reliability and criterion validity. Annals of Sex Research, 3, 453-486.

Laws, D. R. (1984). The assessment of diverse sexual behavior. In K. Howells (Ed.), The psychology of sexual diversity (pp. 111-134). Oxford: Basil Blackwell.

Laws, D. R. (Ed.). (1989). Relapse prevention with sex offenders. New York: Guilford Press.

Laws, D. R., Greenbaum, P. E., Osborn, C. A., & Murrin, M. R. (1989). Classification of child molesters by physiological assessment of sexual arousal and a self-report measure of sexual preference. Unpublished data, Florida Mental Health Institute, Tampa, FL.

Linz, D. G., Donnerstein, E., & Penrod, S. (1988). Effects of long-term exposure to violent and sexually degrading depictions of women. Journal of Personality and Social Psychology, 55, 758-768.

Lipton, D. N., McDonel, E. C., & McFall, R. M. (1987). Heterosocial perception in rapists. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55, 17-21.

Lisak, D., & Roth, S. (1988). Motivational factors in nonincarerated sexually aggressive men. Journal of Personality and Social Psychology, 55, 795-802.

Lisak, D., & Roth, S. (1990). Motives and psychodynamicx of self-reported, unincarcerated rapists. American Journal of Orthopsychiatry, 60, 268-280.

Lottes, I. L. (1988). Rape Supportive Attitude Scale. In C. M. Davis, W. L. Yarber, S. L., & Davis (Eds.) Sexuality related measures: A compendium. Lake Mills, IA: Graphic Publishing Co.

Malamuth, N. (1986). Predictors of naturalistic sexual aggression. Journal of Personality and Social Psychology, 50, 953-962.

Malamuth, N. (1989a). The Attraction to Sexual Aggression Scale: Part One. The Journal of Sex Research, 26, 26-49.

Malamuth, N. (1989b). The Attraction to Sexual Aggression Scale: Part Two. The Journal of Sex Research, 26, 324-354.

Malamuth, N., & Check, J. V. P. (1983). Sexual arousal to rape depictions: Individual differences. Journal of Abnormal Psychology, 92, 55-67.

Malamuth, N., Check, J. V. P., & Briere, J. (1986). Sexual arousal in response to aggression: Ideological, aggressive and sexual correlates. Journal of Personality and Social Psychology, 50, 330-340.

March, H. W., Balla, J. R., & McDonald, R. P. (1988). Goodness-of-fit indexes in confirmatory factor analysis: The effect of sample size. Psychological Bulletin, 103, 391-410.

Marsh, J. T., Hilliard, J., & Liechti, R. (1955). A sexual deviation scale for the MMPI. Journal of Consulting Psychology, 19, 55-60.

Marolla, J., & Scully, D. (1986). Attitudes toward women, violence, and rape: A comparison of convicted rapists and other felons. Deviant Behavior, 7, 337-355.

Marques, J. K., Day, D. M., Nelson, C., & Miner, M. H. (1989). The Sex Offender Treatment and Evaluation Project: California's relapse prevention program. In D. R. Laws, (Ed.), Relapse prevention with sex offenders (pp. 247-267). New York: Guilford Press. see page 263.

Marshall, W. L., Laws, D. R., & Barbaree, H. E. (Eds.). (1990). Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender. New York: Plenum.

McFall, R. M. (1990). The enhancement of social skills: An information-processing analysis. In W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender (pp. 311-330). New York: Plenum.

Meichenbaum, D. (1977). Cognitive-behavior modification: An integrative approach. New York: Plenum Press.

Miner, M. H., Day, D. M., & Nafpaktitis, M. K. (1989). Assessment of coping skills: Development of a situational competency test. In R. D. Laws (Ed.), Relapse prevention with sex offenders (pp. 127-136). New York: Guilford Press.

Miner, M. H., Marques, J. K., Day, D. M., & Nelson, C. (1990). Impact of relapse prevention in treating sex offenders: Preliminary findings. Annals of Sex Research, 3, 165-185.

Mosher, D. L. (1966). The development and multitrait-multimethod matrix analysis of three measures of guilt. Journal of Consulting Psychology, 30, 25-29.

Mosher, D. L. (1971a). Psychological reactions to pornographic films. In Technical report on the commission on obscenity and pornography: Vol. 8. Erotica and social behavior. Washington, DC: U.S. Govt. Printing Office.

Mosher, D. L. (1971b). Sex callousness toward women. In Technical report on the commission on obscenity and pornography: Vol. 8. Erotica and social behavior. Washington, DC: U.S. Govt. Printing Office.

Mosher, D. L. (1988a). Aggressive Sexual Behavior Inventory. In C. M. Davis, W. L. Yarber, S. L., & Davis (Eds.) Sexuality related measures: A compendium (pp. 9-10). Lake Mills, IA: Graphic Publishing Co.

Mosher, D. L. (1988b). Negative Attitudes Towards Masturbation. In C. M. Davis, W. L. Yarber, S. L., & Davis (Eds.) Sexuality related measures: A compendium (pp. 227-229). Lake Mills, IA: Graphic Publishing Co.

Mosher, D. L., & Anderson, R. D. (1986). Macho personality, sexual aggression, and reactions to guided imagery of realistic rap. Journal of Research in Personality, 20, 77-94.

Mosher, D. L., & Sirkin, M. (1984). Measuring a macho personality constellation. Journal of Research in Personality, 18, 150-163.

Muehlenhard, C. L., Friedman, D. E., & Thomas, C. M. (1985). Is date rape justifiable? The effects of dating activity, who initiated, who paid, and men's attitudes toward women. Psychology of Women Quarterly, 9, 297-310.

Muliak, S. A., James, L. R., Van Alstine, J., Bennett, N., Lind, S., & Stilwell, C. D. (1989). Evaluation of goodness-of-fit indices for structural equation models. Psychological Bulletin, 105, 430-445.

Murphy, W. D. (1990). Assessment and modification of cognitive distortions in sex offenders. In W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender (pp. 331-342). New York: Plenum.

Nadler, E., & Morrow, W. (1959). Authoritarian attitudes towards women, and their correlates. Journal of Social Psychology, 49, 113-123.

Nichols, H. R., & Molinder, I. (1984). Multiphasic Sex Inventory. (Available from Nichols & Molinder, 437 Bowes Drive, Tacoma, WA 98466).

Overholser, J. C., & Beck, S. (1986). Multimethod assessment of rapists, child molesters, and three control groups on behavioral and psychological measures. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 54, 682-687.

Paitich, D., Langevin, R., Freeman, R., Mann, K., & Handy, L. (1977). The Clarke SHQ: A clinical sex history questionnaire for males. Archives of Sexual Behavior, 6, 421-435.

Panton, J. H. (1979). MMPI profile configurations associated with incestuous and non-incestuous child molesting. Psychological Reports, 45, 335-338.

Parry, G. (1983). A British version of the Attitudes Towards Women Scale (AWS-B). British Journal of Social Psychology, 22, 261-263.

Pawlak, A. E., Boulet, J. R., & Bradford, J. M. W. (1991). Discriminant analysis of a sexual-functioning inventory with intrafamilial and extrafamilial child molesters. Archives of Sexual Behavior, 20, 27-34.

Peterson, D. L., & Pfost, K. S. (1989). Influence of rock videos on attitudes of violence against women. Psychological Reports, 64, 319-322.

Pryor, J. B. (1987). Sexual harassment proclivities in men. Sex Roles, 17, 269-290.

Quackenbush, R. L. (1989). A comparison of androgynous masculine sex-typed, and undifferentiated males on dimensions of attitudes toward rape. Journal of Research in Personality, 23, 318-342.

Quinsey, V. L. (1984). Sexual aggression: Studies of offenders against women. In D. N. Weisstub (Ed.), Law and mental health: International perspectives: Vol. 1 (pp. 84-123). New York: Pergamon.

Quinsey, V. L. (1986). Men who have sex with children. In D. N. Weisstub (Ed.), Law and mental health: International perspectives: Vol. 2 (pp. 140-172). New York: Pergamon.

Quinsey, V. L., Arnold, L. S., & Pruesse, M. G. (1980). MMPI profiles of men referred for a pretrial psychiatric assessment as a function of offense type. Journal of Clinical Psychology, 36, 410-417.

Quinsey, V. L., & Earls, C. M. (1990). The modification of sexual preferences. In W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender (pp. 279-295). New York: Plenum.

Rombough, S., & Ventimiglia, J. C. (1981). Sexism: A tri-dimensional phenomenon. Sex Roles, 7, 747-755.

Salter, A. C. (1988). Treating child sex offenders and victims. Newbury Park, CA: Sage.

Sattem, L., Savells, J., & Murray, E. (1984). Sex-role stereotypes and commitment of rape. Sex Roles, 11, 849-860.

Saunders, E. J. (1988). A comparative study of attitudes towards child sexual abuse among social work and judicial system professionals. Child abuse and neglect, 12, 83-90.

Schiavi, R. C., Derogoatis, L. R., Kuriansky, J., O'Connor, D., & Sharpe, L. (1979). The assessment of sexual function and marital interaction. Journal of Sex and Marital Therapy, 5, 169-224.

Schmitt, N., & Stults, D. M. (1986). Methodology review: Analysis of multitrait-multimethod matrices. Applied Psychological Measurement, 10, 1-22.

Scott, R. L., & Stone, D. A. (1986). MMPI profile constellations in incest families. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 54, 364-368.

Scott, R. L., & Tetreault, L. A. (1987). Attitudes of rapists and other violent offenders toward women. Journal of Social Psychology, 127, 375-380.

Segal, Z. V., & Marshall, W. L. (1985). Self-report and behavioral assertion in two groups of sexual offenders. Journal of Behavior Therapy and Experimental Psychiatry, 16, 223-229.

Segal, Z. V., & Stermac, L. (1984). A measure of rapists' attitudes towards women. International Journal of Law and Psychiatry, 7, 437-440.

Simkins, L., Ward, W., Bowman, S., & Rinck, C. M. (1989). The Multiphasic Sex Inventory: Diagnosis and prediction of treatment response in child sexual abusers. Annals of Sex Research, 2, 205-226.

Smith, R. L., & Bradley, D. W. (1980). In defense of the Attitudes Toward Women Scale: An affirmation of validity and reliability. Psychological Reports, 47, 511-522.

Smith, W. R., & Monastersky, C. (1986). Assessing juvenile sexual offenders' risk for reoffending. Criminal Justice and Behavior, 13, 115-140.

Smith, M. D., & Self, G. D. (1981). Feminists and traditionalists: An additudinal comparison. Sex Roles, 7, 183-188.

Spence, J. T., & Helmreich, R. L. (1978). Masculinity and femininity: Their psychological dimensions, correlates and antecedents. Austin: University of Texas Press.

Spence, J. T., & Helmreich, R. L. (1972). The Attitudes Towards Women Scale: An objective instrument to measure attitudes towards the rights and roles of women in contemporary society. Psychological Documents, 2, (Ms. No. 153).

Spence, J. T., Helmreich, R. L., & Stapp, J. (1973). A short version of the Attitudes Toward Women Scale (AWS). Bulletin of the Psychonomic Society, 2, 219-220.

Stermac, L. E., Glancy, G., & Davidson, A. (1989, November). Relapse prevention for sexual aggression: Profiling risks for offenders. Presentation at the Annual Meeting of the American Association for the Advancement of Behavior Therapy, Washington, D.C.

Stermac, L. E., & Segal, Z. V. (1989). Adult sexual contact with children: An examination of cognitive factors. Behavior Therapy, 20, 573-584.

Sutherland, E. H. (1947). Principles of criminology (4th ed.). Chicago: J. B. Lippincott.

Taylor, L. (1972). The significance and interpretation of replies to motivational questions: The case of sex offenders. Sociology, 6, 23-39.

Templeman, T. L., & Stinnett, R. D. (1991). Patterns of sexual arousal and history in a "normal" sample of young men. Archives of Sexual Behavior, 20, 137-150.

Thorne, F. C. (1966a). A factorial study of sexuality in adult males. Journal of Clinical Psychology, 22, 375-386.

Thorne, F. C. (1966b). The sex inventory. Journal of Clinical Psychology, 22, 367-374.

Thorne, F. C., & Haupt, T. D. (1966). The objective measurement of sex attitudes and behavior in adult males. Journal of Clinical Psychology, 22, 395-403.

Toobert, S., Bartelme, K. F., & Jones, E. S. (1959). Some factors related to pedophilia. International Journal of Social Psychiatry, 4, 272-279.

Troldahl, V. C., & Powell, F. A. (1965). A short-form dogmatism scale for use in field studies. Social Forces, 44, 211-214.

Velasquez, R. J., Callahan, W. J., & Carrillo, R. (1989). MMPI profiles of Hispanic-American inpatient and outpatient sex offenders. Psychological Reports, 65, 1055-1058.

Whalley, L. J., & McGuire, R. J. (1978). Measuring sexual attitudes. Acta Psychiatrica Scandinavica, 58, 299-314.

Wilson, G. D. (1978). The secrets of sexual fantasy. London: J. M. Dent & Sons.

Wormith, J. S. (1984). Attitude and behavior change of correctional clientele: A three year follow-up. Criminology, 22, 595-618.

Wrightman, L. (1964). Measurement of philosophies of human nature. Psychological Reports, 14, 743-751.

Zuckerman, M. (1973). Scales for sex experience for males and females. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 41, 27-29.

Zwick, W. R., & Velicer, W. F. (1986). Comparison of five rules for determining the number of components to retain. Psychological Bulletin, 99, 434-442.